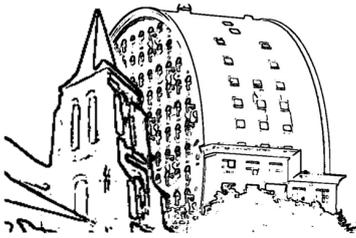


Le Bulletin de NLGH

Numéro 23

Date de parution : Mars 2025



NLGH Histoire

NLGH

Adresse postale :

Maison Pour Tous Marcel Bou

8-10 rue du Docteur Sureau

93160 Noisy-le-Grand

Siège social :

MPT Marcel Bou

Adresse e-mail :
contact@nlghistoire.fr

Rédaction et publication :
NLGH

NLGH, Noisy-Le-Grand et son Histoire, est une association loi de 1901 déclarée à la Sous-Préfecture du Raincy sous le numéro W932004107 le 06/03/2012.

Son objectif premier est de rechercher des documents et témoignages sur l'histoire de Noisy-le-Grand, afin de la faire mieux connaître et la transmettre.

Sommaire

Le mot du président
Page 1

Alain Bourguignat : Histoire de la mairie de Noisy-le-Grand
Page 3

Ivana Vendramini-Willems : Les Italiens à Noisy-le-Grand - 1^{re} partie
Page 43

Christiane Gaud : Le quartier du Pavé Neuf à Noisy-le-Grand : l'art et la ville
Page 85

Vous possédez, dans vos archives familiales, des documents qui concernent la vie quotidienne de vos parents et aïeux ayant vécu à Noisy-le-Grand. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous les confier provisoirement afin de pouvoir les prendre en compte, avec toutes les garanties légales de confidentialité, dans nos recherches.

Nous vous en remercions d'avance.

site web de l'association : <http://nlghistoire.fr>

LE MOT DU PRÉSIDENT

Amis lecteurs et lectrices, amateurs d'histoire locale, j'ai le plaisir de vous présenter le numéro 23 de notre *Bulletin*, traitant, comme toujours, de divers sujets de l'histoire locale de Noisy.

Le premier article de ce numéro relate l'histoire de la mairie de Noisy-le-Grand à travers les siècles depuis l'origine des maires et des mairies, sous l'Ancien Régime. Puis, après la période révolutionnaire et le remplacement des paroisses par les communes, l'auteur nous présente la première mairie de notre ville, établie en 1843, dans la propriété Desvignes, au 165 de la rue Pierre Brossolette. Signe distinctif, on y installe un clocheton sur le toit et une horloge. Cette maison, devenue trop exigüe, sera remplacée, en 1927, par le château Périac, où se trouve toujours la mairie de Noisy devenue entre-temps l'Hôtel de Ville.

Le sujet suivant de ce bulletin est la première partie d'un panorama retraçant l'installation et l'intégration des Italiens à Noisy-le-Grand. Depuis la fin du XIX^e siècle, notre pays a été une des destinations d'élection des migrants italiens et notre ville a reçu de nombreux travailleurs transalpins au XX^e siècle. La Première Guerre mondiale provoque une hémorragie de main d'œuvre et l'économie française a un besoin impérieux de bras pour reconstruire les régions dévastées. L'immigration italienne va parfaitement remplir ce rôle entre les deux guerres. La suite sera à découvrir dans la deuxième partie à paraître dans le prochain Bulletin n° 24 du mois de septembre.

Dans la troisième communication, l'auteure nous présente le travail d'un sculpteur, Ervin Patkaï, recruté dans les années 1970, pour l'aménagement du quartier du Pavé Neuf à Noisy dans le cadre de la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée. Cet artiste a travaillé avec l'équipe d'urbanisme du projet et a été le médiateur entre les architectes, les promoteurs et les artistes afin de « sortir l'art des musées » et d'intégrer au mieux des éléments artistiques dans le paysage urbain. Certaines de ces œuvres ont disparu mais d'autres font encore partie du quotidien des habitants comme l'« Ode », la sculpture de Nissim Merkado au centre du square Constantin Balmont ou encore la « Sarabande pour Picasso », de Miguel Berrocal qui a longtemps trôné au milieu de la place Pablo Picasso et a été déplacée, en 2015, à l'angle de l'allée Léon Blum et de l'avenue du Pavé Neuf.

J'espère, amis lecteurs et lectrices, que ces travaux vous permettront de mieux connaître l'histoire de notre commune et que vous n'hésitez pas à faire part à leurs auteurs de vos remarques et de vos suggestions mais aussi d'informations complémentaires dont vous pourriez disposer sur ces sujets historiques. Comme lors de chaque parution, je vous renouvelle mon invitation à aller visiter notre site internet www.nlghistoire.fr, où vous trouverez, entre autres documents historiques sur Noisy-le-Grand, une version imprimable et en couleurs de tous nos *Bulletins*. Je vous rappelle également que toutes ces sources sont utilisables librement sans omettre d'accompagner toute citation ou reproduction de la mention : « *nom de l'auteur* » / *Noisy-le-Grand et son Histoire* / nlghistoire.fr.

Je tiens à remercier tous ceux, amateurs d'histoire, associations diverses et municipalité, qui nous apportent un précieux concours moral et matériel dans la poursuite de ce *Bulletin de NLGH*. Sans oublier nos adhérents attentifs qui relisent et corrigent nos articles avant leur parution.

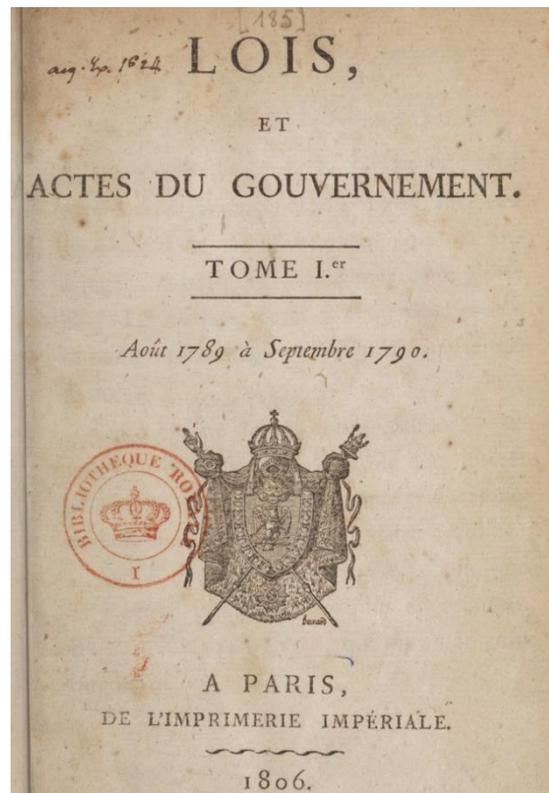
Michel Jouhannau

HISTOIRE DE LA MAIRIE DE NOISY-LE-GRAND

De l'origine des mairies et des maires

Même si la mairie est le symbole du pouvoir local, il convient de pas oublier qu'avant de l'être par un édifice, une municipalité est représentée par des hommes et, en particulier, par son premier magistrat : le Maire.

Dans une conception moderne et républicaine, il est tentant de dire avec l'historien Maurice Agulhon que « *La mairie est républicaine par définition... puisque c'est à la République que l'on doit l'universalité de sa présence* ». ¹



Lois et actes du gouvernement, août 1789- septembre 1790

Ceci n'est pas faux, car c'est la révolution de 1789 et l'Assemblée constituante, par la loi du 14 décembre 1789, qui donne à toutes les communautés françaises le droit d'être une commune avec un conseil municipal et un Maire. ²

C'est, à ce moment, que nous sommes devenus le pays aux 36 000 communes (44 000 en 1789).

Avons-nous des éléments pour évoquer la situation noiséenne : à quelle époque apparaissent les termes Maire ou équivalent et mairie ? Et, surtout, à quels endroits au cours de l'histoire, se situe l'édifice qui abrite le pouvoir local ?

¹ AGULHON M., « La Mairie, Liberté, Égalité, Fraternité », NORA, Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. 1, *La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. 168.

² Lois et actes du gouvernement, Tome I, août 1789- septembre 1790, Imprimerie impériale, 1806, Gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France.

À Noisy-le-Grand, il apparaît un maire, vers 1079, nommé « *Thion successeur de son frère Gautier* ». ⁴

Les collectivités locales s'appellent : « commune », « communauté », « bourg », « paroisse », « échevinat ».

L'édifice abritant le pouvoir local existe sous les termes « hôtel de ville », « maison commune », « beffroi » ou même « mairie » ; l'édifice est indépendant de l'église.

Des assemblées d'habitants y siègent avec à leur tête un « chef » nommé :

Dans le Nord : « maire », « maïor », « juré » ou « échevin ».

Dans le Sud : « consul » ou « capitoul ».

Les représentants des corporations (prévôt des marchands par exemple) peuvent jouer ce rôle. ⁵

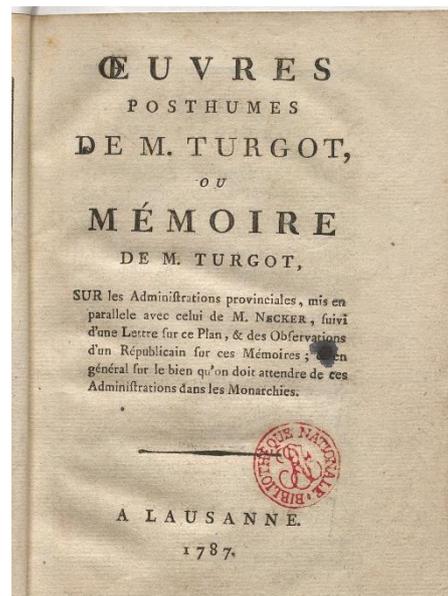
Le mode de désignation des représentants est variable : élection, cooptation, nomination, tirage au sort !

Les assemblées se consacrent à la gestion des problèmes locaux selon un contrat bilatéral avec le seigneur ou le roi sous la forme de chartes ou de franchises qu'il accorde.

La priorité du contrat étant la perception des recettes fiscales. Cette priorité est responsable d'un alourdissement de la tutelle financière du seigneur et surtout du roi sur les assemblées locales ; ce qui réduit leurs pouvoirs. Le phénomène est particulièrement prégnant à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance.

Le summum est atteint à la fin du XVII^e siècle, sous le règne de Louis XIV, où sont créés des offices de maire : ils deviennent, alors, les officiers vénaux du pouvoir royal. ⁶

Si bien qu'en 1775, Pierre Dupont de Nemours (1739-1817) et Anne Robert Turgot (1721-1781) publient le « Mémoire sur les Municipalités » qui propose la création des municipalités (du latin *municipium*, cité). ⁷



Œuvres posthumes de M. Turgot

⁴ DEPOIN J. Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, Tome I, 1912-1921.

⁵ GUTTON J.P., Les communautés villageoises de la France septentrionale aux temps modernes, Journées de Flaran, 1982, Presses universitaires du midi, publié sur Open Edition books, 2020.

⁶ LARANE A., « Honneur à notre maire », le maire et ses avatars, de l'An Mil à nos jours, Hérodote, 2019.

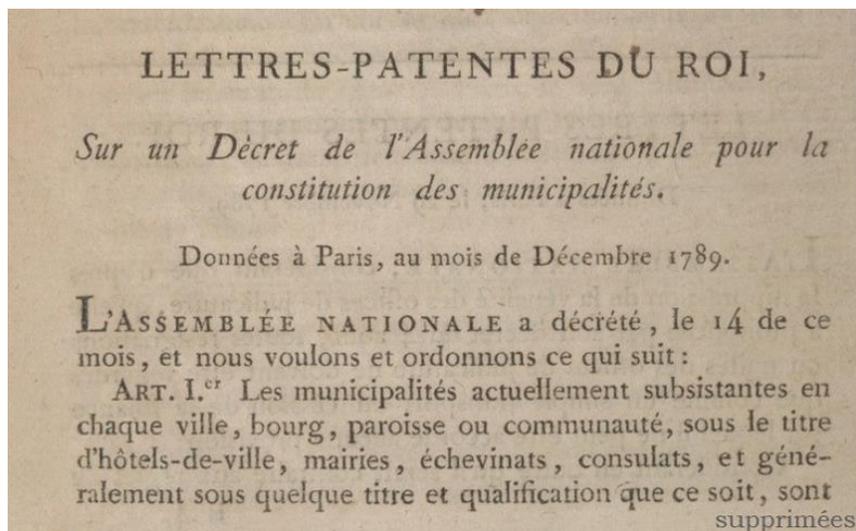
⁷ TURGOT A.R.J., Œuvres posthumes ou Mémoire, Lausanne, 1787, New York Public Library, Google books, numérisé le 3 décembre 2009.

De la Révolution française au II^e Empire

Leur vœu est exaucé par le décret du 14 décembre 1789 qui crée les municipalités,⁸ au sein duquel il est prévu que :

« Article II les officiers et membres des municipalités sont élus
Article IV le chef du corps municipal portera le nom de Maire
Article V tous les citoyens actifs pourront concourir à l'élection* »

* (à condition de payer une contribution directe de la valeur locale de 3 journées de travail prévue aussi par le texte)



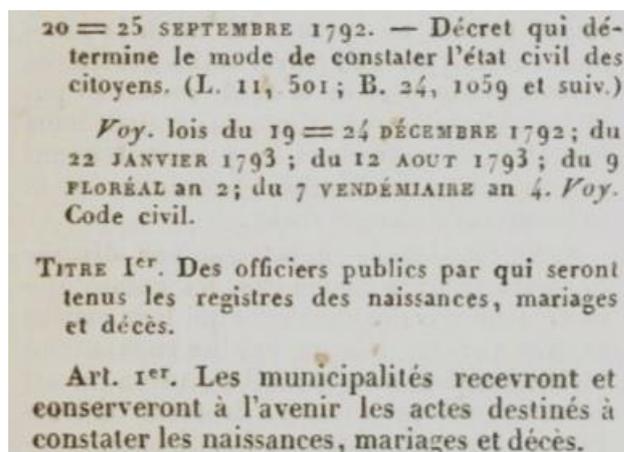
Création des communes, lois et actes du gouvernement, août 1789-septembre 1790

La première élection municipale a lieu en février 1790, elle est suivie de quatre renouvellements jusqu'en 1792.

Ce texte fondateur va subir les vicissitudes liées aux changements de régime, nombreux et « très divers » pendant le XIX^e siècle, avant d'aboutir à la grande loi municipale du 5 avril 1884 sur laquelle repose toujours notre système électoral municipal.

Pendant cette longue période, quelques réformes d'importance sont apportées :

Le 20 septembre 1792, l'Assemblée législative confie aux élus municipaux la tenue des registres d'état civil.⁹



Tenue des registres de l'état civil confiée aux communes

⁸ Lois et actes du gouvernement, Tome I, août 1789- septembre 1790, Imprimerie impériale, 1806, Gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France.

⁹ DUVERGIER J.B., Collection complète des Lois, Décrets, Ordonnances, Règlements, Tome 2, Paris, Gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France.

Le 31 octobre 1793 : les dénominations de « ville, bourg, village » sont supprimées, celle de « commune » leur est substituée.

Par le décret du 3 juillet 1848, confirmé par la loi de février 1849, la II^e République institue le suffrage universel (masculin !).¹⁰

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — LE PRÉSIDENT. — 3 FÉVRIER 1849. 79

1^o Tous les Français âgés de vingt et un ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques (1), et habitant dans la commune (2) depuis six mois au moins (3) ;

Instauration du suffrage universel masculin

Par la loi du 6 mai 1855, Napoléon III et ses préfets nomment les maires et adjoints parmi les conseillers élus au suffrage universel.¹¹

La loi municipale du 5 avril 1884¹²



Loi municipale du 5 avril 1884 (JORF)

¹⁰ DUVERGIER J.B., Collection complète des Lois, Décrets, Ordonnances, Règlements, Tome 49, Gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France.

¹¹ DUVERGIER J.B., Collection complète des Lois, Décrets, Ordonnances, Règlements, Tome 85, Gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France.

¹² Journal Officiel de la République Française, n°96, 6 mai 1884, Gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France.

Elle contient, dans un texte très complet, plusieurs articles fondamentaux :

« Article 14 Les conseillers municipaux sont élus au suffrage direct universel. Sont électeurs tous les Français âgés de vingt et un ans accomplis, et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi.

Article 73 Il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal. »

De plus, dans les dépenses obligatoires à la charge des communes, est prévu l'entretien d'un bâtiment (mairie ou hôtel de ville), éventuellement la location d'un local s'il n'en existe pas.

Art. 136. — Sont obligatoires pour les communes les dépenses suivantes :
 1° L'entretien de l'hôtel de ville, ou, si la commune n'en possède pas, la location d'une maison ou d'une salle pour en tenir lieu ;

Création officielle des mairies

En réalité cette loi n'est pas à elle seule à l'origine de l'apparition des mairies dans les communes. Comme le dit Jocelyne George dans son histoire des maires.¹³

« La République n'a pas, comme par magie, répandu sur la France maisons communes et salles de classe. Elle a complété, magnifié un équipement entrepris par les maires de la monarchie de Juillet »

Nous avons également fait remarquer plus haut que, dès le Moyen Âge, existaient des bâtiments dédiés au fonctionnement des assemblées locales.

Le mouvement s'est effectivement intensifié à partir des années 1830 où les mairies se multiplient à la suite de l'adoption de la loi Guizot sur l'enseignement primaire du 28 juin 1833, qui oblige les communes à se doter d'une école de garçons. Bien des conseils municipaux décident de faire « d'une pierre deux coups » en réunissant, en un même lieu, école et mairie.

D'autant plus que la loi sur l'administration municipale du 18 juillet 1837¹⁴ prévoit que :

242 LOUIS-PHILIPPE 1^{er}. — 18 JUILLET 1837.

29. Les séances des conseils municipaux ne sont pas publiques; leurs débats ne peuvent être publiés officiellement qu'avec l'approbation de l'autorité supérieure (1).

Il est voté au scrutin secret toutes les fois que trois des membres présents le réclament.

TITRE III. Des dépenses et recettes, et des budgets des communes (2).

30. Les dépenses des communes sont obligatoires ou facultatives (3).
 Sont obligatoires les dépenses suivantes :
 1° L'entretien, s'il y a lieu, de l'Hôtel-de-Ville ou du local affecté à la mairie (4);

Loi municipale 18 juillet - Volet Hôtel de ville

LOUIS-PHILIPPE 1^{er}. — 18 JUILLET 1837. 243

2° Les frais de bureau et d'impression pour le service de la commune (1);
 3° L'abonnement au Bulletin des Lois;
 4° Les frais de recensement de la population;
 5° Les frais des registres de l'état civil et d'achat et d'entretien de son mobilier, dans les communes chefs-lieux de canton (4);
 11° Les dépenses de la garde nationale, telles qu'elles sont déterminées par les lois;
 12° Les dépenses relatives à l'instruction publique, conformément aux lois;

Loi municipale 18 juillet – Volet Instruction publique

« Sont obligatoires les dépenses liées à l'entretien, s'il y a lieu, de l'hôtel de ville ou du local affecté à la mairie » et, en passant, « les dépenses relatives à l'instruction publique ».

¹³ GEORGE Jocelyne, Histoire des maire (1789-1939), Plon, 1989.

¹⁴ DUVERGIER J.B., Collection complète des Lois, Décrets, Ordonnances, Règlements, Tome 37, Gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France.

Qu'en est-il de la mairie de Noisy-le-Grand ?

La commune n'a apparemment pas échappé à ce mouvement et le sujet est régulièrement débattu lors des séances du conseil municipal, dès cette période. Mais jusqu'en 1841, l'existence et surtout la localisation du « bâtiment mairie » de Noisy-le-Grand pose question.

Nous distinguerons trois périodes :

La période 1780-1841 où le lieu « mairie » est hypothétique

La période 1841-1926 où la mairie est située dans l'ancienne « maison Desvignes » (actuel 167 rue Pierre Brossolette).

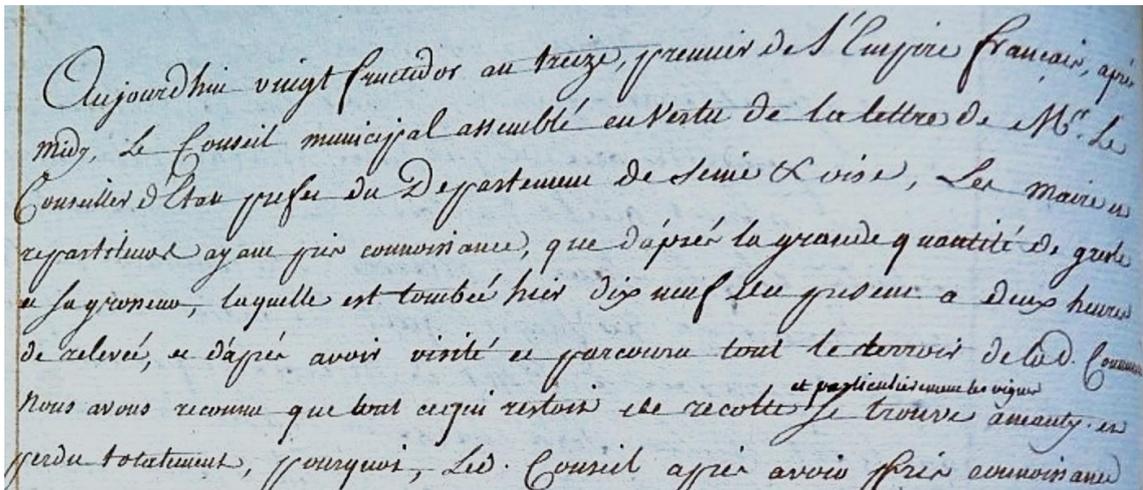
Après 1926 où la mairie est située dans le « château Périac ».

La mairie de Noisy-le-Grand (1780-1841)

En l'absence de toute désignation officielle, les seules sources d'information dont nous disposons sont les comptes rendus des séances du conseil municipal ; au moins lorsque le lieu où il s'est réuni est précisé. En effet, cette information n'est donnée que dans de rares cas.

Voici un exemple d'introduction à la séance du Conseil du vingt fructidor an XIII (7 septembre 1805) où aucun lieu n'est précisé¹⁵ :

« Aujourd'hui vingt fructidor an treize, premier de l'Empire français, après midy, le Conseil municipal assemblé en vertu de la lettre de M^e le Conseiller d'État préfet du département de Seine & Oise, le Maire... »



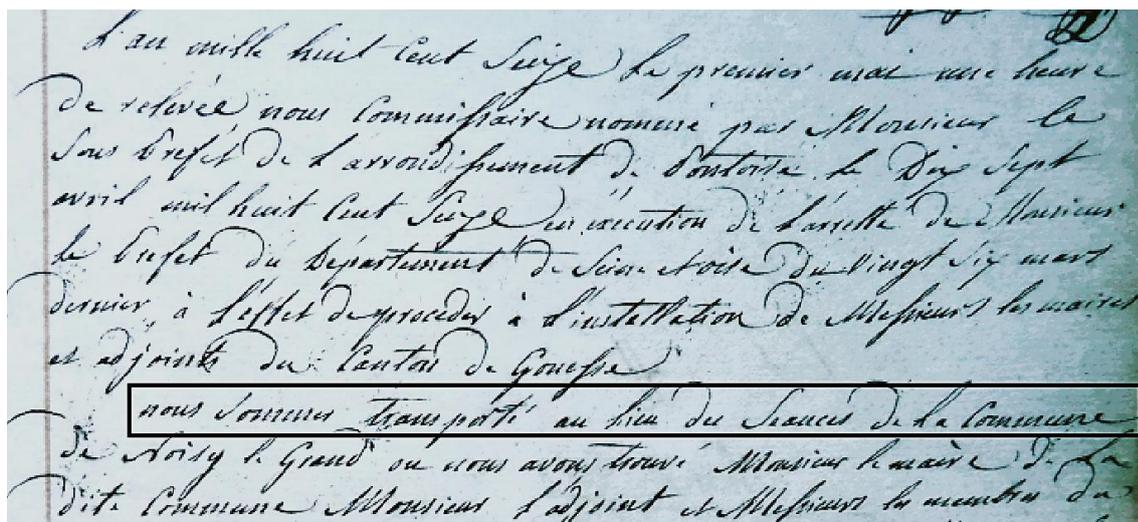
Délibération du vingt fructidor an XIII

Si une indication de lieu est portée elle peut être imprécise¹⁶ :

« L'an 1816, le premier mai une heure de relevée nous Commissaire nommé par Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pontoise... à l'effet de procéder à l'installation de Messieurs les maire et adjoints du Canton de Gonesse, nous sommes transporté au lieu des séances de la commune de Noisy le Grand ou nous avons trouvé Monsieur le Maire de ladite commune... »

¹⁵ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

¹⁶ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

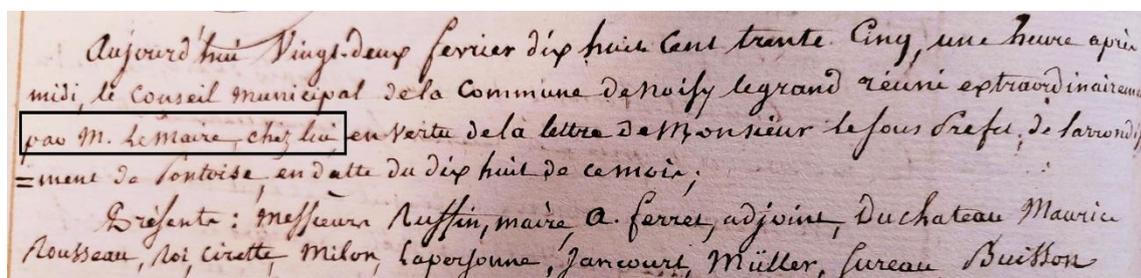
Délibération du 1^{er} mai 1816

Si l'on revient à la loi de 1837, qui précise que « sont obligatoires les dépenses liées à l'entretien, s'il y a lieu, de l'hôtel de ville ou du local affecté à la mairie », Maurice Agulhon ne manque pas de railler cette disposition¹⁷ :

« Si la loi obligeait les municipalités à entretenir leur maison commune, lorsqu'elles en avaient une, elle ne les obligeait pas à louer un local lorsqu'elles en manquaient. Aussi, dans bien des localités, c'est le domicile du Maire qui tenait lieu de maison commune »

À Noisy-le-Grand, effectivement, le domicile du maire sert assez fréquemment de lieu de réunion, en voici deux exemples :

« Aujourd'hui vingt deux février dix huit cent trente cinq, une heure après midi, le conseil municipal de la commune de Noisy le Grand réuni extraordinairement par Mr le Maire chez lui en vertu de la lettre de Monsieur le Sous Préfet de Pontoise... »¹⁸



Délibération du 22 février 1835

« Aujourd'hui quinze mars 1835, le Conseil municipal de la commune de Noisy-le-Grand, réuni à une heure après midi chez Mr le Maire, extraordinairement, d'après les autorisations de Mr le Sous-Préfet... »¹⁹ *

*À ces dates, le maire est M. Jean-Baptiste Ruffin qui réside dans l'ancien Hôtel de Beauvais, rue de Beauvais (actuel établissement scolaire Françoise Cabrini) où la place ne manque pas.

¹⁷ AGULHON M., « La Mairie, Liberté, Égalité, Fraternité », NORA, Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. 1, La République, Paris, Gallimard, 1984, p. 181.

¹⁸ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

¹⁹ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent trente cinq, le Conseil municipal de la Commune de Noisy-le-Grand réuni à une heure après midi, chez M. le Maire, extraordinairement, d'après l'autorisation de M. le Sous-Préfet en date des deux et six Mars présent mois, et d'une Circulaire de M. le Préfet de Seine et Oise, en date du quatre Décembre, n° 9, a l'effet de délibérer sur les objets cy après :

Présents : Messieurs Ruffin, maire, Ferras, adjoint Duchateau Maurice Rouffon, Boi, Carotte, Milon, Laperfonne, Jancourt, Muller, Bureau, Buiffon, conseiller municipal.

Délibération du 15 mars 1835

Pour certaines assemblées qui, outre le conseil, rassemblent tout ou partie de la population, la réunion peut se tenir sur la place publique. C'est le cas de la réunion ci-dessous convoquée pour la désignation de deux gardes-messiers.²⁰

« L'an mille huit cent vingt, le Dimanche 3 septembre, cinq heures du soir. Nous Georges Duchateau adjoint délégué de Monsieur le Maire de la commune de Noisy-le-Grand... à l'effet de présider l'assemblée communale à nommer deux gardes messiers pour la conservation des fruits des récoltes... Après avoir fait prévenir les habitants que ladite assemblée aurait lieu devant la principale porte de l'église, les habitants réunis en nombre compétent ont porté leurs suffrages à... »

L'an mil huit cent vingt, le Dimanche trois septembre cinq heures du soir. Nous Georges Duchateau adjoint délégué de Monsieur le Maire de la commune de Noisy-le-Grand, Département de Seine et Oise, à l'effet de présider pour et en son nom l'Assemblée communale tendante à nommer deux gardes messiers pour la conservation des fruits et récoltes situés sur le territoire de ladite Commune.

Après avoir fait prévenir les habitants de la Commune que ladite assemblée aurait lieu à l'issue des Vêpres devant la principale porte de l'Eglise de Noisy, les habitants réunis en nombre compétent, ont porté leurs suffrages à...

Désignation de deux gardes-messiers le 3 septembre 1820

Parfois le terme « maison commune » est employé sans, d'ailleurs, que nous n'ayons la moindre idée d'où se trouve cette maison commune comme dans l'acte d'état civil suivant²¹ :

Aujourd'hui seize frimaire l'an troisième de la république, une et indivisible à quatre heures de relevée, par devant moi Charles Billon membre du Conseil Général de la Commune de Noisy-le-Grand Département de Seine et Oise, élu par délibération du onze Brumaire de la deuxième année républicaine pour dresser les actes destinés à constater l'état civil des Citoyens est comparu en la maison commune Jean Pierre Varlet masson de Calieu

Acte d'état civil du 16 frimaire an II

« Aujourd'hui seize frimaire l'an troisième de la république..., à quatre heures de relevée, par devant moi, Charles Billon membre du Conseil Général de la commune de Noisy le Grand, élu par délibération du 11 Brumaire de la deuxième année républicaine pour dresser les actes destinés à constater l'état civil des Citoyens est comparu en la maison commune Jean Pierre Varlet masson (dixit)... »

²⁰ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

²¹ Actes de l'état civil de Noisy-le-Grand, Archives numérisées, Archives départementales de Seine-Saint-Denis, Bobigny.

Pourrait-il s'agir de l'église ?

Certes, la Révolution légifère activement dans le sens de la séparation de l'Église et de l'État et sur la reconversion des édifices religieux :

L'Assemblée nationale décrète, le 2 novembre 1789, que tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la Nation. La constitution civile du clergé est décrétée le 12 juillet 1790. Les édifices religieux subissent des destins divers à usage collectif ou privé.²²

Devenir des édifices religieux à Nantes de 1791 à 1795	
43 utilisations pour des usages collectifs	
Prison	13
Lieu de réunion	9
Hôpital	8
Lieu d'enseignement	5
Écurie	4
Caserne	4
23 utilisations pour des usages privés	
Habitat	11
Usine	6
Entrepôt	6
4 non-utilisation	
Démolition	3
Abandon	1

Devenir des édifices religieux de la ville de Nantes (1791-1795)

Le principe de la vente des biens des émigrés, de ceux des prêtres déportés ou condamnés, est adopté le 27 juillet 1792. La séparation complète des cultes et de l'État ne date que du 21 janvier 1795

La vente du presbytère de Noisy n'a lieu que le 1^{er} Thermidor an IV.²³

²² MARTIN P., Les deux types de destruction du patrimoine religieux l'exemple de la Révolution française, Association d'ethnologie canadienne, volume 39, 2017.

²³ Registre des biens nationaux, an IV, an V, 9 Q 5186, Archives départementales des Yvelines.

Thermidor an 4

105	126	1 ^{er}	Les cédants maison et presbytère des habitans de la commune de Mont-Gravier avec les bat. jardins et cour en dépendans.	Cure de Sabrique de Mont-Gravier.	Crampone sous vicaires.	11,700...0	29900...0
117	127	1 ^{er}	La maison ex-devant presbytère des batiments cour et jardins de la Commune de Guyencourt d'un autre gr ^d jardin	Cure de Guyencourt	Landon jeune vicaires	12,110...0	1869...66
118	128	1 ^{er}	Les maison ex-devant presbytère de la Commune de Noisy-le-Grand d'un autre cour et jardins en dépendans	Cure de Noisy le Grand	Belard daniel	1,300...0	3938...0
						28,640...0	

Vente du presbytère de Noisy-le-Grand comme bien national

L'église apparaît même nommément dans certaines délibérations comme celle ci-dessous. Mais, comme dans les exemples précédents, il s'agit d'une réunion ouverte à tous les habitants et la contenance du lieu est un critère de choix.²⁴

« Le dix germinal an cinquième de la République française une et indivisible, tous les citoyens de la commune de Noisy-le-Grand dument convoqué par différentes annonces au son de la caisse en la manière accoutumée s'étant réunis en l'église dudit lieu comme l'endroit le plus grand...pour tenir séance, afin de procéder à l'élection d'un agent municipal [équivalent du maire] et de son adjoint. »

Le dix Germinal an cinquième de la République française une et indivisible, Tous les Citoyens de la Commune de Noisy le Grand dument convoqué par différentes annonces au son de la caisse en la manière accoutumée s'étant réunis en l'église dudit lieu comme l'endroit le plus grand et de plus convenable pour leur séance, afin de procéder à l'élection d'un agent municipal et de son adjoint au terme de

Élection d'un agent municipal sous le Directoire

²⁴ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Enfin le terme « mairie » apparaît lui aussi dans les délibérations du Conseil municipal. En voici quelques exemples.

Le premier concerne la remise des documents officiels, dont les registres de l'état civil, du maire sortant à son adjoint.²⁵

« L'an mille huit cent vingt quatre, le sept du mois d'août, nous Jovin maire de la commune de Noisy le Grand devant quitter cette commune...avons invité Me Duchateau notre adjoint à se rendre à la mairie afin que nous lui fissions la remise des titres papiers ce qui se trouvent dans les archives de la mairie et nous lui avons à l'instant remis »

L'an mil huit cent vingt quatre le Sept du mois d'août nous Jovin maire de la commune de Noisy le Grand devant quitter cette commune nous avons prie M^{me} Duchateau le sous préfet de l'arrondissement de Suresne par notre lettre du 6 Juillet dernier de passer avec à notre remplacement dans les fonctions de maire etant ce jour d'aujourd'hui sur notre départ et notre successeur n'étant pas encore nommé nous avons invité M^{me} Duchateau notre adjoint à se rendre à la mairie afin que nous lui fissions la remise des titres papiers ce qui se trouvent dans les archives de la mairie et nous lui avons à l'instant remis

1^o Les Registres de l'état civil depuis l'an mil six cents

Délibération du 7 août 1824

Le second concerne le remplacement de l'institutrice²⁶ :

« L'an mille huit cent quarante et un le huit juin, à 7h du soir, le conseil municipal de la commune de Noisy-le-Grand s'est réuni à la mairie en la présence de M. le maire...à l'effet de présenter à son choix, Mademoiselle David en qualité d'institutrice primaire en remplacement de Mme Morize décédée. »

Présentation de mademoiselle David, comme institutrice, en remplacement de Madame Morize, décédée.

L'an mil huit cent quarante et un le huit juin, à sept heures du soir, le conseil municipal de la commune de Noisy le Grand s'est réuni à la mairie en la présence de M. le Maire, d'après l'autorisation de M. le sous-préfet de Suresne réunis extraordinairement, donnée par la lettre du deux de ce mois à l'effet de présenter à son choix, mademoiselle David en qualité d'institutrice primaire en remplacement de M^{me} Morize décédée et de nommer

Délibération du 8 juin 1841

²⁵ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

²⁶ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Où se trouve cette « mairie » ? Nous n'en savons rien mais nous formulons ici une hypothèse, selon l'argument déjà évoqué plus haut, qu'à partir de la monarchie de Juillet, l'école et la mairie occupent souvent un lieu en commun.

En 1780, une école de garçons est ouverte à Noisy-le-Grand dont le début de construction date de 1779. Clément Delaage de Bellefaye (1764-1794), seigneur de Bry et propriétaire de plusieurs fiefs à Noisy, fermier général*, donne un terrain, situé sur le fief de la Barre, proche de l'église. Mgr de Beaumont de Repaire, archevêque de Paris, contribue financièrement à la construction.²⁷

**Cette qualité lui vaut d'être guillotiné le 18 floréal an II (7 mai 1794) à l'issue du procès des fermiers généraux*

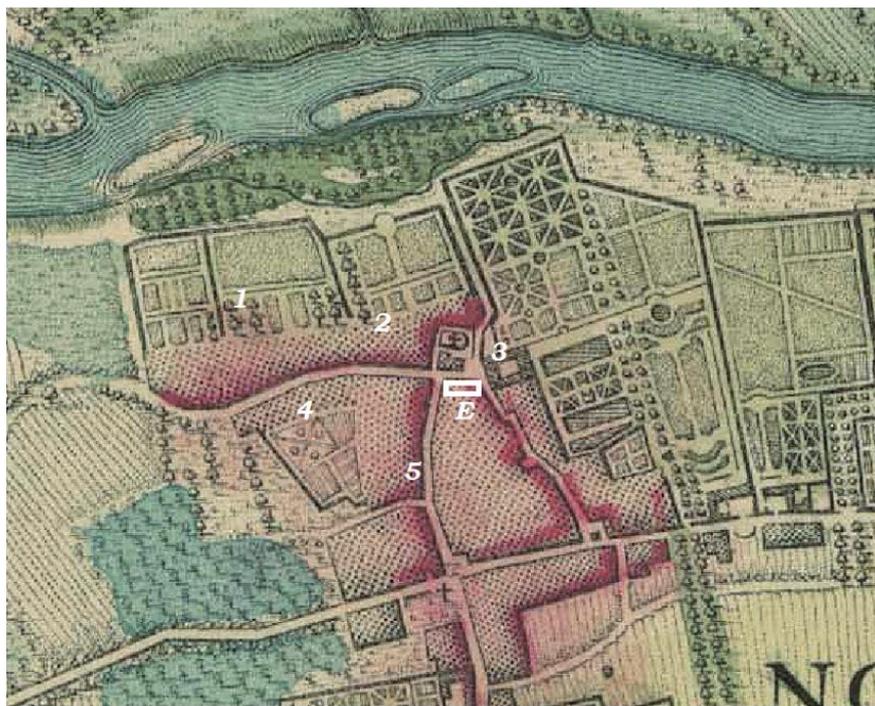
pour memoire et grace à Dieu
 au mois d'avril mil sept cent quatre vingt a été
 finie et en état d'être habitée la nouvelle maison
 des écoles des garçons servant de logement au
 maître d'école dont la construction a été commencée
 le dix huit août 1779 et continuée jusqu'en 1780
 Monsieur Delaage a donné la majeure partie
 du jardin et une partie de la cour et d'usol sur lequel
 la maison est élevée: Mgr De Beaumont de
 Repaire archevêque de Paris a contribué aux
 dépenses de la construction pour la somme de cinq
 cent livres, la fabrique y a contribué pour la
 somme de sept cent quarante livres et le tout a
 coûté plus de quinze mille livres.

Ouverture d'une école de garçons en avril 1780

L'école est située rue de la Batte (partie terminale de l'actuelle rue Gambetta) à l'emplacement de l'ancien presbytère, proche de l'ancien lavoir.

²⁷ Mention marginale, Etat Civil de la commune de Noisy-le-Grand, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

- 1 Fief de Normandie
- 2 Fief de la Barre
- 3 Cour Chilpéric
- 4 Fief du Braïyer
- 5 Fief de Gaumont
- E Ecole



L'école de garçons (bâtie en 1780) - Sur la carte de l'abbé Delagrive

- 1 rue de Beauvais (*rue Pasteur actuelle*)
- 2 rue de Batte (*fin de la rue Gambetta actuelle*)
- 3 rue de la Chapelle (*rue Gambetta actuelle*)



L'école de garçons (bâtie en 1780) - Sur le cadastre napoléonien

Au total : il ne s'agit ici que d'une pure hypothèse pour laquelle la faiblesse argumentaire est patente. La situation de l'édifice est cependant assez centrale dans le village de l'époque.

La mairie de Noisy-le-Grand (1841-1926)

Mais, à partir des années 1830, apparaissent clairement des besoins relayés par les élus, de manière redondante et auxquels la municipalité doit faire face.

L'école des garçons est menacée de vétusté et des travaux importants de réhabilitation paraissent indispensables (séances du 11 novembre 1838 et du 19 janvier 1840).²⁸

Il n'y a pas d'école pour les filles qui ne bénéficient que d'une « maison d'école » en location. Il n'y a pas « d'asyle » (école maternelle).

L'organisation du culte laisse à désirer. Il n'y a pas de presbytère habitable. Il est même envisagé (en 1829) de vendre le bâtiment jugé délabré et pour lequel les élus refusent de financer la restauration.²⁹ Le curé desservant réside Grande Rue, en location. Il reçoit, à cet effet une indemnité de la commune qu'il juge insuffisante, en particulier en 1841, en raison de coupes budgétaires. Ceci conduit à un échange houleux entre le maire et le sous-préfet auprès duquel le desservant porte plainte.³⁰

Aussi dans une délibération du 12 août 1841, les élus souhaitent³¹ :

« Remplacer l'école de garçons dont la presque insalubrité et l'état de dégradation font peine à voir pour une plus vaste »

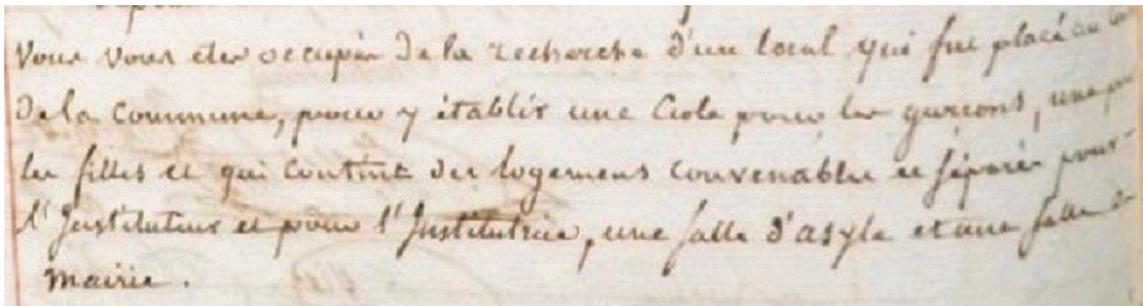
« Sortir de la location d'une maison d'école pour les filles qui n'est guère plus à faire »

« Faire de la maison d'école de garçons un presbytère »

La municipalité se consacre donc à la recherche d'un local :

« Pour y établir une école pour les garçons, une pour les filles et qui contient des logements convenables et séparés pour l'instituteur et pour l'institutrice, une salle d'asyle »

Et ? « Une salle de mairie »



Délibération du 12 août 1841

Le conseil municipal jette son dévolu sur un bâtiment que la coutume désigne par le vocable « Maison Desvignes ». ³² Le maire déclare aux conseillers :

« Vous vous êtes fixés sur la maison sise dans la Grande Rue près au milieu de la commune appartenant à Mademoiselle Marie Anne Antoinette Barreau, épouse de Monsieur Jean Baptiste Desvignes tant à cause de l'emplacement de cette maison que du jardin et du terrain qui en dépendent, sur lesquels on peut faire toutes les constructions nécessaires pour arriver à votre but. »

²⁸ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

²⁹ Lettre de M. Ardoin, Maire, au sous-préfet de Pontoise, Dévolution, Administration Comptabilité communale, Eglise, 93/251, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

³⁰ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

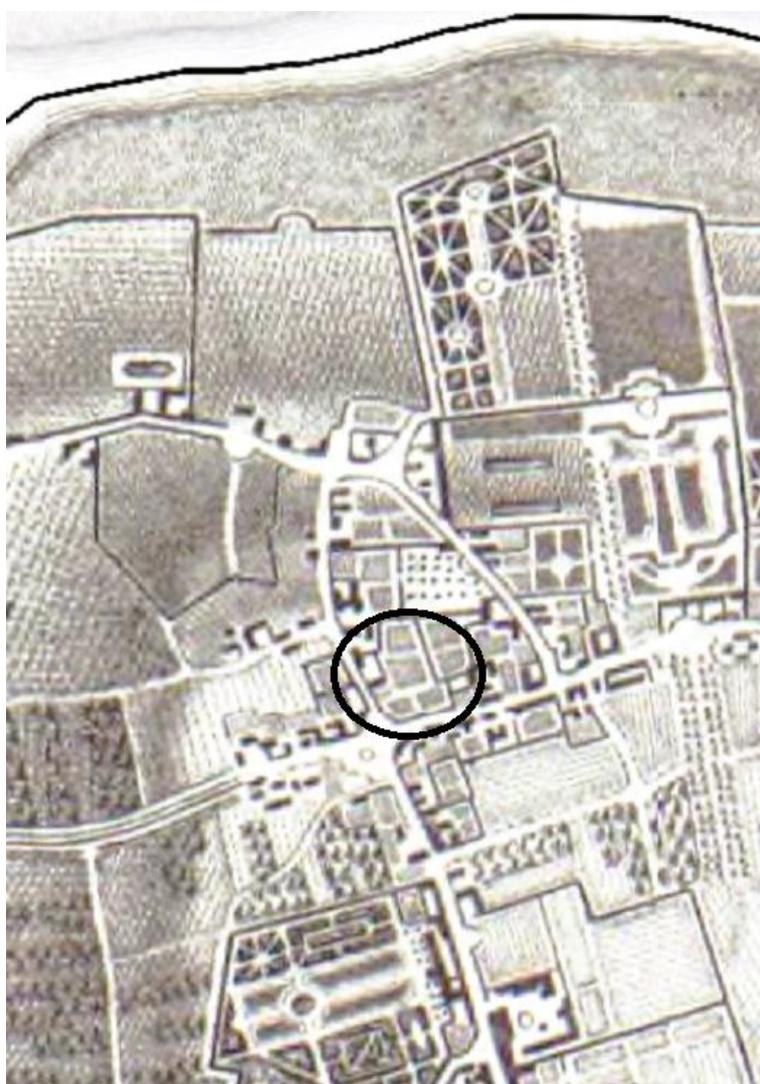
³¹ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

³² Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Vous vous êtes fixé sur la maison seise dans la grande rue, au
 près au milieu de la Commune, appartenant à Mademoiselle
 Marie-Anne-Antoinette Barreau, épouse de Monsieur
 Jean Baptiste Desvignes, tant à cause de l'emplacement de cette
 maison que du jardin et du terrain qui en dépendent, sur lesquels
 on peut faire toutes les constructions nécessaires pour arriver à votre but.

Délibération sur le choix de la Maison Desvignes

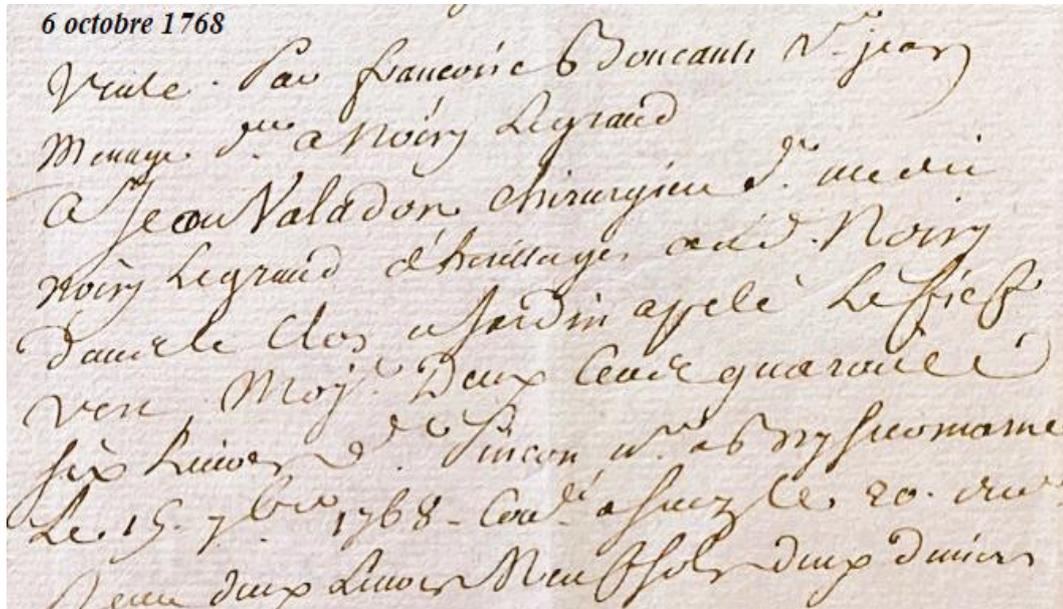
Il n'est pas inutile de revenir, ici, sur les origines de la propriété qui en font l'une des plus anciennes maisons du village.



Situation du terrain sur la carte des chasses du Roi (1764) *

*L'emprise est indiscutablement vierge de toute construction bâtie

L'histoire débute le 15 septembre 1768 lorsque Marie Françoise Boucault (1728-1791), veuve de Jean Ménage (1722-1766) vend un terrain nu « *situé dans le fief vert* » à Jean Valadou (*ou Valladou ou Valladoux*) (1734-1818), chirurgien, qui devient maire de Noisy-le-Grand entre février 1790 et novembre 1791.³³



Insinuation de l'acte de vente entre Marie Françoise Boucault et Jean Valadou

Jean Valadou y fait construire une maison à une date que nous ignorons.

Jean Valadou est l'époux de Marie Michelle Bénard (1734-1795) qu'il épouse en 1766 à Bry-sur-Marne. Le couple a trois enfants dont Marie Élisabeth Valadou (1767-1840).

La succession de Jean Valadou, le 13 septembre 1818, se règle par adjudication et la maison, au milieu d'un immense patrimoine, revient à Marie Élisabeth Valadou.³⁴

Marie Élisabeth Valadou, dès avant son décès le 5 septembre 1839, procède au partage de son patrimoine entre les trois enfants qu'elle a de son mariage avec Jean Antoine Barreau le 9 janvier 1792. C'est Marie Antoinette Barreau, épouse Desvignes, qui reçoit la propriété qui nous intéresse.³⁵ C'est elle qui vend la propriété à la ville, son mari l'y autorisant et le roi Louis-Philippe autorisant la ville à l'acheter.

Chronologiquement :

- Le 10 septembre 1841, le Conseil municipal de Noisy-le-Grand demande au préfet l'autorisation d'acheter la propriété de Mme Marie Antoinette Barreau.
- Le 19 octobre 1841 : Il demande l'autorisation de transformer l'école des garçons en presbytère.
- L'ordonnance royale du 10 juin 1842 autorise l'achat de la propriété, les travaux de l'école, la transformation de l'école de garçons en presbytère.³⁶
- Le 30 août 1842, la propriété Barreau-Desvignes est vendue à la ville de Noisy-le-Grand, en la personne de Jean Baptiste Ruffin, maire, pour la somme de 10 000 frs.³⁷

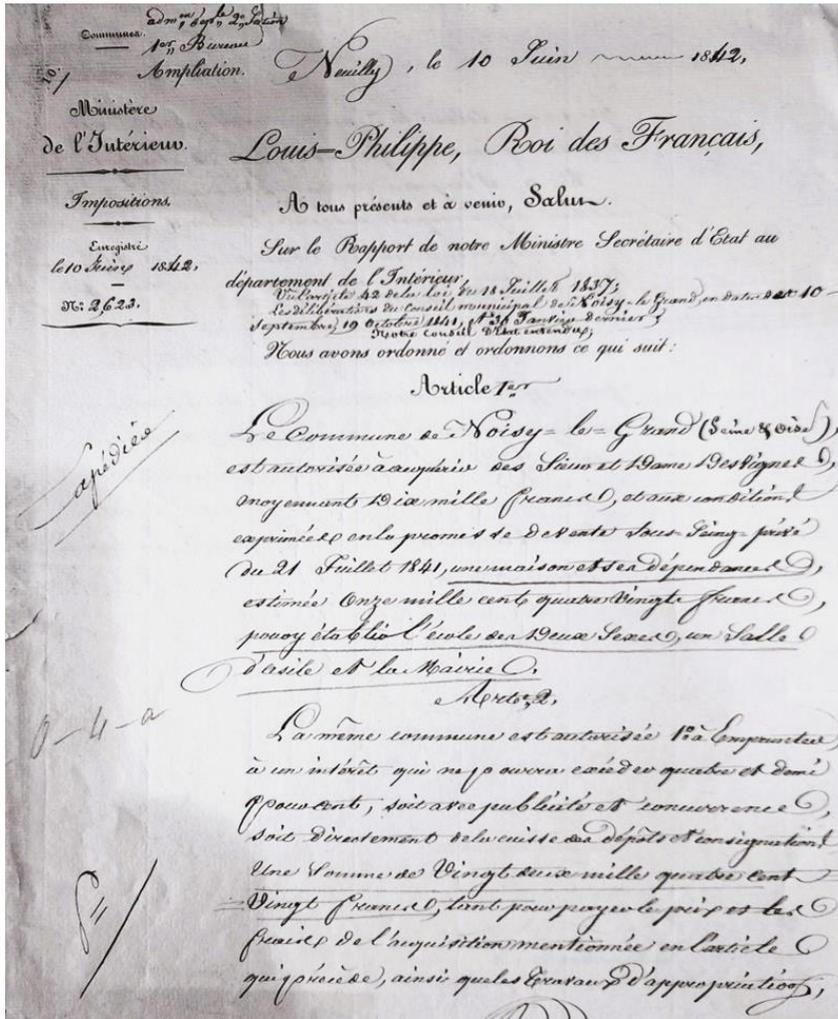
³³ Registres des insinuations, Enregistrement ancien régime, Archives départementales de Seine-et-Marne.

³⁴ Minutes de l'étude de Neuilly-sur-Marne, 2E1/61, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

³⁵ Minutes de l'étude de Neuilly-sur-Marne, 2E1/130, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

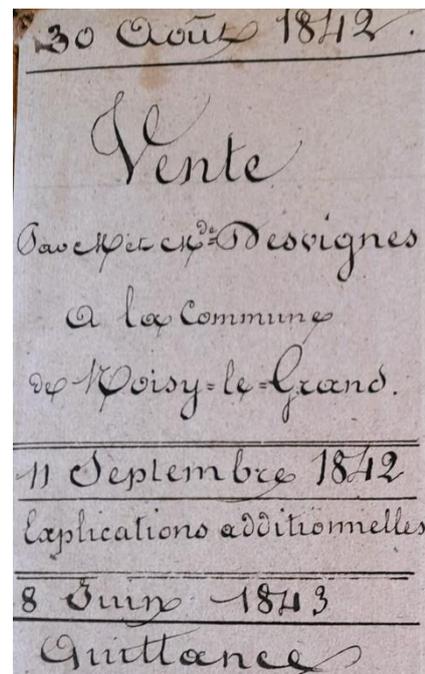
³⁶ Ordonnance Royale, Dévolution, Administration Comptabilité communale, Mairie Ecoles, 93/254, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

³⁷ Minutes de l'étude de Neuilly-sur-Marne, 2E1/131, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.



Autorisation royale d'achat de la propriété Desvignes

- Le 30 août 1842, la propriété Barreau-Desvignes est vendue à la ville de Noisy-le-Grand, en la personne de Jean Baptiste Ruffin, maire, pour la somme de 10 000 frs.³⁸



Acte de vente de la maison Desvignes

³⁸ Minutes de l'étude de Neuilly-sur-Marne, 2E1/131, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Des travaux d'aménagement sont effectués à la fois dans « la maison Desvignes » pour y installer les salles de classe, les appartements, les cours et dans l'ancienne école pour y installer le presbytère.

Dans la délibération du 7 mai 1843, on fait le bilan de l'opération qui est le suivant :

<i>Achat de la maison</i>	11 061,20
<i>Travaux d'aménagement</i>	12 714,96
<i>Total</i>	23 776,16
<i>Travaux d'appropriation du presbytère</i>	2 144,11
<i>Total général</i>	25 920,27

Somme non négligeable pour le budget d'une commune de 1 079 habitants. Le financement est partagé entre : l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations et la ville sous la forme d'un impôt extraordinaire.

Il est curieux de noter de quelle façon le maire, Jean Baptiste Ruffin, s'investit dans le projet. Le ton de ses interventions au Conseil pourrait faire penser qu'il rejette, en arbitre, la responsabilité sur les conseillers, en voici quelques exemples :

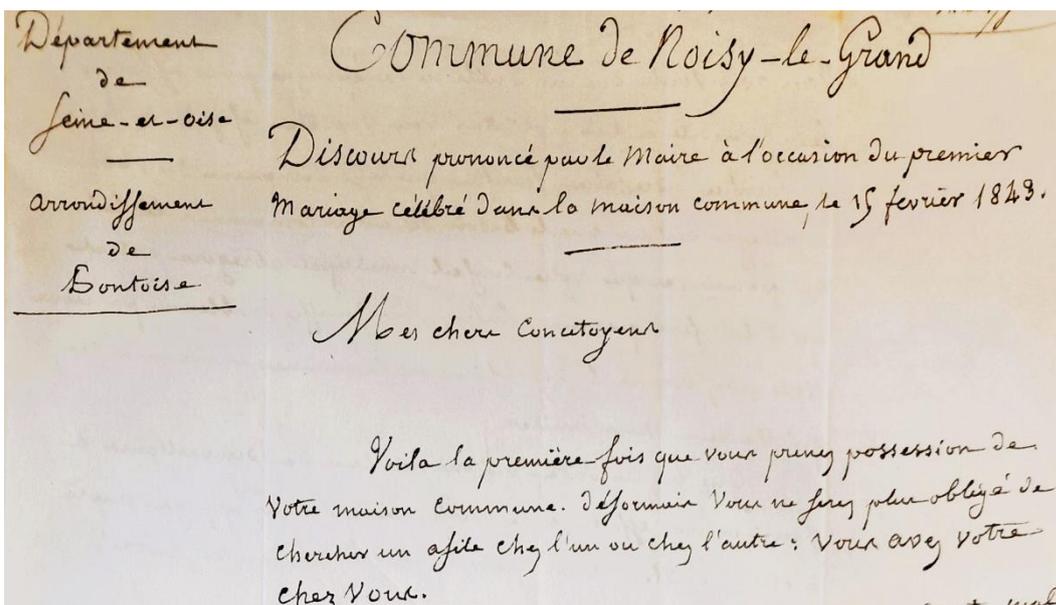
- « Il y a longtemps que vous regrettez que les moyens de la commune ne vous permettent pas de remplacer votre école de garçons »
- « Vous désirez sortir de la location d'une maison d'école pour les filles »
- « Vous désirez, aussi, faire de votre école de garçons un presbytère »
- « Vous vous êtes occupés de la recherche d'un local »
- « Vous vous êtes fixés sur la maison sise dans la Grande rue »

Quoi qu'il en soit le projet aboutit et la « Maison Desvignes » devient la mairie de Noisy-le-Grand jusqu'en 1926.



La mairie de Noisy-le-Grand et l'école des garçons (Collection M. Jouhanneau)

Le maire célèbre le premier mariage dans la nouvelle mairie le 15 février 1843.³⁹



Première célébration d'un mariage et discours du Maire

La preuve du changement nous est apportée par les recensements de population pour la rue de la Batte (partie terminale de l'actuelle rue Gambetta)⁴⁰ :

En 1841 « il n'y a que l'école des garçons », l'instituteur et son épouse

	Rue de la Batte.	Il n'y a que l'école des garçons		
	270	Mahé	Jean Marie premier instituteur	1
	270	Maupas	Genesière vicille	1
1841		Rue de l'Église, Rien		

Recensement rue de la Batte

En 1846 « le curé desservant et sa domestique »

	Rue de la Batte	287	973	Brechet	Emile	curé desservant
			974	Deloyneau	Elisabeth	sa domestique
	Rue de l'Église	288	975	Leperdre	Jean Pierre Alexandre	municipal
1846						

Recensement rue de la Batte

³⁹ Discours de M. Ruffin, Maire, Dévolution, Administration Comptabilité communale, Mairie Ecoles, 93/254, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

⁴⁰ Dénombrement de la population de Noisy-le-Grand, année 1841 et 1846, Archives numérisées, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Un certain nombre d'évènements vont émailler l'histoire de la nouvelle mairie ; petite ou grande histoire, nous citerons chronologiquement.

Le 20 juillet 1843, un poste de « secrétaire de mairie » est créé ; le poste n'existe pas en tant que tel avant cette date.⁴¹ *

** Cependant, dès la fin du XVII^e siècle, des « faisant fonction » sont présents dans la vie municipale. Ils participent à la rédaction des comptes rendus de séance, tiennent les registres de l'état civil, sont témoins permanents pour les naissances, les mariages, les décès. Ils sont souvent instituteurs tels les membres des familles Duchâteau ou Ménage.*

Le 3 juillet 1848 un décret de la II^e République adopte le suffrage universel.

En juillet-août 1848, le scrutin municipal se déroule donc au suffrage universel et une première scission apparaît au conseil ; trois conseillers démissionnent dès leur élection (Armand Laroche, ancien maire, Emile Sureau, Jean Buisson) *, en désaccord avec les idées libérales de la république**.

**Les démissionnaires réintègrent le conseil avec l'avènement de Louis-Napoléon Bonaparte*

***Opposition politique qui n'empêche pas l'ensemble des conseillers de cette période de prêter serment au roi Louis-Philippe puis à l'empereur Napoléon III. Unanimité, également, pour signer les motions de soutien lors des attentats, nombreux, dont les deux souverains sont victimes.*

En 1870-1871, la guerre et l'occupation par les Prussiens constituent bien évidemment un évènement majeur dans la vie des Noiséens, des élus et de la mairie :

Le 12 septembre 1870 : la majorité de la population est évacuée sur ordre du préfet. Les services de la mairie sont organisés au domicile parisien du maire adjoint Auguste Devies.

Le 18 septembre 1870 voit l'arrivée du premier uhlan à Noisy.

Le 28 janvier 1871, avec la signature de l'armistice, les Noiséens regagnent leur village. Mais ce n'est pas la fin du conflit et Noisy reste occupé jusqu'au 19 septembre 1871.

Le 26 décembre 1871, la Commission d'indemnisation des dommages de guerre remet son rapport qui témoigne des bouleversements causés par les travaux de retranchement militaires, l'installation de batteries d'artillerie, les bombardements, les destructions d'habitations, les dégradations commises par les occupants.

La mairie n'est pas épargnée : « la commune réclamait 5540 francs pour réparer les dégâts commis à la Mairie, aux écoles, au logement des instituteur et institutrice, refaire la couverture de l'église crevée par les obus (1200 francs), les murs ouverts du cimetière ».

Le château Périac, future mairie, subit des dégâts bien plus importants pour une somme de 100 000 francs (château lui-même et mobilier ; des Prussiens ont occupé le site).

Pour mémoire, les déclarations des Noiséens aboutissent à un total de 2,3 M de francs ramenés à 1,3 M par la commission.⁴²

Pendant la période d'entre-deux guerres qui suit, déroulons quelques évènements de la vie de la commune et de sa mairie.

Le 5 mai 1884, est adoptée la grande loi municipale évoquée plus haut. On rappelle qu'elle contraint les municipalités de se doter d'une mairie et de l'entretenir ; la mairie de Noisy-le-Grand a quarante ans !

⁴¹ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁴² HUSTIN A., Les Allemands à l'est de Paris, du canal de l'Ourcq à la Marne, 1870-1871, documents, souvenirs et anecdotes, Gallica.bnf.fr/ Bibliothèque Nationale de France.

Le 17 juin 1884, le conseil municipal vote favorablement la proposition du maire d'inscrire au frontispice de la mairie : République Française et la devise Liberté, Égalité, Fraternité. Il est également adopté de débaptiser la rue de Beauvais et de la renommer rue du Docteur Sureau qui vient de décéder. C'est la première fois qu'un conseil prend ce type de décision à Noisy.⁴³

la proposition déposée par le Maire au début de la séance, concernant l'inscription au frontispice de la Mairie, des mots : République française, et de la devise : Liberté, Égalité, Fraternité, est mise aux voix, et adoptée à l'unanimité.
 Le Président propose d'émettre le vœu que la Rue de Beauvais porte à l'avenir le nom de Rue du Docteur Sureau, en considération des services rendus par cet homme de bien.
 Cette proposition est aussi adoptée à l'unanimité.

Délibération du 17 juin 1884

Ce n'est que le 11 juin 1892, sur proposition d'un conseiller, qu'il est décidé qu'un drapeau « soit placé en permanence à la mairie ».

M. André demande qu'un drapeau soit placé en permanence à la Mairie
 cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération du 11 juin 1892

Enfin, trois événements que l'on pourrait qualifier de « signes des temps » :

Le 11 juin 1904 : le tramway, qui depuis le 11 août 1901 a pour terminus la rue du Brayer, dessert la mairie avant d'arriver à son terminus devant le château Périac.



La place de la Mairie et le tramway (Collection M. Jouhanneau)

⁴³ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Le 25 juin 1904, il est décidé que « *La traversée des troupeaux de bovins par la Grande Rue est interdite entre la place de la mairie et la Rue d'Alsace Lorraine.* »

Le 19 mars 1905 : le téléphone fait son entrée à la mairie.

Mais le 3 août 1914, c'en est fini de la paix avec le début d'un nouvel affrontement avec l'Allemagne.

Nous ne traiterons pas, ici, des événements militaires pendant les cinq années du conflit qui ensanglante l'Europe. Nous nous focaliserons sur les conséquences de la guerre sur la vie de la commune.

Devant les importantes pertes humaines du début des combats, le conseil municipal adopte, dès le 8 novembre 1914, le principe de l'érection d'un monument « *à la mémoire des soldats de notre commune morts pour la patrie* ». Le monument sera érigé « *sur la place face à l'église* ». ⁴⁴

Sur ce plan il ne faut, cependant, pas ignorer qu'il y a eu une présence militaire à Noisy pendant la guerre. La commune n'est pas si loin du front lors de l'avancée maximale allemande en 1914 (*la ligne de front passe par Coulommiers, Meaux et Luzarches d'est en ouest*).

Elle voit donc passer et stationner des effectifs militaires et accueille des blessés comme en témoignent quelques images.



115 NOISY-LE-GRAND — Avenue Chilpéric.
Avenue Chilpéric
A. B.
Transports militaires avenue Chilpéric (actuelle avenue du Général de Gaulle)
(Collection M. Jouhanneau)

⁴⁴ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.



Cantonement Grande rue (actuel 60 avenue Cossonneau) (Collection M.Jouhanneau)

Le fort de Villiers n'a eu qu'un rôle négligeable pendant le conflit.

Rappelons, enfin, que le conflit a fait 115 victimes dans le village ; nous en citerons deux ^{45 46} :

- René NAVIER, conseiller municipal, lieutenant, décoré de la croix de guerre (1879-1916).

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	Navier
Prénoms	René Augustin
Grade	Lieutenant
Corps	319 ^e R.I.
N°	81 au Corps. — Cl. 1899.
Matricule	68 au Recrutement Seine 2 ^e B.
Mort pour la France le	4 juillet 1916
à	Estries (Somme)
Genre de mort	Bue. à l'ennemi
Né le	16-9-1879.
à	Paris 3 ^e arr. Département Seine
Arr. municipal (P. Paris et Lyon), à défaut rue et N°.	
Jugement rendu le	
par le Tribunal de	
acte ou jugement transcrit le	17 janvier 1917
à	Mairie de Noisy-le-Grand Seine et Oise
N° du registre d'état civil	1404/8100
200-708-1022. [26434]	

N° 15 Mort pour la France.	
Transcription de l'acte de décès	Transcription de l'acte de décès. Le
René Augustin	Ministre de la Guerre. Acte de décès
17 Janvier	Exécution de la note ministérielle du 20 novembre 1906. L'an mil neuf cent seize, le six du mois de juillet à dix heures du matin, tant à Barbernières (Somme).
	Acte de décès de Navier René Augustin
	Lieutenant. 2 ^e Compagnie, 319 ^e Régiment
	d'Infanterie décoré de la Croix de Guerre
	Etoile d'Argent, né à Paris 3 ^e arrondissement
	le seize septembre mil huit cent soixante
	dix neuf N° 3103 domicilié en dernier
	lieu à Noisy-le-Grand (Seine et Oise)
	Mort pour la France, décédé à Estries
	Somme l'an mil neuf cent seize le quatre

René NAVIER (fiche Mémoire des hommes et transcription de décès à l'état civil)

⁴⁵ Mémoire des hommes, <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

⁴⁶ Actes de l'état civil de Noisy-le-Grand, Archives numérisées, Archives départementales de Seine-Saint-Denis, Bobigny.

- Georges MACQUART, noiséen, soldat de 2^e classe (1888-1914).

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	Macquart
Prénoms	Georges Adrien
Grade	2 ^e classe
Corps	1 ^{er} Régiment d'Infanterie Coloniale
N° Matricule	612944 au Corps. — Cl. 1901 506 au Recrutement Boulonnais
Mort pour la France le	22. 9. 14
à	Willebrouck (Belgique)
Genre de mort	Traité de l'ennemi
Né le	24. 10. 1888
à	Meaux
Département	S. et O.
Arr ^s municipal (Paris et Lyon), à défaut rue et N°.	
Jugement rendu le	3 Nov 1900
par le Tribunal de	Pontoise
acté en jugement transcrit le	27 Nov 1900
à	Noisy-le-Grand (S. et O.)
N° du registre d'état civil	
101-708-1922. [26434]	

N° 121	tu la signification, se nous fait le vingt huit novembre mil neuf cent vingt sous avons intégré nous transcrit le jugement suivant : Extrait du minute du Greffe du Tribunal civil de Pontoise. Jugement, le Tribunal. Par ces motifs. Déclare constant comme arrivé à Willebrouck, Belgique le décès de Macquart Georges Adrien, le 22 août 1914 âgé de 27 ans né à Meaux S. O. le 24 octobre 1888, fils des époux Auguste Adrien et de Françoise Gabrielle Munchey cellatave, domicilié à Noisy le Grand, tombé au 2 ^e Régiment d'Infanterie mort pour la France. Dit que le présent jugement lui sera lieu d'acte de décès, qu'il sera transcrit sur les registres de décès de la commune de Noisy le Grand et sur le domicile du défunt. Ordonne que la mention, du présent jugement et de la transcription, sera faite, seulement à la suite de la table de décès de l'année du décès. Sous réserve de l'effet légal de l'acte. Transcrit le vingt sept novembre mil neuf cent vingt à dix heures du matin par Jules Bourdeau Maire de Noisy le Grand.
N° 122	Le deux Décembre mil neuf cent vingt ont lieu mariage entre Guelorget Léon, de Noisy le Grand, officier de l'Etat Civil en l'absence du curateur, et Marie ont comparu publiquement en la mairie, comme Baccot, Mathieu Léon, Adolphe, André Guelorget, couvreur plombier, domicilié à Grande rue à Bry sur Marne, né le vingt deux novembre mil huit cent quatre vingt seize à Bry sur Marne fils naturel de Ernest Edouard Louis Guelorget fabricant et coauteur et de Adèle, Virginie Auguste Cor

Georges MAQUART (fiche Mémoire des hommes et transcription de décès à l'état civil)

Les archives de la ville nous informent sur ce qu'ont été les priorités auxquelles le conseil devait faire face en temps de guerre :

La tenue de l'état civil, les décès aux armées, les annonces aux familles.

Les problèmes de ravitaillement liés à la fois à la baisse de la production et aux réquisitions*.

*Un exemple : la recherche de semences pour cultiver toutes les surfaces utilisables

La fourniture de bois et de charbon, les négociations avec les fournisseurs d'énergie.

L'effort financier de guerre avec un budget chroniquement en déficit.

La diminution des investissements et les retards de chantier. *

*Un exemple : l'abandon du goudronnage de la Grand-rue faute de matériel réservé à la défense nationale

La guerre a, en outre, bouleversé temporairement la vie démocratique locale.

Le 19 mai 1912, Noisy élit un conseil municipal et un maire : Emile Grodet.

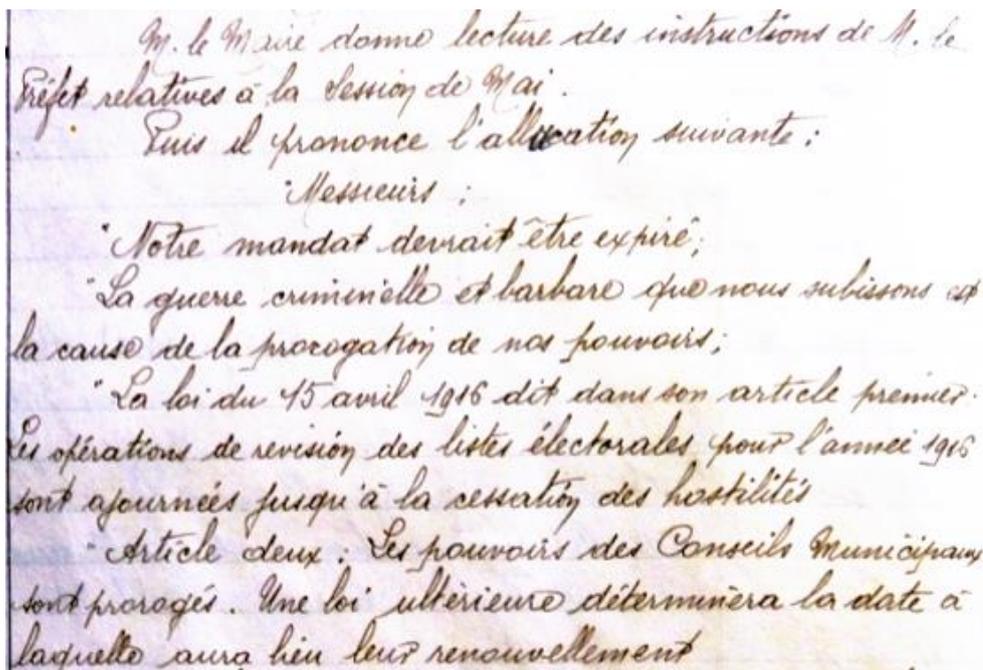
Le 26 mai 1916, le maire prononce une allocution⁴⁷ :

« Notre mandat devrait être expiré ; la guerre criminelle et barbare que nous subissons est la cause de la prorogation de nos pouvoirs.

La loi du 15 avril 1916 dit dans son article 1^{er} que les opérations de révision des listes électorales pour l'année 1916 sont ajournées jusqu'à la cessation des hostilités.

Dans son article 2 les pouvoirs des Conseils Municipaux sont prorogés. Une loi ultérieure déterminera la date à laquelle aura lieu leur renouvellement. »

⁴⁷ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.



Délibération du 26 mai 1916

Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé.

Le 10 décembre 1919, une nouvelle élection municipale a lieu avec, comme maire, Léon Bernard.

Le monument aux morts, financé par souscription, est inauguré le 4 décembre 1921.

Mais, dans l'immédiat après-guerre, apparaissent rapidement des insuffisances au niveau de la mairie. On parle d'exiguïté des locaux, d'insalubrité mettant en jeu la santé des occupants dans un contexte d'augmentation de la population :

« la Mairie actuelle étant insuffisante et insalubre, nous devons nous occuper en même temps que de l'intérêt général, d'assurer l'hygiène aux employés que nous occupons et surtout logeons. »

« L'exiguïté des locaux actuels de la Mairie ne répondent plus aux besoins d'une population qui, en quelques années, s'est accrue du double. »

« L'état de vétusté de ce bâtiment nécessite de grands frais d'entretien. »⁴⁸

Plusieurs campagnes de travaux de réhabilitation sont prévues en 1920, 1922, 1925.

C'est fort opportunément qu'Edmond Bernheim (1864-1957), homme d'affaires, lotisseur, responsable de nombreux projets, tant à Noisy, que dans toute la France, fait une proposition aux élus, le 4 janvier 1926 portant sur la vente du château Périac. *

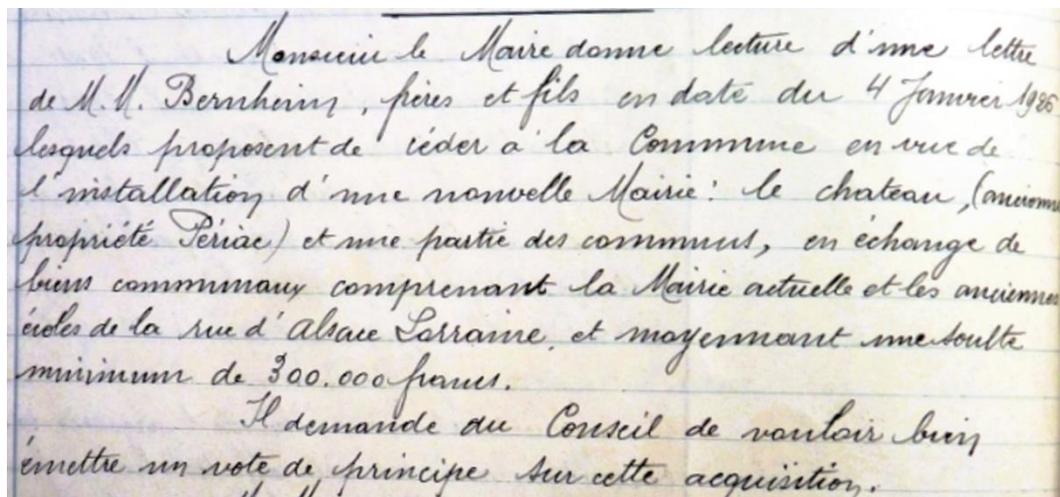
**En août 1925, une rumeur de vente était déjà parvenue au conseil.*

Edmond Bernheim est très proche de Marguerite Renée Arnal (1876-1967), veuve de Maurice Périac, dernier propriétaire du domaine de la Roche du Parc, décédé le 9 octobre 1921. Il est son conseiller et l'assiste dans la liquidation du domaine que Mme Arnal semble envisager.

Edmond Bernheim propose donc à la commune représentée par son maire de lui vendre une partie du domaine de La Roche du Parc pour en faire une nouvelle mairie, en l'occurrence le château et une partie du parc l'entourant, en l'échangeant avec l'ancienne mairie. Nous verrons qu'il achètera à son profit le reste du domaine pour le lotir.

⁴⁸ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

« Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de MM. Bernheim, père et fils en date du 4 janvier 1926, lesquels proposent de céder à la commune en vue de l'installation d'une nouvelle mairie : le château (ancienne propriété Périac) et une partie des communs, en échange de biens communaux comprenant la mairie actuelle et les anciennes écoles de la rue d'Alsace Lorraine et moyennant une soulte de 300 000 frs. »⁴⁹



Délibération du 10 janvier 1926

Au débat qui s'ensuit, on comprend qu'une première proposition a déjà été faite, dont on ne trouve pas trace, qui ne comprenait pas les communs. Quoiqu'il en soit :

« Le Conseil, à l'unanimité, donne mandat à M. le Maire pour poursuivre toutes diligences et démarches. »

La mairie de Noisy-le-Grand (1926-1944)

Mais, en premier lieu, retraçons l'histoire du château que nous appellerons communément le château Périac.⁵⁰

Le château fait partie du domaine de la Roche du Parc, avec :

La ferme du Clos Saint Vincent et ses terres, située rue Saint Vincent (actuelle rue de la République).
Diverses propriétés foncières disséminées sur l'ensemble de la commune depuis les bords de Marne jusqu'aux Richardets, de la frontière de Villiers-sur-Marne à celle d'Emerainville.

Cet imposant domaine qui, à une certaine période, représente 15 % de la superficie de la commune a été constitué par acquisitions successives (à partir de 1827) par Jean Isidore Buisson (1779-1862). Il est le descendant d'une famille de bourgeois de robe (notaires royaux, officiers du grenier à sel) de Cosne-sur-Loire (Nièvre) et qui s'installe à Noisy après le I^{er} Empire. Puis par :

Sa fille, Sophie Louise (1805-1881)

Son gendre, Augustin François Périac (1796-1869), avocat et « propriétaire ».

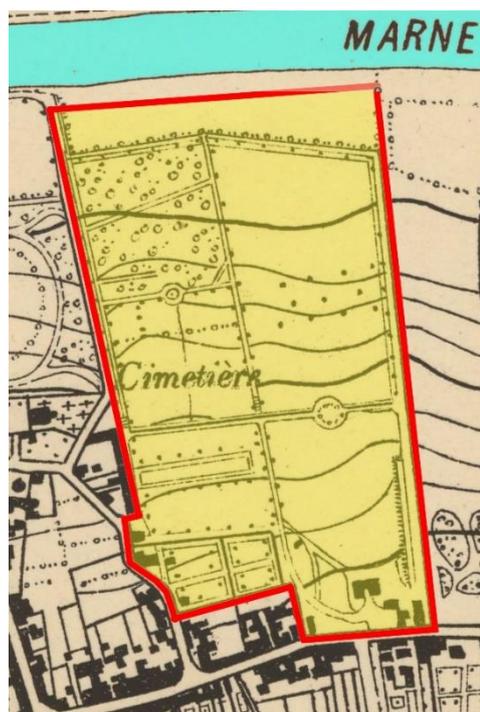
Il est le descendant d'une famille de « potiers de terre » * parisiens dont l'ascension sociale, au XVIII^e siècle, passe par le droit et l'architecture

Ses petits-enfants, Jules (1826-1903) et Henri Périac (1834-1898).

*La famille Périac conserve jusqu'au début du XX^e siècle une entreprise de production de carreaux d'ameublement, canal Saint-Martin (elle existe toujours quai de Jemmapes).

⁴⁹ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

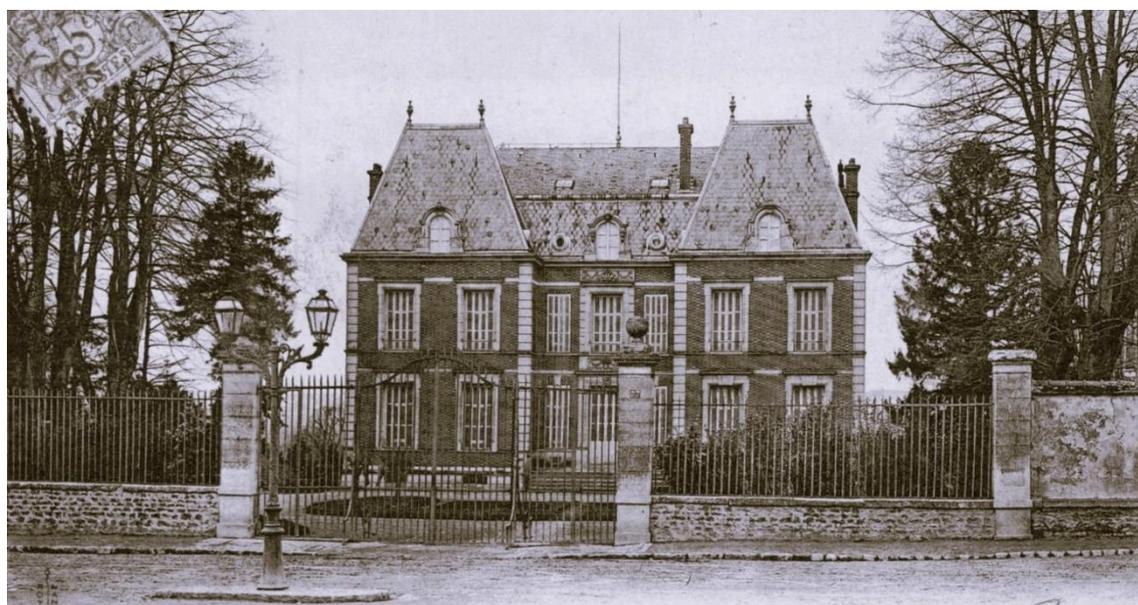
⁵⁰ Bourguignat A., Bulletin de NLGH, n°19, mars 2023.



Emprise foncière de la Roche du Parc

C'est Augustin François Périac et son épouse qui font construire le château en 1865. Augustin François n'en profite guère puisqu'il y décède le 11 juin 1869 (il est inhumé à Paris) **.

***Les membres des familles Buisson et Périac sont inhumés à Paris, principalement au Père Lachaise. Aucun de ses membres n'est inhumé à Noisy-le-Grand, même s'il y est décédé.*



Le château Périac vers 1900 (Collection M. Jouhanneau)

S'ensuivent, après son décès, plusieurs successions et partages. Les derniers descendants de la dynastie Périac sont deux frères, fils de Henri Périac : Maurice (1864-1921) et Roger (1866-1916).

Après le décès de Roger Périac, Maurice Périac est à la tête de la totalité du domaine reconstitué.

Au décès de Maurice Périac, sa veuve, Marguerite Renée Arnal, vend l'ensemble du domaine en quatre opérations entre 1922 et 1927.

Vente du Château Périac à la ville de Noisy-le-Grand

Le 26 juillet 1926, Marguerite Renée Arnal, Vve Périac, épouse en secondes nocces de Paul Bobier qui l'autorise, vend le château à la commune de Noisy-le-Grand représentée par son maire Léon Bernard.⁵¹



Acte de vente du château Périac à la commune de Noisy-le-Grand

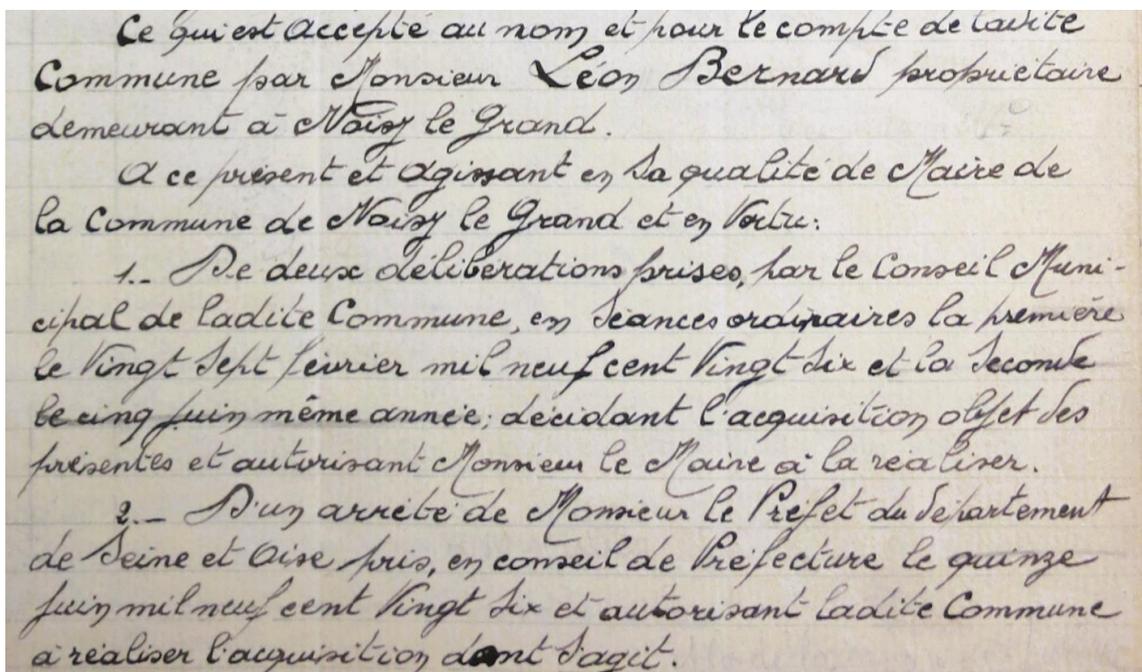
Chronologiquement, la vente a été précédée de trois procédures administratives :

Une première délibération du conseil municipal du 27 février 1926 et une deuxième du 5 juin 1926 :

Le Conseil vote « l'acquisition par la commune à Mme Bobier née Arnal de diverses parties de sa propriété située à Noisy-le-Grand, Grande Rue, dite château Périac »

Le Conseil vote « la vente à la société Bernheim frères et fils des immeubles ci-après désignés : la Mairie actuelle située Grande Rue avec ses dépendances et les anciennes écoles sises Rue d'Alsace Lorraine avec toutes leurs dépendances »

Un arrêté de Monsieur le Préfet du département de Seine-et-Oise « pris en conseil de préfecture le 15 juin 1926 et autorisant la dite commune à réaliser l'acquisition dont s'agit ».⁵²



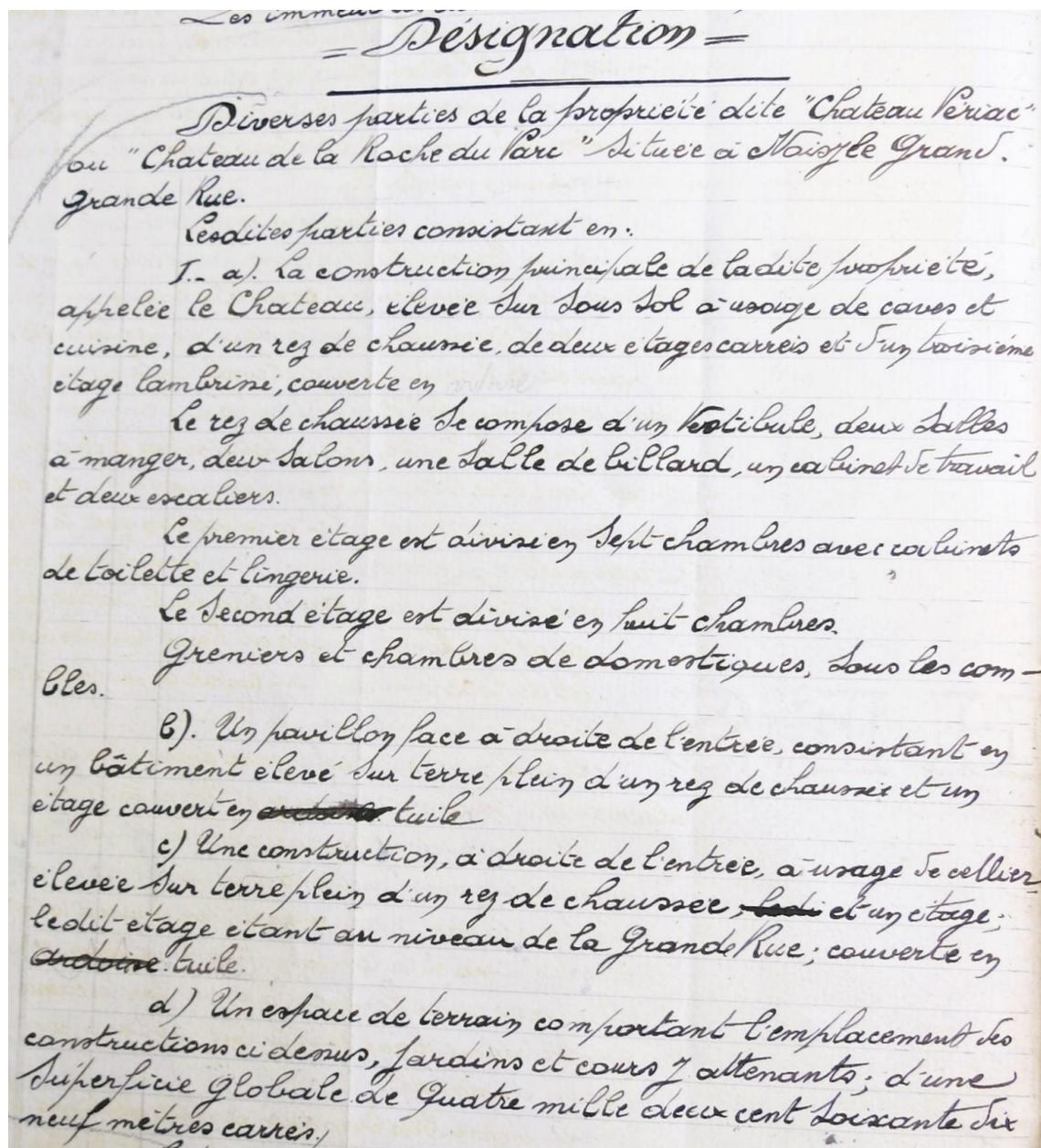
Procédures administratives, Extrait de l'acte de vente du château Périac

⁵¹ Minutes de l'étude de Neuilly-sur-Marne, 2E1/726, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

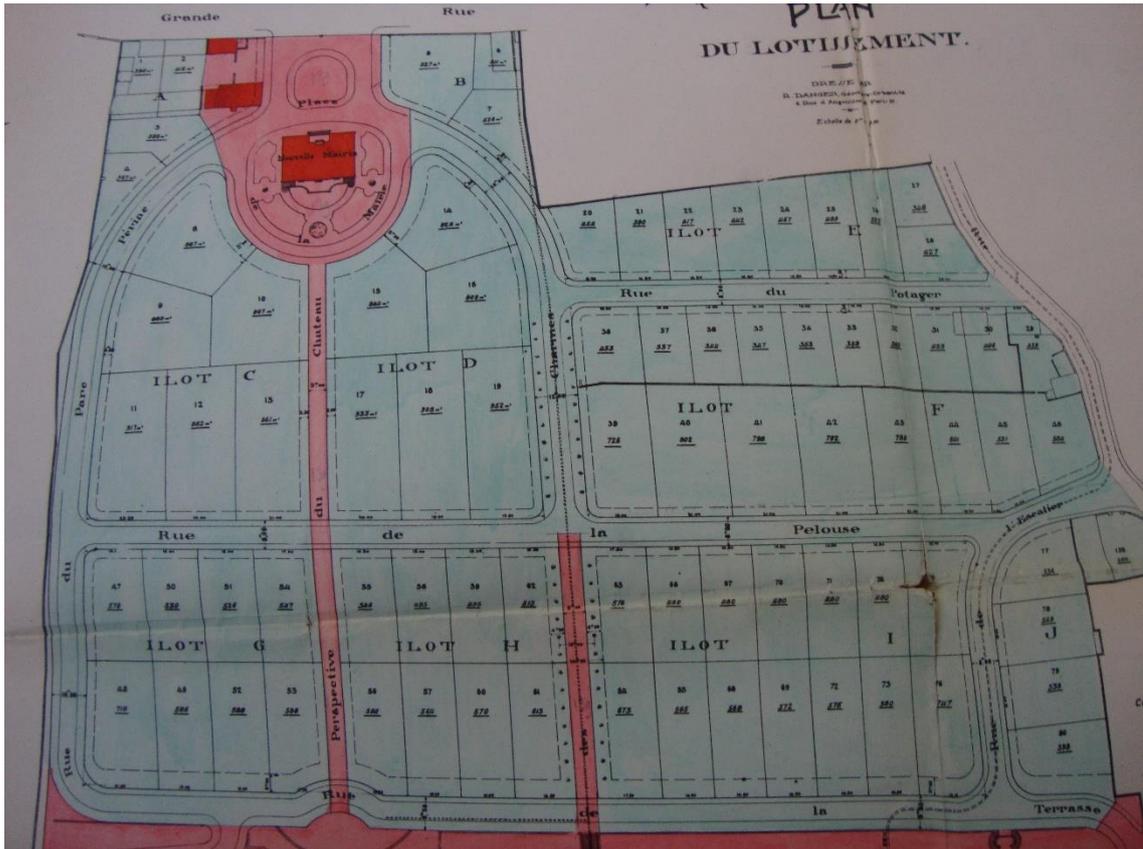
⁵² Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

La vente intéresse la construction principale « dit le château », deux pavillons à droite de l'entrée, un « espace de terrain comportant l'emplacement des bâtiments, jardins et cours y attenant, d'une superficie globale de 4279 m² ».

Marguerite Arnal Vve Périac vend le reste du bien à Edmond Bernheim (environ 18 ha) qui fait l'objet d'une procédure de lotissement.



Description du bien vendu à la commune, Extrait de l'acte de vente du château Périac

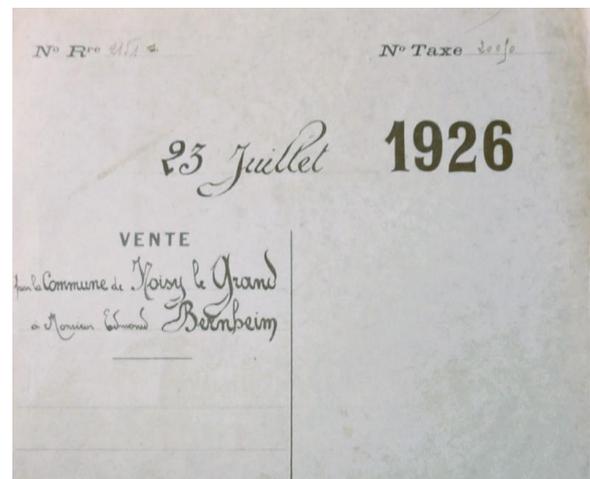


Bien vendu à la commune et lotissement du domaine restant, Plan annexé à l'acte de vente

Quant à l'ancienne mairie, elle est, comme nous l'avons vu, vendue à Edmond Bernheim dans le même temps.⁵³

Elle sera utilisée à des fins d'habitation puis cédée en 1946 à une association d'habitat social avant que la municipalité ne la rachète en 1987. *

**À noter que le préfet ayant créé une deuxième brigade de gendarmerie sur le territoire le 13 février 1926, la gendarmerie projette d'installer la nouvelle brigade dans l'ancienne mairie. Le projet ne voit pas le jour.*



Acte de vente de l'ancienne mairie

Déroulons, à présent, quelques dates dans l'histoire de la nouvelle mairie.

Elle est inaugurée le 31 juillet 1927.

⁵³ Minutes de l'étude de Neuilly-sur-Marne, 2E1/726, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.



Inauguration de la Mairie

À cette époque, sa disposition est la suivante :

Un rez-de-chaussée comprenant :
 Des bureaux dont celui du maire
 La salle des mariages
 La salle du conseil
 La salle des commissions
 Le secrétariat

Un premier étage comprenant :
 La salle des séances
 La bibliothèque

En 1927-1928, on y installe électricité et gaz.⁵⁴

En 1931, on lui adjoint le « clocher républicain » avec une horloge électrique.⁵⁵

En 1942, l'escalier d'honneur est construit.

La mairie pendant le deuxième conflit mondial

Comme pour le premier conflit mondial, nous ne suivons pas le déroulement des opérations militaires pour nous contenter d'évoquer les événements marquants survenus à Noisy.

Dès l'été 1939, la municipalité organise la défense passive en créant des abris voûtés, des tranchées, un poste de secours mobilisant du personnel, des véhicules et une ambulance. La supervision du dispositif est confiée à deux adjoints.⁵⁶

⁵⁴ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁵⁵ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁵⁶ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

En décembre 1939, un problème politique de fond secoue le conseil à la suite de la signature du pacte germano-soviétique et de la suspension du parti communiste français par le gouvernement. À Noisy, le conseil somme trois élus de ce parti de s'expliquer et les exclut des commissions municipales.⁵⁷

L'armée allemande arrive à Noisy le 14 juin 1940 sans combat et occupe le château Vian. Le 21 juillet 1940, le conseil débat des mesures à prendre en raison de l'occupation allemande. Les mesures portent sur⁵⁸ :

L'organisation du ravitaillement, un service du ravitaillement sera créé en octobre 1940.

L'organisation de la police.

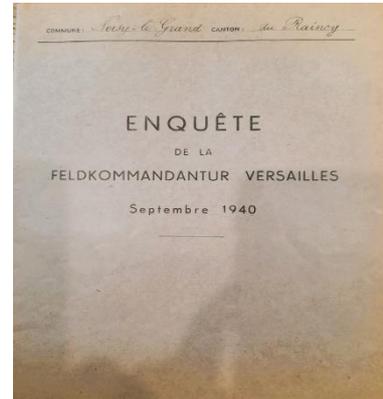
Les relations avec la Kommandantur qui réalise une enquête, dès 1940, portant sur la population, l'économie et le commerce, les services publics de la commune.⁵⁹

Voici deux exemples de décisions prises par le conseil municipal consécutives à la défaite militaire et à l'occupation allemande :

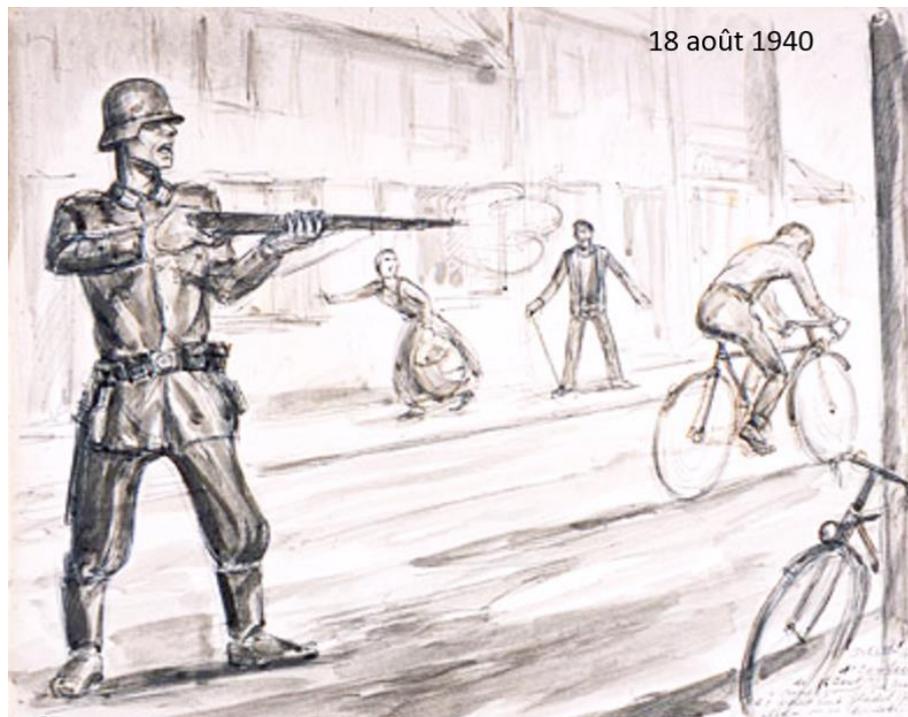
Les employés ayant quitté leur poste au moment de « l'exode » sont révoqués.

La police nationale ayant quitté le territoire de la commune, l'occupant oblige la ville à créer une police municipale.

Le 18 août 1940, un jeune postier, Émile Gladel, est assassiné par un militaire allemand alors qu'il circulait à bicyclette dans la Grand Rue.⁶⁰



Enquête diligentée par la Kommandantur de Versailles



Assassinat d'Émile Gladel, Dessin (Mémorial de la Shoah)

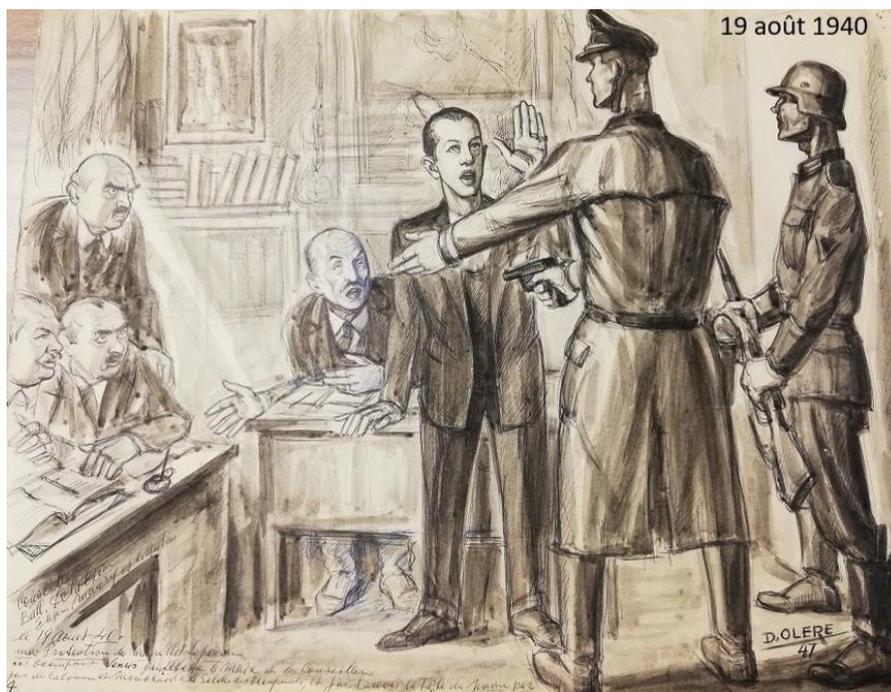
⁵⁷ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁵⁸ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁵⁹ Enquête de la « Feldkommandantur de Versailles », septembre 1940, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁶⁰ OLERE D., Dessin, 1945, Mémorial de la Shoah, Paris.

Le lendemain, 19 août, une rencontre conflictuelle avec menaces de mort a lieu dans le bureau du maire entre celui-ci, quelques élus et un officier allemand en présence de David Olère*, interprète.⁶¹



Confrontation entre un officier allemand et le Maire dans son bureau, dessin (Archives municipales de Noisy-le-Grand)

* *David Olère est un artiste peintre d'origine polonaise, citoyen français et noiséen depuis 1937. Il est interprète, engagé par la municipalité. Déporté à Auschwitz le 2 mars 1943, il revient à Noisy, en juin 1945, où il réside jusqu'à sa mort en août 1985. À son retour des camps, il immortalise les deux scènes, et bien d'autres témoignages de la déportation, dans ses dessins.*



Le Bureau du Maire devenu bureau des élus (cliché Claudine Bourguignat-2009)

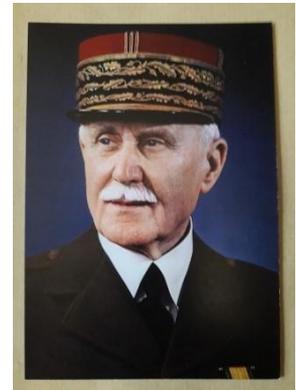
⁶¹ OLERE D., Dessin, 1947, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Le 7 septembre 1941 est installé un nouveau conseil municipal. Le maire et les conseillers sont nommés par le préfet de Seine-et-Oise, en respect de la loi du 16 novembre 1940 qui prévoit :

« Le maire est nommé par le préfet dans les villes comptant de 2000 à 10 000 hab. Les membres du conseil sont nommés par le préfet sur une liste de présentation établie par le maire ». ⁶²

La composition du Conseil est très voisine de celle du dernier scrutin municipal du 28 mars 1936 ; ceci n'est pas sans importance pour la suite, nous y reviendrons.

En cette période de changement de régime en France, la mairie affiche, le 7 septembre 1941, le portrait officiel du maréchal Pétain, assorti d'un vœu « de reconnaissance, de remerciements et de fidélité au chef de l'État ».



Portrait officiel du maréchal Pétain (1941)

De l'été 1940 à l'été 1944, la vie des Noiséens, comme partout en France, est rythmée par les conséquences de l'occupation avec ses pénuries et ses problèmes de ravitaillement, ses brimades et ses humiliations. La réponse à ces problèmes résume les activités du conseil municipal, de la même façon il doit faire face aux délations et aux demandes de l'occupant. ⁶³

Recensement des biens juifs

* Mort en déportation

Noms des propriétaires juifs	Adresse des immeubles	Nombre de pièces	Observations (état des lieux ou non)
19 JUIN 1944			
Buono	22 Grande Rue	1	occupé par la famille *
Sudowski	9 rue Louis Vaillant	1	occupé par la famille *
Suzanne	28 av. Chippierie	-	occupé par la famille
Vichnia	7 rue des Allées	-	terrain *
Tablonsky	32 Route de Champs	1	occupé par la famille *
Abramovici	29 Rue de la Station	3	occupé par la famille *
Guerbler	20 av. Beaujour	3	libre
Saba	58 av. de Paris	4	libre
Léry	51 av. de Paris	3	libre *
Letouch	62 av. de Paris	-	occupé par la G.V.
Franck	6 rue de la République	8	libre
Cajicario	2 rue de l'Union	-	-
Djire	14 rue des Girafliers	-	occupé par la famille
Zalmanton	10 rue J. Jaurès	3	occupé par la famille
Salomon	10 rue de la Ferrasse	-	libre
Renseignements transmis le 20.5.44 au			
Commissariat de Neuilly-Plaisance qui fournira l'état à la Préfecture			
Voir instructions au ... Bulletin Officiel n°24 du 16 juin 1944.			
19 JUIN 1944			

Recensement des biens juifs (juin 1944)

⁶² Journal Officiel de la République Française, n°321, 12 décembre 1940, Gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France.

⁶³ Recensement des biens juifs, juin 1944, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Le 23 octobre 1943, l'ouvrier ébéniste noiséen Louis Noger est fusillé au Mont Valérien pour faits de résistance.⁶⁴

Le 29 mars 1944, la commune subit un bombardement d'importance, causant des dégâts aux bâtiments publics, en particulier.⁶⁵

Reparation des dégats causés aux bâtiments communaux par le bombardement aeriens du 29 Mars 1944.

Monsieur le Maire rend compte que les dégats causés aux bâtiments communaux par le bombardement aeriens du 29 Mars 1944, sont évalués approximativement à 125.000, le bombardement se décomposant comme suit :

École des Filles du Centre	60.000 ₣
" Garage	15.000
" du Richardet	10.000.
" de la Harmonie	3.000.
Mairie	15.000
" annexe.	5.000
Garage des Pompiers	2.000.
Bains douches.	2.000.
Garage de la voisie	3.000
Eglise	8.000.
Presbytère	2.000
Total	125.000 ₣

Dégâts causés aux bâtiments communaux par le bombardement du 29 mars 1944

La dernière séance du conseil municipal se tient le 13 août 1944.⁶⁶

Le 3 septembre 1944, la délégation spéciale qui remplace le Conseil municipal rapporte que : pendant les combats pour la libération, on a déploré le décès de trois jeunes FFI noiséens tués au combat le 26 août 1944. La délégation prend les mesures nécessaires pour assurer une sépulture aux victimes.⁶⁷ *

**L'évènement est-il survenu à l'occasion de l'accrochage de Oissey-Forfry entre le bataillon Hildevert et l'occupant ? En réalité, le combat fait 10 victimes noiséennes reconnues par différentes sources !*

La ville est libérée par les forces américaines le 27 août 1944.

⁶⁴ <https://maitron.fr:splp.php?article15707>, notice NOGER Louis par Daniel Grason, Annie Pennetier, version mise en ligne le 27 février 2014.

⁶⁵ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C. et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁶⁶ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C. et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁶⁷ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Coquard C. et Coquard C, Archives municipales de Noisy-le-Grand.



Des éléments de l'armée américaine devant la mairie (coll. H. Lapersonne)

La vie politique reprend et comme cela a été déjà évoqué plus haut, le 3 septembre 1944, les « membres du conseil municipal sont réunis par le président de la délégation spéciale M. Frémaux » (procédure prévue dès la loi de 1884, en cas de carence du pouvoir local).

M. Frémaux et les autres membres de la délégation n'appartiennent pas au conseil nommé par le préfet en 1941.

Pour quelle raison une délégation spéciale ?

Une ordonnance du 21 avril 1944 prévoit, qu'après la libération « *les municipalités élues avant 1939 seront rétablies. Sont dissoutes les assemblées maintenues depuis le 16 juin 1940 et qui ont directement favorisé ou servi les desseins de l'ennemi ou de l'usurpateur. Ces assemblées seront remplacées par des délégations spéciales jusqu'aux prochaines élections.* »⁶⁸

Cette ordonnance est certainement appliquée à Noisy-le-Grand où de nombreux élus d'avant 1939 sont encore présents dans l'assemblée de 1941. Les nouveaux conseillers sont nommés par le préfet sous le contrôle du comité départemental de Libération.

La délégation spéciale installe plusieurs commissions : commissions chargées de l'approvisionnement, des transports, de la scolarité, de l'urbanisme. Mais aussi, une commission d'épuration qui voit 34 personnes inculpées, dont 20 internées au fort de Villiers.⁶⁹

⁶⁸ Journal Officiel de la République Française, Version imprimée à Alger, n°34, 22 avril 1944, Gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France.

⁶⁹ Délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand, compilation Barbier V., Archives municipales de Noisy-le-Grand.



La mairie actuelle

LES ITALIENS À NOISY-LE-GRAND

1^{RE} PARTIE : DE LA FIN DU XIX^E SIÈCLE AU DÉBUT DES ANNÉES 30

« L'émigration a toujours marqué notre vie depuis que nous sommes au monde. Mon grand-père a participé à la construction du Transsibérien. Nous, on avait la période où les hommes partaient, la période où les hommes arrivaient avec le chocolat. Mon père a travaillé en France pendant vingt ans dans la maçonnerie. Nous sommes restés avec ma mère et le père ne venait qu'une fois par an. Quand il venait, on allait se cacher. On a vécu dans un monde sans hommes, les hommes de l'âge de nos parents étaient tous émigrés.

Nous, en tant que fils d'émigrés, notre enfance a été marquée par ça.

Et moi, à quatorze ans, je suis partie en Suisse.

Mon mari est venu à quinze ans travailler à Noisy-le-Grand.

L'émigration a marqué notre destin. »

Mme Belfio, habitante de Noisy-le-Grand, originaire du Frioul.

Le phénomène migratoire est une composante essentielle de l'histoire de la population française. Noisy-le-Grand s'inscrit dans cette histoire et participe aujourd'hui comme hier à ce brassage d'ethnies.

À Noisy-le-Grand, comme dans le reste de la France, est venue se greffer une population allogène originaire d'Italie qui a fait souche et s'est intégrée sans heurts selon la mémoire des habitants. L'histoire des immigrants italiens de Noisy-le-Grand mérite d'être retracée afin de préciser dans quelle mesure l'intégration a été si facile et, dans ce cas, quels facteurs l'ont facilitée.

Noisy-le-Grand est restée très longtemps une commune à caractère rural. En 1965 est décidée la création de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. En 1972 est institué l'Établissement Public d'Aménagement de la Vallée de la Marne, Epamarne, et la ville nouvelle amorce son développement

En 1980, Epamarne note dans un document consacré à la population étrangère de Noisy-le-Grand « *une présence portugaise massive* », « *des familles maghrébines peu nombreuses* », « *des réfugiés du sud-est asiatique* », « *une minorité italienne importante d'implantation ancienne* ».

Si l'histoire des immigrants les plus récents est en train de s'écrire, celle des Italiens est achevée et presque oubliée en 1992, date de cette enquête.¹ Quelques patronymes la rappellent encore : entreprise Stragliati, établissements Cavanna, déménagements Grimaldi, école privée Francesca Cabrini. Ceci n'est que la partie visible de l'iceberg qu'est la population italienne de Noisy-le-Grand.

Le travail de recherche a reposé essentiellement sur le dépouillement des archives municipales et départementales et sur les interviews orales.

Le dépouillement des recensements a permis de suivre sur près d'un siècle (1886-1968) le phénomène migratoire italien à Noisy-le-Grand, de voir d'où et à quelle période arrivent les immigrants, quels métiers ils exercent, quels parcours ils ont suivis et comment s'est faite leur intégration et celle de leurs enfants.

Les recensements les plus anciens consultés en mairie qui montrent la présence d'Italiens remontent à 1886. Le dernier recensement consulté est celui de 1954. Celui de 1962 n'a pu être trouvé

¹ Ivana Vendramini-Willems, L'immigration italienne à Noisy-le-Grand (1886-1968) une intégration réussie, Mémoire de maîtrise, Université Paris IV, 1992.

ni aux archives municipales ni aux archives départementales de Bobigny ni à celles de Versailles (Noisy-le-Grand était en Seine-et-Oise avant la réforme administrative de 1964 qui a redécoupé les départements d'Île-de-France).

Les feuilles de ménage du recensement de 1968 ont pu être consultées mais, conservées dans la proportion de 1/20, d'après l'Insee, elles ne permettent d'étudier qu'un échantillon de la population italienne ou d'origine italienne. Elles donnent cependant un aperçu des modifications survenues dans l'immigration italienne. Précisément en 1968, les chiffres de l'immigration italienne qui avaient atteint leur maximum d'après-guerre en 1962 en région parisienne confirment leur déclin.

Les Italiens qui représentaient environ 19 % de la population étrangère en Île-de-France en 1962 ne représentent plus que 4,6 % en 1982.² Ils n'émigrent plus en masse.

Comment et pourquoi s'est faite l'immigration italienne dans ce coin de la banlieue Est ?

Noisy-le-Grand

Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, Noisy-le-Grand est une commune rurale à faible densité de population puis elle connaît une croissance rapide.³ Elle compte 6 808 habitants en 1946, 16 555 en 1962, 52 000 en 1992. En 2021, elle en compte 70 374.

En 1968, la ville entre dans une nouvelle phase de croissance, celle de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. La population active se compose alors pour près de la moitié d'ouvriers (47 %). Loin derrière viennent les employés (17 %). À cette date, Noisy-le-Grand constitue une transition entre la proche banlieue à l'ouest et les communes rurales de l'est. La superficie est en grande partie occupée par l'habitat (41 %), constitué à 80 % d'habitations individuelles caractéristiques des grands secteurs de lotissements pavillonnaires de la région parisienne et, comme dans les villages ruraux de l'Est, une partie du territoire est plantée de cultures maraîchères ou fruitières. 2 % du sol est occupé par l'industrie.⁴

Dans cette commune à caractère rural prolongé, comment peut-on expliquer l'importance de l'implantation italienne ?

L'histoire de l'immigration italienne à Noisy-le-Grand est étroitement liée au développement de la banlieue parisienne et à la transformation urbaine de la commune.

Le cadre de l'immigration italienne

Pour comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'immigration italienne à Noisy-le-Grand, il convient de rappeler quelques grands traits de l'immigration en France.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, la France est une terre d'immigration. Le faible développement naturel de sa population lui impose de faire appel à une main-d'œuvre étrangère nombreuse. Dès 1881, le cap du million d'étrangers est franchi. La Première Guerre mondiale avec ses 1,4 million de morts provoque une coupe sombre dans la population active et a un effet catastrophique dans le déclin démographique de la France, amorcé dès avant la guerre. Le taux de natalité y était alors le plus faible d'Europe.⁵

L'économie française a un besoin impérieux de main-d'œuvre pour la reconstruction des régions dévastées et pour son redémarrage. Elle lance un appel massif aux travailleurs étrangers. Il se produit

² La population étrangère en Île-de-France, Les cahiers d'Aspects, n°12, Insee, Paris.

³ L'actuel département de la Seine-Saint-Denis de la campagne à la banlieue, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 1987.

⁴ Projet de schéma des structures de Noisy-le-Grand. Rapport de mars 1968. Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne.

⁵ Jean-Claude Bonnet, Les pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres, Lyon, Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1976.

alors une vague migratoire qui porte en dix ans le nombre d'étrangers de 1,5 million en 1921 à 2,7 millions en 1931.⁶

Ce besoin de main-d'œuvre cesse avec la crise économique des années 30 et la seconde guerre mondiale puis se fait à nouveau sentir après la deuxième guerre. L'appel à l'immigration est encore une fois indispensable et à nouveau la France ouvre ses portes. Le démographe Alfred Sauvy écrivait en 1946 : « *Les prévisions sur l'immigration ne doivent pas être calculées d'après les seuls besoins actuels de la reconstruction mais tenir compte des besoins démographiques [...] Il faudrait une immigration portant sur 5 290 000 personnes dont 2 450 000 adultes.* »

L'Italie est un pays en retard par rapport aux autres nations européennes et apparaît comme un vaste réservoir de main-d'œuvre. Les paysans quittent les campagnes surpeuplées dans l'espoir de trouver à l'étranger un travail qu'ils ne peuvent trouver chez eux.

Environ 30 millions d'Italiens, c'est-à-dire l'équivalent de la population italienne du début du XX^e siècle, ont émigré pendant le premier siècle de l'Unité italienne (1860-1960).⁷

L'émigration est une longue tradition pour les Italiens. C'est d'abord une émigration de proximité. Les Italiens des vallées alpines se déplacent d'un versant à l'autre. Tout au long du XIX^e siècle se produit une émigration saisonnière vers les pays européens pour des activités de colportage, des travaux agricoles ou de grands travaux d'infrastructure. Les régions frontalières des Alpes et de la Provence rassemblent vers la moitié du dix-neuvième siècle près de 70 % des Italiens immigrés. Le reste est dispersé entre plusieurs pôles dont Paris est le plus important. Ceux qui se fixent alors sont souvent des spécialistes, des artistes, des hommes de spectacle, des artisans.⁸ La majorité des émigrants viennent d'Italie du Nord, des montagnes du Frioul et des campagnes de Vénétie, des régions frontalières du Piémont et de Lombardie.

Au début du XX^e siècle, les départs augmentent pour atteindre en 1913 le chiffre record de 870 000 émigrants. En 1911, dernier recensement avant la guerre, la France est le troisième pays d'accueil des émigrants italiens après les États-Unis et l'Argentine.

La Première Guerre mondiale n'interrompt pas mais réduit le flux migratoire qui reprend massivement après. À la pression de la misère économique s'ajoutent les exactions fascistes qui ont lieu bien avant l'arrivée au pouvoir de Mussolini, réaction des possédants aux grandes grèves avec occupation des terres et des usines de 1920-1921.

Les États-Unis ont fermé leurs portes par les lois des quotas de 1921 et 1924.

Le nombre d'Italiens recensés en France est de 450 000 en 1921, de 808 000 en 1931. C'est un flux migratoire sans précédent.

La crise économique et la Seconde Guerre mondiale marquent un coup d'arrêt puis l'émigration reprend. De 1947 à 1974, plus de trois millions de personnes laissent de façon durable ou définitive l'Italie.⁹

De cette diaspora, un courant traditionnel se maintient vers la France, là où l'économie française requiert des bras : régions agricoles du Sud-Est et du Sud-Ouest, régions industrielles de l'Est et de la région parisienne.

À Noisy-le-Grand, les premiers Italiens apparaissent sur le recensement de 1886.

⁶ Laurent Couderc, Les immigrés italiens dans la région parisienne pendant les années 1920, Thèse de doctorat de l'Institut Politique de Paris, 1987.

⁷ Zeffiro Ciuffoletti et Maurizio Degl'Innocenti, L'emigrazione nella storia d'Italia (1868-1975), Firenze, 1978.

⁸ Pierre Milza et Marianne Amar, L'immigration en France au XX^e siècle, Paris, Armand Colin, 1990.

⁹ Pierre Milza et Marianne Amar, op. cité.



Carte d'Italie

La politique française face à l'immigration

La France a eu dans l'ensemble une politique libérale face à l'immigration jusqu'en 1932 où elle est touchée par la crise économique. Dès l'après-guerre, en 1919, ont été conclues les premières conventions du travail qui assuraient l'égalité de traitement des travailleurs étrangers avec les nationaux en ce qui concerne les salaires et leur appliquaient la protection sociale en vigueur en France. Parallèlement il n'y a pas de réel contrôle de l'immigration, l'organisation en est laissée au patronat qui envoie des recruteurs sur place. Ainsi l'Office central de la main-d'œuvre agricole, dominé par les intérêts de la grande culture céréalière et betteravière, crée en 1924 avec le Comité des Houillères la Société Générale d'Immigration (SGI) qui organise le recrutement collectif de la main-d'œuvre étrangère.¹⁰

Une carte d'identité du travailleur est instituée en 1917 sans laquelle le travailleur étranger peut être reconduit à la frontière. Pour l'obtenir il doit produire un certificat d'embauche et justifier d'un emploi stable. Dans la réalité l'administration accepte de régulariser la situation de la plupart des travailleurs en position illégale.

R. MINISTERO DEGLI AFFARI ESTERI
 Direzione Generale degli Italiani all'Estero

L'ouvrier (1) manovale italien Linossi Pietro, fu Fedele
 di Resiutta (Udine) è stato arruolato per la Ditta Société Générale d'Entreprise chantier de Charpal (Lozère) - Francia
 cantiere di

Durée du travail sei mesi
 durata dell'impiego

Salario all'ora frs. 4.50 per i muratori e 3.50 per i manovali
 Salaro

Les frais de voyage seront rimborsate dopo sei mesi di lavoro
 Le spese di viaggio saranno

La domanda relativa N. 4839 a été visée, avec avis favorable, par le Ministère
 La domanda relativa N. 6 marzo 1929 è stata vistata con parere favorevole dal Ministero

Francis du travail le 6 marzo 1929 et par le
 del lavoro il

R. Ministero Aff. Esteri Dir. Gen. Ital. all'Estero il 16.3.1929

Udine 6 maggio 1929 - VITA spazio con. 40

Capo del R. Ufficio dell'emigrazione

(1) Indicare il mestiere: l'Emigr. la. 01000.

Certificat d'embauche

La présence des nombreux étrangers dont l'économie française a un besoin vital, les perspectives démographiques en baisse de la France ont pour aboutissement la loi du 10 août 1927 qui va faciliter la naturalisation des étrangers avec l'acquisition automatique de la nationalité française sans possibilité d'option.

D'après la loi de 1927, est français l'enfant né en France d'un père étranger lui-même né en France, l'enfant né d'un père naturalisé, l'enfant né en France d'une mère française, même si le père est étranger.

¹⁰ Joseph Rovani, Des Français contre les immigrés in L'Histoire n°57, juin 1983.

Toute femme française qui épouse un étranger garde sa nationalité à moins de manifester expressément une volonté contraire alors qu'auparavant la femme française qui épousait un étranger prenait la nationalité du mari et devait demander sa réintégration pour demeurer française.

La loi facilite la naturalisation en ne demandant plus que trois années de résidence en France au lieu de dix auparavant et en abaissant l'âge légal de 21 ans à 18 ans.¹¹ Les effets sont immédiats : les enfants issus de mariages mixtes, de plus en plus nombreux, sont français. Nous le constatons dès le recensement de 1931 à Noisy-le-Grand. Le nombre de naturalisés croît de 45 % entre 1926 et 1931 et la grande majorité sont italiens d'origine.¹²

Avec la crise économique des années trente, une loi est adoptée le 10 août 1932 pour protéger la main-d'œuvre française et fixe par profession et par région la proportion d'étrangers dans les entreprises alors que les milieux patronaux sont hostiles au projet de contingentement des étrangers qu'ils continuent à embaucher.¹³ En 1931, une loi institue la création d'une Caisse de Secours aux chômeurs en distinguant trois catégories d'étrangers. Parmi ceux-ci, les Italiens doivent être obligatoirement secourus s'ils sont en situation régulière.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la réglementation à l'égard des étrangers se durcit sous le gouvernement Daladier. En 1938 et 1939, plusieurs décrets sont adoptés pour les contraindre à partir.

Au lendemain de la Libération, en novembre 1947, est créé l'ONI, Office National d'Immigration, chargé de recruter, introduire et placer en France des travailleurs étrangers. Des accords sont conclus entre la France et l'Italie pour le recrutement de main-d'œuvre italienne, de même qu'entre la France et la Pologne dans le même sens. En 1948, 20 000 ouvriers italiens sont recrutés pour les mines françaises mais le plus gros de l'immigration est clandestine et l'ONI se charge de régulariser après coup. En 1957, le traité de Rome prévoit la liberté de circulation et d'emploi des membres de la CEE.

De la fin du XIX^e siècle à la veille de la guerre, le début d'une présence italienne à Noisy-le-Grand

La population de Noisy-le-Grand, qui était de 1 946 habitants en 1886, stagne autour de 1 700 habitants aux recensements de 1891, 1896 et 1901 et ne dépasse les 2 000 habitants qu'en 1906 avec 2 040 habitants. Dans un document d'études pour le programme d'aménagement et de rénovation de Noisy-le-Grand de 1962, on peut lire que « *antérieurement à 1925-30, le centre de Noisy-le-Grand était presque entièrement à caractère rural et villageois, en ce sens que, mis à part les produits vendus et les boutiques telles que boucheries, charcuteries, boulangeries, les autres produits de consommation courante, lait, beurre, œufs, fruits, légumes étaient vendus directement par les fermiers qui se situaient aux abords de la Grande Rue, des rues Pasteur, Gambetta et du Docteur Sureau. Cette dernière voie constituait le faubourg rural de Noisy-le-Grand* ». ¹⁴

¹¹ Jacques Girault, in L'immigration italienne dans les années 20, Paris, CEDEI (Centre d'études et de documentation sur l'émigration italienne), 1988.

¹² Georges Mauco, Étrangers et naturalisés en France, Annales de géographie, septembre 1937.

¹³ Edmond Galasso, Italiens d'hier et d'aujourd'hui, Mémoire de maîtrise, Université de Lyon III, 1984.

¹⁴ A. Danger, Programme d'aménagement et de rénovation du centre de Noisy-le-Grand, Archives municipales, 1962.



La rue du Docteur Sureau (coll. G. Lassarat)

La Monographie des instituteurs¹⁵ de 1898 indique : « *les exploitations agricoles appartiennent à la petite culture, chaque cultivateur possède et fait valoir un bien de quelques hectares seulement. [...] Les ouvriers, et ils sont nombreux, sont pour la plupart maçons. Beaucoup travaillent dans les centres voisins.* » Il y a quelques fermes mais elles sont peu nombreuses. La répartition des taxes foncières de 1931 en compte une de 25 hectares, une de 16 à 17 hectares, 4 de 10 hectares, les autres ne recouvrent que quelques hectares. Les cultures maraîchères dominent.

Les premiers Italiens apparaissent au recensement de 1886. La population active de Noisy-le-Grand est alors essentiellement rurale et ouvrière. Dès le début du XX^e siècle, ouvriers et employés l'emporteront sur les petits agriculteurs.

Le recensement de 1886 qui classe la population active par profession indique 600 personnes employées dans l'agriculture, 743 dans l'industrie, 212 dans le commerce, 32 dans les transports, 21 de la force publique, 85 professions libérales et 215 rentiers.

Les 600 personnes employées dans l'agriculture comprennent 132 propriétaires, 129 fermiers et métayers, 307 horticulteurs, maraîchers, pépiniéristes et 32 bûcherons et charbonniers.

À Noisy même, il y a une trentaine de petites entreprises où travaillent maçons, menuisiers, couvreurs, charpentiers, peintres en bâtiment, etc., une imprimerie qui passe de 17 ouvriers en 1908 à 45 en 1910.¹⁶

En 1901, le tramway de la Compagnie des chemins de fer nogentais relie Noisy-le-Grand à la porte de Vincennes en passant par Bry-sur-Marne et Nogent-sur-Marne à l'initiative du maire François Souchet. Une ligne de chemin de fer traverse bien le territoire de Noisy entre les stations de Villiers-sur-Marne et d'Émerainville mais il n'y a pas de gare à Noisy même. Les habitants doivent aller à pied jusqu'à Villiers ou bien prendre le train à Bry. Grâce à la ligne de tramway, de nombreux employés viennent habiter à Noisy pour travailler à Paris. Les premiers lotissements de début de siècle se

¹⁵ Monographie des instituteurs, Noisy-le-Grand, 1898, Archives municipales.

¹⁶ Contribution des patentes et taxes sur la valeur locative des locaux professionnels. Matrices des années 1908, 1910, 1914, Archives municipales.

développent. Sont créés les lotissements des Loges (1907), des Varennes (1907 et 1910), des Trente Arpents (1908), de la Croix-Biche (1909), de la Baronnerie (1909) et du Clos Montfort (1911).¹⁷

Le tramway contribue aussi à l'essor de la villégiature. À la fin du XIX^e siècle, l'engouement pour les bords de Marne touche toutes les classes sociales. Les guinguettes se multiplient sur la Rive Charmante, de même que les maisons secondaires des Parisiens. Pendant près de quarante ans, des années qui suivent la guerre de 1870 à celle de 14-18, ce fut la belle époque des bords de Marne qui voit foisonner bals, guinguettes, restaurants.

En ce début de vingtième siècle, Noisy présente le double aspect d'habitat pour une population modeste d'ouvriers, d'employés, de petits cultivateurs et de commerçants et d'autre part de lieu de plaisance pour une population plus aisée.

Les Italiens à Noisy-le-Grand avant la première guerre

Dans les recensements de 1886 à 1911, effectués tous les cinq ans, les étrangers représentent environ 4 % de la population noiséenne quand ils sont les plus nombreux (1886 et 1901) et à peine 2 % dans les années précédant la guerre (1906 et 1911). Les étrangers les plus nombreux sont les Belges et les Suisses suivis des Allemands.

	1886	1891	1896	1901	1906	1911
Total	77	68	51	77	38	36
Italiens	8	2	4	8	3	1
Belges	27		22	29	10	14
Suisses	18		15	16	15	13
Allemands	10		5	7	2	1
Américains	8			3	5	6
Hollandais	5		1	1	2	
Russes	1					
Chiliens			3	4		
Luxembourgeois			1	2		
Libanais				6		
Roumains						1
Divers				1	1	

Les étrangers à Noisy-le-Grand avant la guerre de 1914-18 d'après les recensements

Le recensement de 1891 n'indique pas les différentes nationalités présentes à Noisy en dehors des Italiens. En 1911, dernier recensement avant la guerre, il n'y a plus qu'un seul Italien pour 14 Belges, 13 Suisses et un Allemand. L'immigration belge a été longtemps dominante en France, elle perd sa suprématie au tournant du XX^e siècle au profit des Italiens. On compte en France 395 000 Belges pour 292 000 Italiens en 1896, 325 000 Belges pour 330 000 Italiens en 1901 et juste avant la guerre 287 000 Belges pour 419 000 Italiens.¹⁸

Les Belges travaillent plutôt dans les industries de transformation et dans l'agriculture. Les Suisses viennent vers les grandes exploitations de la Brie comme agriculteurs ou s'établissent comme artisans.

Les Italiens se concentrent dans trois régions principalement : le Sud-Est, la région lyonnaise et le département de la Seine, c'est-à-dire Paris et sa banlieue. Les Italiens en région parisienne forment le groupe étranger le plus nombreux. Dans la banlieue Est, ils se concentrent à Nogent-sur-Marne où

¹⁷ Les lotissements, Noisy-le-Grand, Archives municipales.

¹⁸ Pierre Milza et Marianne Amar, op. cité.

leur immigration est plus ancienne et sont originaires d'Émilie-Romagne, surtout des provinces de Plaisance et de Parme.

Qui sont les Italiens de Noisy-le-Grand ?

Les recensements nous fournissent des informations sur leur âge et leur profession.

En 1886, on compte 8 Italiens à Noisy mais 5 seulement sont sur les listes nominatives. Parmi ceux-ci, il y a 4 hommes célibataires et une femme, tous âgés de 40 à 46 ans. Ils ont probablement laissé leur famille en Italie. Deux sont maçons, deux sont commerçants, dont la femme, et le dernier est journalier.

En 1891, il ne reste que la commerçante. Tous les autres ont quitté la commune. Ont-ils suivi les chantiers ? Sont-ils retournés en Italie ? Rien ne permet de le dire.

En 1896, il y a 2 hommes de 36 et 40 ans dont l'un vit avec ses fils de 8 et 9 ans. L'un est charron, l'autre sculpteur, deux métiers de l'artisanat.

En 1901, le nombre d'Italiens passe à 8, parmi eux le charron. Ils sont 5 hommes de 34 à 45 ans, le fils de l'un d'eux âgé de 19 ans et 2 femmes de 34 et 39 ans.

Il ne s'agit pas de jeunes immigrés qui viennent de quitter leur pays. Ils ont très probablement travaillé dans diverses régions de France avant de venir à Noisy. Deux des hommes travaillent chez Ferber, l'usine de teinturerie située sur la commune de Bry-sur-Marne à la limite de Noisy, l'un d'eux est camionneur. Les trois autres travaillent à Paris : le charron travaille rue Fontaine dans le 9^e, un autre est employé rue de la Chapelle dans le 18^e où il y a beaucoup d'Italiens, le troisième est facteur de pianos également au métro la Chapelle. L'une des femmes est blanchisseuse, peut-être chez Ferber, l'autre ne travaille pas.

BLANCHIMENT & TEINTURE
 DE TRESSES & CHAPEAUX DE PAILLE
 TEINTURES PERFECTIONNÉES
 ETABLISSEMENTS
 Louis Ferber
 SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.000.000 DE FRANCS
 BRY-S-MARNE, le 2 Aout 1923
 (près Paris)
 Monsieur le MAIRE de
 - NOISY-LE-GRAND -

LANG MONOPOLE
 ET
 BLANCS ORDINAIRES
 EXTRA
 Adresse Télégraphique
 ANFERBER - BRY-SUR-MARNE
 TÉLÉPHONE
 BRY-S-MARNE N° 3
 AIRE : NOGENT. LE PERREUX - BRY

L'usine Ferber

Les Italiens viennent à Noisy parce qu'ils ont du travail dans la commune ou très près, comme ceux qui travaillent chez Ferber, ou bien parce qu'ils peuvent se loger à proximité de Paris où ils travaillent.

Dans cette fin de siècle à Noisy-le-Grand coexistent deux formes de l'immigration italienne : un reste de l'ancienne émigration de spécialistes, d'artisans qui apportent un savoir-faire, comme le sculpteur, le facteur de pianos et le charron, et ce qui sera le gros des troupes de travailleurs italiens d'après-guerre : les maçons et les manœuvres sans qualification. Ils vivent seuls, leurs femmes sont en Italie.

En 1906, nous retrouvons le camionneur de Ferber, qui a fait venir sa femme et sa fille de dix ans. Ce sont les seuls Italiens de Noisy, aucun autre ne s'y est fixé.

En 1911, il n'y a plus qu'une Italienne notée comme domestique chez Sœur Candide.

Nous avons peu de renseignements sur les Italiens qui ont habité à Noisy-le-Grand avant la Première Guerre mondiale et nous n'en retrouvons plus aucun après la guerre. Les recensements donnent des instantanés de la population à un moment précis et nous ne savons pas ce qui se passe entre deux recensements. Ces Italiens ont pu changer de commune, être naturalisés ailleurs ou rentrer en Italie comme l'ont fait de nombreux Italiens à l'approche de la guerre.

Outre les recensements, il y a des dossiers de naturalisations déposés à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. On y trouve à côté des dossiers d'un Belge et d'un Allemand (1888), d'un Chilien (1903) et d'un Suisse, celui d'un Italien déposé en 1889 en même temps qu'une demande d'admission à domicile. Avant 1927 en effet, l'étranger devait, s'il voulait devenir français, demander son admission à domicile et justifier de dix ans de résidence en France pour pouvoir demander sa naturalisation : l'assimilation de fait, après au moins dix ans de résidence en France, précédait l'assimilation de droit. Après 1927, trois ans de résidence suffisent pour pouvoir demander la nationalité française.

Cet homme est un Italien qui n'apparaît pas au recensement de 1886 ni à celui de 1891. Il est originaire de Côme et marié à une Française qui doit solliciter sa réintégration dans la nationalité française. La réponse à sa demande lui signifie qu'il peut être naturalisé tout de suite car il a plus de dix ans de séjour en France. Il est donc arrivé dans les années 1870. Son mariage avec une Française et sa demande de naturalisation témoignent de sa bonne intégration. Déjà avant la première guerre, de nombreux Italiens obtenaient leur naturalisation (35 à 40 % des étrangers).

Entre deux recensements vont et viennent des Italiens qui ne restent pas longtemps à Noisy-le-Grand. Ce n'est qu'une étape d'un parcours migratoire déjà largement entamé. Ils sont dispersés dans Noisy : rue Cressent, route de Gournay, rue de la République, route de Bry.

À la veille de la guerre, au recensement de 1911 il n'y a qu'une Italienne, domestique employée par « l'entreprise Sœur Candide »,¹⁹ dont la profession est mentionnée comme hospitalière. C'est une religieuse. Or l'établissement où exerce Sœur Candide, Jeanne Faurastie à l'état civil, propriétaire des lieux, deviendra après la guerre un important orphelinat pour petites filles d'immigrés italiens.

L'orphelinat italien

C'est aujourd'hui l'école privée Françoise Cabrini, du nom de la mère supérieure fondatrice, Francesca Cabrini, religieuse italienne. La propriété de Sœur Candide était autrefois la résidence de Joséphine de Beauharnais, située rue du docteur Sureau. Sœur Candide désire y installer un sanatorium pour enfants tuberculeux. En effet la famille d'Ormesson fonde dans la région des hôpitaux, des

¹⁹ Recensement de 1911, Archives municipales.

sanatoriums pour enfants car l'air est réputé sain. Ces maisons sont dirigées par des religieuses.²⁰ L'Œuvre d'Ormesson, créée en 1894, s'installe dans l'ancienne résidence de Joséphine de Beauharnais.

En 1901, on y note la présence de sept Sœurs de la congrégation de Sainte-Anne de Feugarolles qui dépend de l'Œuvre d'Ormesson des enfants tuberculeux et dont la mère supérieure est Sœur Candide.²¹ En 1902, le conseil municipal proteste contre la création par les religieuses d'un hôpital pour enfants tuberculeux.

L'orphelinat italien n'est mentionné dans les recensements qu'après la guerre. Des œuvres d'assistance aux Italiens de la région parisienne, l'orphelinat de Noisy-le-Grand fut la plus efficace et la plus durable. Il a été créé par les Sœurs Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus, congrégation de Lombardie fondée en 1880 par Maria Francesca Cabrini (1850-1917) dans le but de soulager la misère des émigrés italiens dans le monde et de prévenir la perte de sentiment religieux au contact de cultures différentes. De nombreuses œuvres charitables sont créées pour leur venir en aide.²²

Lors de sa venue en France en 1898, Francesca Cabrini obtient l'ouverture de la première communauté sur le sol français des Sœurs missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus qui a pour but de prendre en charge les orphelines italiennes. En 1899 un local est obtenu et en 1900 est ouvert l'orphelinat à l'initiative d'un « Comité de Dames »²³ regroupant des membres de l'aristocratie parisienne qui ont pris en pitié les orphelins italiens livrés à eux-mêmes.

En 1910, la décision est prise de chercher des locaux plus vastes. Francesca Cabrini est alors en Amérique où elle est chargée par Mgr Scalabrini, évêque de Plaisance qui a publié en 1887 un opuscule choc sur « L'émigration italienne en Amérique », de porter assistance aux émigrés. Elle entend parler d'une propriété à Noisy-le-Grand.

Avec l'aide de l'ambassadrice Bice Tittoni, les Sœurs missionnaires achètent l'ancienne propriété de Joséphine de Beauharnais pour 150 000 F en 1914. Elle se compose d'une grande maison et d'un parc de cinq hectares où se trouvent aujourd'hui l'école privée cédée à une congrégation française et une maison de retraite pour Italiens, à l'origine. Les orphelins sont alors transférés à Noisy-le-Grand. Un article de Don Quichotte, journal italien, note en 1920 : « *aujourd'hui les orphelins vivent dans une villa princière à Noisy-le-Grand, au sommet d'une butte charmante que la Marne baigne et qu'un bois embaumé entoure* ». En 1922 les garçons sont transférés à Vitry-sur-Seine.

Au vu du recensement de 1911 qui note la présence d'une religieuse italienne exerçant les fonctions d'hospitalière aux côtés des religieuses de la congrégation de Sœur Candide qui soignent les enfants tuberculeux, on peut supposer que l'information de la vente de la propriété est parvenue par l'intermédiaire de cette religieuse italienne jusqu'aux Sœurs missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus.

Un habitant de Noisy, M. Lapersonne, ancien conseiller municipal, raconte : « *Pendant la guerre, il y a eu un orphelinat italien dans la propriété de Joséphine de Beauharnais. Sœur Candide s'y est installée puis elle a fait faillite et alors les Sœurs italiennes ont acheté la propriété pour faire un orphelinat. C'est l'ambassade d'Italie qui a acheté.* »

Les orphelines italiennes remplacent les enfants tuberculeux dans l'ex-résidence de Joséphine de Beauharnais.

²⁰ C'était hier à Noisy-le-Grand, Souvenirs des temps passés, Syndicat d'initiative de Noisy-le-Grand.

²¹ Valérie Barbier, École privée Françoise Cabrini, Rétrospective historique, Archives municipales.

²² Caroline Wiegandt-Sakoun, Les missions catholiques italiennes en France, in Les Italiens en France, 1914-1940., Rome, École française de Rome, 1986.

²³ Laurent Couderc, op. cité.



Inauguration de l'orphelinat italien (coll. C. Lassarat)

La vague d'immigration de l'après- guerre : une population qui fait souche

À l'approche de la guerre, de nombreux Italiens sont rentrés chez eux mais dès l'immédiat après-guerre, beaucoup sont contraints de revenir à cause de la crise économique qui frappe très durement l'Italie alors que la France avec ses 1 325 000 morts, ses 1 100 000 invalides, ses régions dévastées à reconstruire lance des appels urgents à la main d'œuvre étrangère.

À Noisy, arrivée et croissance de la population italienne dans l'entre-deux-guerres

Les recensements de 1921 à 1936 à Noisy-le-Grand indiquent :

1921	2 584 habitants	74 étrangers	13 Italiens
1926	4 410 habitants	219 étrangers	74 Italiens
1931	6 407 habitants	437 étrangers	213 Italiens
1936	7 050 habitants	365 étrangers	214 Italiens

Le nombre d'Italiens double en France de 1921 à 1931, année où il est à son maximum avec 808 000 personnes soit près d'un million si l'on tient compte de l'immigration clandestine. Un étranger sur trois en 1931 est italien.

En 1931 à Noisy-le-Grand, il y a 213 Italiens pour 57 Belges, 12 Suisses et 20 Polonais. L'immigration italienne l'emporte largement sur la vieille immigration belge et suisse. Les premiers Polonais, Arméniens, Espagnols et Russes apparaissent.

Les Polonais sont recrutés après la guerre pour les mines et l'agriculture sous l'égide de la SGI, Société Générale d'Immigration, et forment avec les Italiens le grand afflux d'étrangers des années 20 en France.

En 1931 on note un nombre important d'Espagnols et de Portugais à Noisy-le-Grand : 72 Espagnols, 39 Portugais. Il s'agit d'un phénomène ponctuel. Ils sont recensés pour la plupart sur la

propriété du bois Saint Martin où ils ont été embauchés massivement comme bûcherons pour des travaux de déboisement. Au recensement suivant, en 1936, ils ne sont plus que 23 au total.

Cette présence croissante des Italiens à Noisy participe de l'accroissement important de l'immigration étrangère dans la région parisienne en pleine phase d'industrialisation.

C'est en grande banlieue que l'accroissement de la population italienne est le plus spectaculaire, dans les départements de Seine-et-Marne et surtout de Seine-et-Oise dans lequel se situe alors Noisy-le-Grand et où le taux d'accroissement démographique est le plus élevé et l'expansion urbaine la plus forte. La population totale y augmente de 47 % entre 1921 et 1931. Cette urbanisation apporte avec elle les travailleurs du bâtiment, les immigrés italiens.

Le nombre d'Italiens augmente plus rapidement que la moyenne des étrangers et ils forment le plus important groupe d'étrangers de Noisy. Cependant ils ne représentent que 0,5 % de la population de Noisy en 1921, 1,6 % en 1926 et 3,3 % en 1931, date à laquelle ils sont le plus nombreux.

Misère et fascisme : deux bonnes raisons de s'exiler

Certains des émigrants arrivés à Noisy-le-Grand dans l'entre-deux-guerres ont raconté les conditions dans lesquelles ils ont fui l'Italie. Parfois ce sont les veuves ou les enfants de ces premiers émigrants qui ont raconté pour eux. La misère est le principal motif qui les a incités à prendre la route et à tenter leur vie ailleurs. Les interviews ont été faites en 1991-1992.

M. Fabris du Frioul, né en 1905 : *« Mes parents étaient paysans, on était trois enfants seulement, les familles étaient souvent plus nombreuses. J'ai commencé à travailler à dix ans, je roulais la brouette... Je rapportais à dix ans une misère de paye, ma mère m'a donné deux sous en récompense : un cuivre rouge, la « palanca », ça fait à peu près deux centimes. En 1917 j'ai travaillé pas loin du front, j'ai fait 80 kilomètres [...] Dans le temps, chez nous, ils laissaient leurs femmes à la maison. Avant de partir, les vieux disaient : la femme doit garder trois piliers de la maison car le mari envoyait de l'argent à la maison et la femme devait l'économiser pour sauver les trois angles de la maison... »*

L'émigration est pour les gens du Frioul, région frontalière de l'Autriche et de l'ex-Yougoslavie, un phénomène connu. Les Frioulans partent surtout vers l'Est. M. Fabris, 87 ans au moment de l'interview, parle des « vieux » de son enfance. Il s'agit des adultes des années 1915-1920, des Italiens nés à la fin du XIX^e siècle.

M. Barra, né en 1900 à Brossasco, commune du Piémont qui a fourni de très nombreux émigrants au XIX^e siècle et qui a contribué, avec d'autres communes voisines, à fonder la colonie italienne de Levallois-Perret et du 17^e arrondissement qui travaillait essentiellement dans la fumisterie : *« Je suis venu à treize ans dans les Hautes-Alpes. Je gardais les moutons à Saint-Véran, la plus haute commune d'Europe. Il y avait 320 familles. Je suis de Brossasco, c'est près de la frontière. Les enfants des Français étaient à l'école à Gap et nous on faisait leur travail... J'étais d'une famille de dix enfants, deux sont morts de froid. J'ai fait le service militaire en Italie, fini le service je suis venu là [...]. Là-bas il n'y avait pas de travail, c'était dans la montagne, il y a beaucoup d'émigrés de là-bas, qui ont des enfants et qui sont ici. [...] Mariés en 1924, on est venus en France, on n'est plus retournés en Italie. On est restés. [...] À Paris, il n'y avait que les Italiens qui faisaient le travail dur. Alors il n'y avait pas de voitures, alors on tirait les voitures à bras. Après 1918, tout était démoli pendant la guerre (sic) alors ils ont fait appel à tout le monde. Dans la Somme et le Pas-de-Calais, ils venaient les chercher chez nous en leur promettant la lune et le soleil et puis après ils couchaient dans des baraques. »*

Mme Barra : *« À Brossasco, on mangeait des châtaignes et des pommes de terre. On n'avait rien à vendre. Mon père est parti en Amérique, il avait des dettes à payer mais pas de travail alors il est parti en Amérique avec ses deux frères qui y étaient déjà allés. On avait juste une ou deux vaches. Mon père est parti en 1913, il est resté en Amérique jusqu'en 1920 [...] Les gens du Frioul, eux, allaient*

plutôt vers l'Est. À l'époque de mon oncle et de mon père, il y en a énormément qui sont allés en Amérique, au moins quinze millions (sic). »

M. Barra : *« De 1888 jusqu'en 14, 18 millions d'Italiens sont partis en Amérique et même pas la moitié sont revenus (sic). Il n'y avait pas de travail en Italie. Quoi faire ? Une famille qui avait cinq ou six enfants, il n'y avait de la place que pour un. Ce n'est plus comme ça maintenant. Quand je suis parti à treize ans, j'ai fait la route à pied, en deux heures on était en France, on traversait le col. Il n'y avait que quatre lignes qui marchaient, celle de Vintimille, celle de Modane. Notre patois, c'est le même que celui de Saint-Véran, les mots se ressemblent. Je gagnais 120 francs du 15 avril au 15 octobre. »*

Au Piémont, il y a aussi une émigration saisonnière de frontière. On part pour les travaux agricoles du printemps et on revient au pays l'hiver. D'autres partent, chassés par la crise économique.

M. Manna, né en 1918, deuxième génération, du Frioul-Vénétie-Julienne : *« Je suis né en 1918 à Monfalcone, je suis le premier né italien dans ce village qui, avant, était austro-hongrois : Ronchi dei Legionari, à 28 kilomètres de Trieste, là où Mussolini a été blessé pendant la guerre et hospitalisé à l'hôpital de Monfalcone. (...) À partir de 1924, après la mort de Matteoti, Mussolini a instauré une dictature plus forte. Il y a eu une émigration politique. Mes parents, c'est une émigration économique. Mon père travaillait sur les chantiers navals à Monfalcone. En 1928, il n'avait pas encore été licencié mais de 10 000 ouvriers il en restait 2 000 et les licenciements continuaient. Les derniers bateaux partis étaient le Vulcania et le Saturnia, mon père y avait travaillé. Il a donné sa démission aux chantiers navals car il pensait qu'il allait être licencié, il était payé de moins en moins. Ma mère et moi nous sommes venus avant lui en 1928 en France. J'avais dix ans. »*

Mme Janin, née en 1933 en France, deuxième génération : *« Mon père est né en 1900 à Fiaschetti, province de Sacile dans le Frioul, dans une famille de six enfants, ma mère à Zaghet dans une famille de onze enfants. Mon père est venu en France vers 1922-23 parce qu'il avait fait faillite avec ses frères dans la maçonnerie... Mon père, mes oncles sont venus avec la valise. Je ne sais pas s'ils sont venus à travers la montagne. [...] En Italie ma mère était bonne chez les autres. Elle a été placée à onze ou douze ans. Tous les enfants étaient placés au fur et à mesure qu'ils grandissaient. [...] Ma mère était bonne chez une institutrice très gentille, elle mangeait à leur table alors que ma tante, celle qui est partie au Brésil, mangeait dans une gamelle. Le père venait chercher la paye, la gamine ne voyait pas l'argent. »*

Victor Lovera, né en 1929, deuxième génération : *« Mon père est né en 1893 dans le Piémont, dans le Gran Dubbione. C'est un joli paysage de montagnes mais il n'y avait rien pour vivre. Il y avait des chèvres. Ils se nourrissaient de châtaignes. »*

À partir de 1920 les exactions fascistes qui terrorisent la population viennent s'ajouter à la misère pour chasser les Italiens hors de chez eux. Aux yeux des antifascistes, la France est le pays des Droits de l'Homme et de la Liberté.

Mme Zamolo, épouse française de Gelindo Zamolo, né en 1904 à Venzona, province d'Udine dans le Frioul, parlant de son mari décédé : *« Il est venu en France à seize ans, seul, à cause du fascisme. Il était ouvrier en Italie. Il avait une conscience communiste. Il est parti sous le fascisme, en 1920 je crois. Les fascistes voulaient le tuer, il était contre eux. Ils ont sonné chez lui, il est monté sur le toit, les fascistes ne l'ont pas vu tellement il s'était couché à plat. Ils étaient méchants. Il est parti à la nage, il avait à peu près seize ans. Il est venu travailler chez son oncle à Paris, il est arrivé clandestin. »*

Mme Pautot, née Quattromini à Naples en 1915, deuxième génération : *« Je suis arrivée en février 22, à sept ans. Je venais de Naples avec ma mère, mon père était venu deux ans avant sur la Côte d'Azur. Il travaillait dans les tortues de mer, les peignes en écaille de tortue, sur le ventre il y a l'écaille blonde, il faisait des tas de choses : des porte-cigarettes avec des fleurs, des peignes. Sous Mussolini, le patron de mon père n'a pas voulu rester sous ce régime. Il a demandé à ses ouvriers qui voulait bien le suivre*

en France. Mon père est parti avec lui. Il est allé rue du Faubourg Saint-Honoré. Il y avait beaucoup de maisons de commerçants d'écaille, comme la maison Moralito. Puis on est restés en France. »

Elsa Ronchini, née à Parme, en Émilie-Romagne, région de forte opposition au fascisme : *« Mon père avait vingt, vingt-cinq ans au moment du fascisme. Il a milité en Italie, à Parme où je suis née. À ma naissance, mon père était en prison. À ce moment-là, c'étaient les socialistes, les libertaires, les anarchistes, on les surnommait comme ça, qui y étaient. Chaque fois qu'il était pris dans une manifestation, il allait en prison. Il a été obligé de partir en catastrophe, il était menacé de mort. D'ailleurs on l'a laissé pour mort dans un transport. Il a fui l'Italie en cachette pour la France, c'était un pays qu'il admirait beaucoup, le pays des Droits de l'Homme. Il lisait Baudelaire, Anatole France. Il est venu en France parce qu'il admirait la France. Ma mère me disait que quand elle m'attendait, on la battait, on frappait ma mère pour savoir où était caché mon père. Mon père est parti en 22-23 d'Italie... »*

M. Lorenzi, né en 1952, deuxième génération : *« Mon père est né en 1897 à Rotzo près de Vicenza, en Vénétie. Il est arrivé en France vers 1922, seul. Il a fait la guerre en Italie, il est venu en France après. Il est parti pour des raisons politiques. Il n'a pas supporté le fascisme. Son père était agriculteur. C'était l'aîné d'une famille très nombreuse. Sous-officier, il a été dégradé pour refus d'obéissance. »*



M. Lorenzi

Les premiers Italiens à Noisy après la guerre

Recensement	1921	1926	1931
Italiens	13	74	213
Belges	18	36	57
Suisses	18	16	12
Polonais	0	13	20
Américains	2	0	1
Britanniques	2	2	2
Tchèques	4	2	3
Hollandais		4	
Canadiens		5	
Roumains		3	
Portugais		2	72
Russes		3	
Grecs		2	
Espagnols		1	39
Divers	17		
Total	74	163	

Au recensement de 1921, sur 74 étrangers il y a 18 Belges, 18 Suisses et 13 Italiens dont 2 originaires du Piémont, 2 du Val d'Aoste, 2 de Lombardie, trois régions frontalières, 5 de Vénétie, une famille G. avec trois filles dont la mère est française, 1 vient du Luxembourg.

La majorité des Italiens qui émigrent en France depuis la fin du XIX^e siècle viennent du nord de l'Italie. De 1919 à 1925, plus des trois quarts en viennent. Les montagnes du Piémont et les campagnes surpeuplées de Vénétie fournissent à elles seules la moitié de cette émigration, suivies par la Lombardie et l'Émilie-Romagne. Les habitants du Val d'Aoste ont émigré depuis le XIX^e siècle et sont déjà plusieurs milliers en région parisienne, en particulier à l'Est.

En 1921, l'immigration italienne d'après-guerre atteint Noisy-le-Grand qui compte alors 2 584 habitants.

On sait d'après les dates et les lieux de naissance des filles de la famille G. de Vénétie (1906, 1908, 1910) que le père a émigré au début du XX^e siècle en France, qu'il y a épousé une Française née à Paris avec qui il est ensuite retourné en Italie où les filles sont nées. Il est probablement revenu en France après la guerre en quête de travail. Comme pour de nombreux Italiens, l'émigration n'est pas vue d'emblée comme définitive, des retours au pays sont tentés.

Pourquoi viennent-ils à Noisy dans l'immédiat après-guerre ? Quel travail y trouvent-ils ?

Noisy-le-Grand est une commune rurale. Le médecin chez qui travaille une Italienne fait ses visites à cheval. M. Lasne, boucher, né à Noisy : « *Il y avait beaucoup de maraîchers. Il y avait des légumes jusqu'à la nouvelle ville actuelle, le Mont d'Est, mais pas vraiment d'élevage. La plus grosse ferme au point de vue animaux, c'était la ferme Chauvin, la ferme des écoles qui vendait du lait.* »

Mme Charpentier : « *Il y avait la ferme Chauvin rue Pierre Brossolette, la ferme Delaurier, les Pochon au début de la rue du Docteur Sureau, c'était que des pommes de terre, la ferme de la Grenouillère, il y avait des fermes sur la rue Émile Cossonneau, d'immenses terrains de culture [...] Les entreprises à Noisy, il n'y en avait pas beaucoup. Thomson, c'était à Neuilly-sur-Marne où il y avait aussi le TCRP [Transports en commun de la région parisienne], Boinay à Noisy qui fabriquait des objets en celluloïd comme des cols pour cravate, filetage, boîtiers électriques et qui employait 25 filles environ,*

c'était un peu le régiment ; Ferber à Bry, des poudres pour teinture, des lessives ; Lick, une fabrique de caoutchouc, Off des matériaux de construction (sable, briques). Ils avaient tous des camions, comme Périssé qui est à côté... »

Les possibilités de travail à Noisy et aux alentours sont la STCRP (Société des transports en commun de la région parisienne) à Neuilly-sur-Marne mais ceci ne concerne pas les Italiens car une loi de la fin du XIX^e siècle interdisait l'emploi dans les transports aux étrangers, la teinturerie Ferber à Bry, l'usine de caoutchouc Lick qui emploie une vingtaine d'ouvriers, l'usine Thomson-Houston d'ampoules électriques à Neuilly-sur-Marne, l'usine Boinay d'objets en plastique et l'imprimerie.

En 1921, deux des Italiens travaillent dans l'agriculture : l'un est vacher à la ferme Marlan et l'autre est noté comme cultivateur. L'exode des ouvriers agricoles français attirés par Paris nécessite leur remplacement par des étrangers, en particulier par des Italiens : ils sont plus de 2 000 dans l'Yonne, dans l'Oise, dans la Somme, près de 5 000 en Seine-et-Marne en 1927.²⁴ Nous retrouvons souvent ces départements dans les trajets migratoires des Italiens de Noisy.

En ce qui concerne les autres hommes, l'un travaille à Levallois. Il est piémontais. Il est mécanicien dans une société de charbon. De nombreux Piémontais et Val d'Aostains, régions limitrophes de la Savoie autrefois italienne, travaillaient dans les entreprises de chauffage, les sociétés de charbon, la fumisterie comme leurs voisins savoyards.

M. Barra, de Brossasco (Piémont) : *« J'ai trouvé une entreprise, la fumisterie et le chauffage. Dans l'hiver 1919-1920, j'ai chauffé le ministère boulevard Saint-Germain. »*

Un autre est manœuvre chez Thompson-Houston à Neuilly-sur-Marne. Deux femmes italiennes célibataires travaillent comme domestiques chez des particuliers de Noisy dont le médecin. Les deux autres femmes, mariées, ne travaillent pas.

Tels sont les pionniers de l'immigration italienne à Noisy, le noyau le plus ancien dont il n'y a cependant pas de descendants connus : agriculteurs, manœuvres, domestiques, une image des premiers arrivants qui va évoluer considérablement avec l'essor des constructions pavillonnaires. De 1921 à 1931, la population italienne connaît une croissance très rapide qui va s'arrêter avec la crise économique des années trente et l'augmentation des naturalisations lorsque beaucoup d'Italiens ont acquis la nationalité française et ne sont donc plus comptés comme Italiens dans les recensements. Ils représentent 17 % des étrangers de Noisy en 1921, 34 % en 1926, 48 % en 1931, 58 % en 1936 où ils sont 214 sur 365 étrangers.

Pourquoi cet afflux d'Italiens à Noisy-le-Grand ?

Noisy-le-Grand bénéficie de l'extraordinaire poussée urbaine des années 20 qui voit se multiplier les lotissements. La crise du logement sévit à Paris et en proche banlieue.

« On quittait Paris pour aller habiter en banlieue en raison des charges, essentiellement les enfants, avec l'intention soit d'économiser sur le loyer soit le plus souvent d'adapter la taille du logement à celle de la famille. La banlieue permettait de pousser les murs. »²⁵

Alors qu'avant 1914, la population de Noisy ne s'accroissait que de 200 habitants tous les cinq ans, après la guerre elle augmente de 2 000 habitants dans le même laps de temps. Le nombre de maisons qui augmentait très peu avant-guerre, d'une ou deux centaines, croît très vite dans les années 20 et 30, passant de 742 en 1921 à 2 782 en 1936, conséquence de la poussée démographique de l'entre-deux-guerres, de la ruée des Parisiens vers la banlieue accompagnée de la population qui construit leurs maisons : les travailleurs immigrés, c'est-à-dire les ouvriers italiens.

²⁴ Pierre Georges, in Les Italiens en France de 1914 à 1940, op. cité.

²⁵ Alain Faure, Paris, le peuple, la banlieue in Les premiers banlieusards, Paris, Créaphis, 1991.

On a d'après les recensements le tableau suivant :

Dates	Nombre d'habitants	Nombre de maisons
1901	1 788	428
1906	2 040	529
1911	2 211	713
1921	2 584	742
1926	4 410	1 306
1931	6 407	1 549
1936	7 050	2 782

564 maisons sont bâties à Noisy de 1921 à 1926, 243 seulement de 1926 à 1931 puis un nouveau bond est réalisé avec 1 233 maisons de 1931 à 1936. Un grand nombre de petits lots de terrain relativement bon marché est mis en vente avec de grandes facilités de crédit. Des lots de 350 à 450 mètres carrés, de 4 à 10 francs le mètre carré, représentaient deux à six mois de salaire d'un ouvrier. Ils sont achetés à tempérament. En 1928 la loi Loucheur facilite le crédit. La plupart du temps, les lots sont vendus sans viabilité, les propriétaires doivent effectuer eux-mêmes les travaux. On voit souvent des lotissements sans eau, aux chemins de terre boueux, l'hiver, dont les rues sont laissées à l'entretien des habitants. En Seine-et-Oise, qui à elle seule en regroupe plus de la moitié, il y a plus d'un millier de lotissements défectueux. Plus de 500 Associations Syndicales Autorisées (ASA) se créent. Les propriétaires se groupent pour réaliser les travaux d'utilité générale que des propriétaires isolés ne peuvent effectuer. Nous avons pour Noisy la liste des lotissements et des ASA.²⁶ De 1925 à 1938 il y a 31 lotissements nouveaux :

- 1925 : Beau Site, Bellevue, Moulin à Vent, Croix-Rouge
- 1926 : Plaine des Yvris, La Pointe, Parc Périac, Malnoue, Rouget de l'Isle, Bellevue (extension), Mare aux fées
- 1929 : Rive Charmante (2^e partie), Pervenches et Pâquerettes, Parc des Tilleuls, Plants du Richardet, Grenouillère
- 1931 : Anciens Richardets, Domaine du Pêcheur
- 1932 : Strohl, Rue de la Vérité, Impasse Chilpéric, Cressent
- 1934 : Coteaux de la Marne
- 1935 : Parc de la Mairie (ou Périac)
- 1936 : Haute Montagne, Rue Pasteur, Rue Gambetta, Trente Arpents
- 1938 : Beauséjour, Bel Air, Épinettes

Une publicité est faite pour attirer les acquéreurs ; elle vante le bon air de Noisy, perché sur les coteaux de la Marne, et la proximité des moyens de transport. Dans leur majorité, les lotis d'après-guerre sont des ouvriers et des petits employés tandis qu'avant 1914 les résidences secondaires appartenaient à une catégorie plus aisée. D'après les listes électorales de 1929 et 1936,²⁷ la population active de Noisy comprend pour les 2/3 des ouvriers et des employés. Beaucoup travaillent à la STCRP dont le dépôt de la Maltournée est à Neuilly-sur-Marne.

Bien des lots ne sont occupés pendant un temps que par des baraques ou des abris pour le dimanche avant de devenir des habitations principales. Les maisons se construisent mais aussi les écoles,

²⁶ Archives municipales, Noisy-le-Grand.

²⁷ Eric Bigot, La vie politique à Noisy-le-Grand sous la Troisième République, Mémoire de maîtrise, Université Paris I, 1993.

les commerces. En mars 1931, le conseil municipal discute d'une école pour les enfants de la Varenne qui sont obligés d'aller à Bry.

Le secteur du bâtiment est en pleine activité ainsi que toutes les industries qui lui sont liées : carrières, fabriques de matériaux de construction. À Noisy et dans les communes voisines, les carrières sont nombreuses : graviers et sables à Champs-sur-Marne, plâtre à Gournay-sur-Marne, Neuilly-sur-Marne, au plateau d'Avron. Les Italiens arrivent pour la construction des pavillons, la viabilité des lotissements (goudronnage des rues, réfection des trottoirs), la construction des bâtiments publics, écoles, commerces, etc.

M. Lasne, boucher à Noisy, né dans la commune : « *Le boulevard Souchet a été fait par des Italiens. Je me souviens, j'étais enfant, je devais avoir six ans peut-être, je les voyais dans la rue, j'étais devant la boucherie, ça m'a frappé parce que j'ai entendu chanter l'Internationale, ça devait être en 36 sans doute. C'est pour ça que l'image m'est restée dans la tête.* »

César Besozzi, fils des gardiens italiens de l'acteur Michel Simon, se souvient : « *C'est Bertuzzi, un Italien, qui a construit l'école des Richardets.* »

Les deux facteurs d'installation des Italiens à Noisy, construction des lotissements et achat de terrain pour leur propre pavillon semblent étroitement imbriqués. Les Italiens interviewés sont tous propriétaires de leur pavillon qu'ils ont construit eux-mêmes sauf de rares cas particuliers comme le père de Denis Lorenzi qui était logé par son entreprise ou le père de César Besozzi qui était gardien et logé dans la propriété de Michel Simon.

L'acquisition d'un lot de terrain signifie qu'ils ont pu économiser auparavant une petite somme et qu'ils ne sont plus de tout jeunes immigrants sans un sou.

Localisation et travail

La vague de construction se poursuit jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. On construit dans tous les quartiers de Noisy, à l'ouest aux Richardets, à l'est aux Yvris, au nord sur les bords de Marne, au sud vers la Grenouillère. La plupart des « lotis » construisent eux-mêmes leur maison. On fait appel aux voisins à charge de revanche. Ceux qui sont du métier et appréciés pour leur savoir-faire sont les Italiens. Ils sont disséminés un peu partout dans Noisy, au gré de l'apparition des lotissements, et dans le centre, Grande Rue, où ils trouvent à se loger. Sans doute sont-ils plus nombreux dans certains quartiers comme les Richardets ou la Grenouillère, quartiers en pleine construction, et rue de la Tranchée, aujourd'hui rue de Stalingrad, où viennent s'installer la majorité des familles du Frioul, mais ils sont aussi nombreux sur la route de Bry dans le quartier de la Varenne, vers Villiers au sud de la ligne de chemin de fer, rue de Bourgogne, rue de Mâcon. Ils ne forment jamais de noyaux très concentrés.

M. Lapersonne, dont le père fut maire de Noisy : « *Les Italiens à Noisy sont tous entrepreneurs aujourd'hui [en 1992]. C'est Vidoni qui a construit tous les pavillons du coin de la rue de la République, il avait une grosse entreprise. Ce sont eux qui ont construit les maisons.* »

D'après les listes nominatives - mais les professions ne sont pas toujours indiquées - plus de la moitié des Italiens de Noisy travaillent dans le bâtiment où ils sont maçons, terrassiers, plâtriers, peintres. Beaucoup sont carriers et certains habitants de Noisy ont le souvenir des nombreux Italiens des carrières du plateau d'Avron.

M. Sebdoun : « *C'est vrai qu'il y avait beaucoup d'Italiens au restaurant à Neuilly-sur-Marne. Ils venaient manger là, c'était tenu par des Italiens. Ils travaillaient à la carrière, vous pensez, c'était dur, les Français ne le faisaient pas. Il y a toujours beaucoup d'étrangers là où c'est plus dur. J'allais à ce restaurant, la cuisine était bonne. C'était comme ils auraient fait à la maison. Il y avait un petit train qui descendait de la carrière jusqu'au bord de la Marne à Gournay. Là il y avait Poliet-et-Chausson.* »

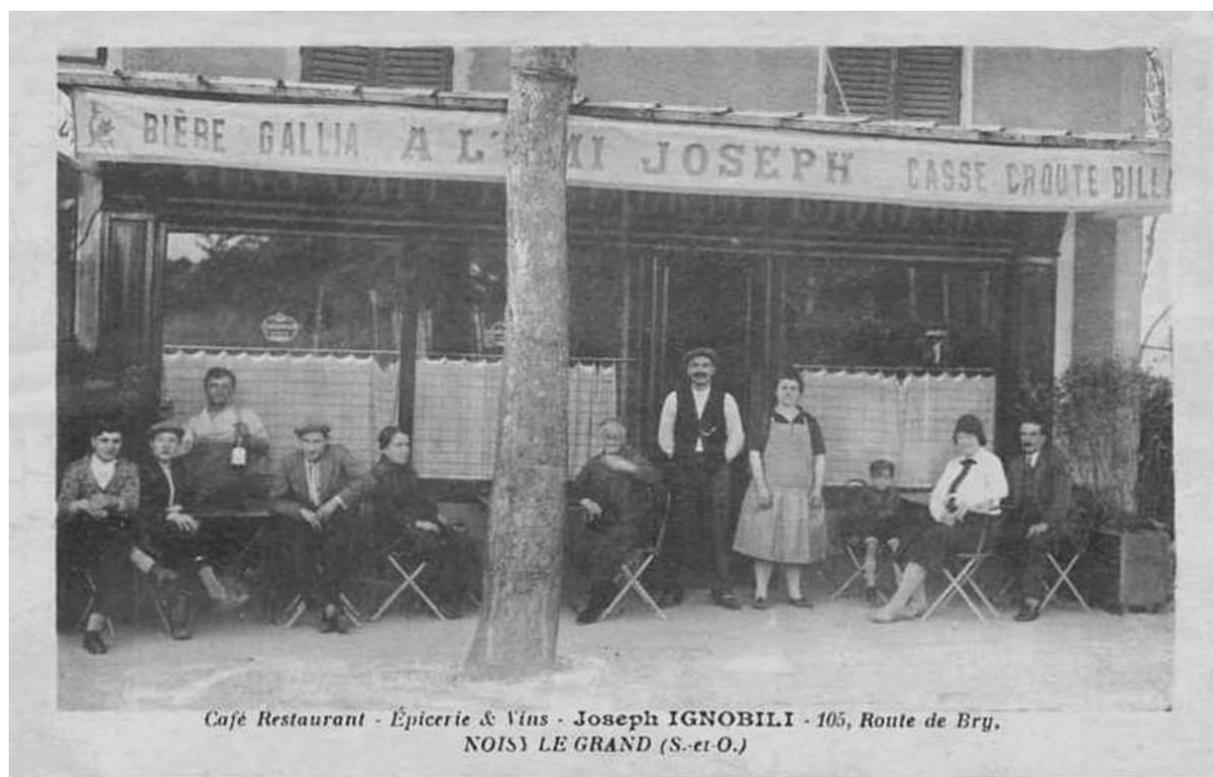
Poliet-et-Chausson est une entreprise spécialisée dans la production de chaux, de ciment et de plâtre située à Gournay-sur-Marne. On sait que 3 Italiens de Noisy y travaillent en 1926 et 1931.

César Besozzi, fils des gardiens de Michel Simon : « *À l'époque, il y avait beaucoup d'Italiens au plateau d'Avron, aux carrières de plâtre. [...] Après ils ont fait des champignonnières.* »

À côté du secteur du bâtiment proprement dit, de nombreux Italiens sont notés comme manœuvres sans autre précision.

L'autre secteur traditionnel des ouvriers italiens est le travail du bois : menuiserie, ébénisterie, secteur dans lequel travaillent beaucoup d'Italiens du faubourg Saint-Antoine, immigrés bien avant la guerre. De nombreux Italiens de Noisy, du Frioul, y travaillent également.

Beaucoup d'Italiens tentent aussi leur chance dans le commerce. Ils ouvrent une petite épicerie, un café-restaurant, certains après avoir été maçons comme Mario Pedrobissi qui tenait un café à l'angle de la rue du Docteur Ménard et de la rue de Malnoue. En 1931, 8 sont répertoriés à Noisy et 9 en 1936. Ils sont établis dans des quartiers très divers. L'un se situait route de Bry, le café Ignobili. Giuseppe Ignobili était arrivé comme maçon avant d'ouvrir son café. Un autre se trouvait rue de Malnoue dans le quartier de la Grenouillère.



L'épicerie Ignobili

Elsa Ronchini : « *Il y avait Mario... Je ne me souviens plus de son nom. Il avait deux enfants. Il avait un petit café sur la route qui allait aux Richardets, route de Malnoue, un café qui marchait bien. Plus loin il y avait un autre café tenu par un petit vieux Italien... Je me souviens aussi de M. Marelli, marchand de légumes sur la Grande Route, vers la rue Pasteur, puis les enfants ont repris. [...] Ils ont eu une boutique de volailles face à l'ancienne mairie, deux frères.* »

Les parents de Mme Leonardi tenaient une épicerie-buvette rue de la Forêt. M. Leonardi avait exercé auparavant un travail peu banal. Mme Leonardi : « *Mes parents sont arrivés en 35 à Noisy, en 24 en France. [...] Mon père était gaveur de pigeons à la bouche à Ivry, il en est mort en 1937, d'une*

maladie contractée dans son travail. Il est venu à Noisy déjà malade, il a repris l'épicerie-buvette rue de la Forêt tenue par des cousins, les Guerci. »

En 1931, parmi les autres Italiens dont la profession est connue, 3 travaillent dans les métiers des cuirs et peaux, 2 dans la mécanique, 1 dans le textile.

En 1936, 2 Italiens travaillent dans les transports, il s'agit d'Italiens naturalisés.

En ce qui concerne les employeurs, à part Poliet-et-Chausson et Thomson à Neuilly-sur-Marne, les Italiens travaillent plutôt dans les très nombreuses petites entreprises du bâtiment.

En 1926, les employeurs sont connus pour 23 Italiens ; 3 sont eux-mêmes patrons, 3 de leurs employeurs sont italiens et 17 sont français.

En 1931, sur 70 employeurs connus 21 sont italiens. 7 des Italiens de Noisy sont eux-mêmes patrons : 2 sont commerçants, 3 sont maçons, 1 est menuisier, 1 est peintre.

En 1936, sur 40 employeurs répertoriés, 17 sont italiens soit près de la moitié, 12 sont eux-mêmes patrons.

Les Italiens montent au bout de quelque temps leur petite entreprise de maçonnerie et travaillent alors avec d'autres Italiens qu'ils embauchent, des gens du pays qu'ils font venir, cousins, parents qui apprennent le métier et qui au bout de quelque temps se lancent eux-mêmes à la tête d'une petite entreprise.

Mme Zamolo : « *Mon mari travaillait comme maçon chez son oncle qui le traitait comme un valet. Un ouvrier de son oncle s'est mis à son compte et il l'a pris comme ouvrier-maçon. Il travaillait à Fontenay-sous-Bois, moi j'habitais à Fontenay-sous-Bois. »*

M. Manna : « *On a cherché du travail pour mon père dans une entreprise de mécanique italienne à Montreuil, l'entreprise Jean Ratti, rue de Vincennes. Mon père y a passé toute sa carrière jusqu'à sa retraite, à soixante ans, depuis 1928. »*

En 1926, on connaît le lieu de travail pour 18 d'entre eux : 8 travaillent à Paris, 3 à Gournay (ils sont de la même famille), 2 à Villiers-sur-Marne, 1 à Noisy, 1 à Bry, 1 à Saint-Maur, 1 à La Varenne, 1 à Clichy. La moitié travaille donc à Noisy ou à proximité.

Pourquoi viennent-ils à Noisy ?

Dans l'échantillon observé, il y a ceux dont le travail est sur place ou dans les environs et ceux qui se déplacent vers la capitale.

Les Italiens qui achètent un terrain à Noisy parce qu'il est moins cher sont ceux qui ont émigré depuis un certain temps. Pour ceux qui émigrent après la guerre, ce n'est possible que dans les années trente, quand ils ont pu économiser et qu'ils commencent à envisager l'idée qu'ils ne rentreront jamais vivre en Italie. Mais il est aussi très probable que beaucoup d'Italiens arrivent à Noisy sans un sou d'avance, en même temps que la vague pavillonnaire.

« *La marée des lotissements, partie des communes limitrophes de Paris, Montreuil, Fontenay-sous-Bois, Nogent progressait en direction du plateau de Brie jusqu'aux confins occidentaux de la Seine-et-Marne, occupant les terres agricoles et morcelant les grands domaines* ».²⁸

Montreuil, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Champaign-sur-Marne sont des communes à très forte densité italienne. Nogent compte 7,5 % d'Italiens en 1926, une densité record et beaucoup d'Italiens cherchent à acheter un lopin de terre en s'éloignant davantage de Paris.

²⁸ Albert Demangeon, Paris, la ville et sa banlieue, 1933.

Elsa Ronchini : « *On est allés à Montfermeil puis à Noisy, peut-être que mon père connaissait des gens. Il cherchait un terrain pour faire sa maison. Il était maçon. En 1932, il s'est installé à son compte à Noisy-le-Grand, aux Richardets.* »

Victor Lovera : « *Mon père est venu en France à dix, onze ans avant la première guerre, d'abord dans la région de Lyon, il a travaillé dans les soieries, puis dans la région parisienne après la guerre, à Boulogne-Billancourt puis il a travaillé dans les soieries Ferber, le nom actuel, je ne sais pas, à Bry-sur-Marne à la limite de Noisy. Il était propriétaire de sa maison, achetée en 1930 dans le bas de Noisy, vers Bry. Il est venu à Noisy à cause de son travail.* »

Cosimo Carubia, de Sicile, est venu en France en 1925. Il a travaillé d'abord à Neuilly-sur-Marne puis il a acheté un terrain rue Camille Flammarion.

M. Bos : « *Les deux frères Vidoni ont construit leur pavillon rue des Bleuets dans les années 30.* »

Mme Carini : « *Mon beau-frère, le frère de mon mari, était de Noisy avant la guerre. Il habitait à Saint-Maur et il est venu à Noisy où il a acheté un terrain. Il était maçon.* »

César Besozzi : « *Mon père est arrivé à Choisy-le-Roi avec beaucoup d'autres avec un contrat de travail en 34. Comme travail, ils ont fait les anciennes maisons à Paris, les briques apparentes sur les boulevards extérieurs : Ivry, porte d'Italie, Choisy [les HBM, habitations à bon marché].²⁹ Il travaillait pour ces entreprises-là puis ces entreprises ont eu un contrat pour Michel Simon, c'est comme ça qu'il est venu. Comme dans la maçonnerie, le travail baissait, Michel Simon lui a demandé s'il voulait rester là. [...] Michel Simon a acheté la maison de Barjavel à côté de la sienne. Mon père a fait un passage entre les deux maisons, il a monté un étage, construit la grande salle de gymnastique. Il venait tous les jours à Noisy travailler pour Michel Simon puis Michel Simon l'a embauché comme gardien. Il a fait venir ma mère et moi en 35, j'avais huit ans. Les parents de Michel Simon sont restés deux ans dans la maison de Barjavel et ils sont partis à Genève en 39.* »

Mme Besozzi : « *Mon mari est venu travailler comme maçon. Il a construit la maison de Michel Simon avec un autre Italien puis il a été embauché chez Michel Simon comme gardien. Il est resté 24 ans, moi 22 ans et demi.* » César Besozzi, son fils, rectifie : « *Il n'a pas construit la maison de Michel Simon, il l'a agrandie. Il a fait la piscine.* »

Roger Vidoni, du Frioul : « *Mon père est arrivé en France à 18 ans en 1932-33, à Albert dans la Somme. Il a fait son service militaire en Italie, il est venu travailler ici, à Fresnes puis à Noisy où il avait une maison en location puis il a trouvé un terrain et il l'a acheté [...] Il a travaillé comme tâcheron dans la menuiserie, il a acheté un terrain rue des Bleuets [où il y avait déjà les frères Valle, du Frioul aussi] où il a fait un atelier. Il s'est mis à son compte en 1940.* »

Si le nombre d'Italiens s'accroît dans l'après-guerre pour atteindre un maximum en 1931, ce n'est pas par l'ajout de vagues successives d'immigrants à un noyau ancien. Beaucoup arrivent tandis que beaucoup partent. Seul un petit nombre fait souche. Le phénomène migratoire est un brassage constant de population. Il s'agit d'une population très mobile qui se déplace au gré des chantiers et des locations proposées.

En 1931, l'immigration italienne est à son maximum à Noisy avec 207 nouveaux arrivants et 226 personnes formant l'ensemble de la communauté italienne, Italiens et Italiens d'origine naturalisés français.

En 1936, il y a 103 Italiens et Français par naturalisation qui étaient là en 1931 sur les 226 recensés.

²⁹ Entre 1921 et 1939, 58 500 logements HBM sont construits.



M. et Mme Besozzi, les gardiens italiens de Michel Simon, leur fils César et le père de Michel Simon

Origine géographique et trajet migratoire

Les Italiens qui arrivent à Noisy sont toujours originaires en grande majorité du nord de l'Italie. Viennent-ils d'une même région selon un trajet migratoire préétabli ou bien de régions différentes ?

L'Émilie-Romagne est la région qui a fourni l'essentiel de l'immigration italienne de Nogent-sur-Marne, en particulier la province de Plaisance. Une chaîne migratoire conduit les habitants de Rocca di Ferriere jusqu'au 12^e arrondissement de Paris et à Nogent depuis la construction du viaduc ferroviaire de la ligne Paris-Mulhouse qui traverse Noisy.³⁰ On retrouve dans l'origine des Italiens de Noisy les noms des villages que cite Cavanna.³¹

Ceux de Lombardie viennent de Milan, Bergame, Crémone, province où se trouve le village de Soresina qui fournit beaucoup d'immigrants à Noisy.

En 1926, une famille du village de Forgaria, au Frioul, est à l'origine d'une filière directe Forgaria-Noisy qui se maintiendra après la seconde guerre et qui donne souche à une importante population d'origine italienne regroupée autour de la rue de la Tranchée, aujourd'hui rue de Stalingrad.

Sont présents dès 1926 des Italiens de Vénétie, originaires de Vérone, des Italiens du Piémont et du Val d'Aoste et également de Toscane où la répression fasciste fut particulièrement dure.

En 1931, l'immigration de Vénétie a fortement augmenté comme celle d'Émilie-Romagne et de Lombardie. La Vénétie est depuis la fin du XIX^e siècle, avec le Frioul, une région de départ de la population paysanne vers la France.

³⁰ Luigi Taravella, Histoire sociale des habitants de Rocca di Ferriere émigrés dans la région parisienne à travers les récits biographiques (1880-1980, Mémoire de maîtrise de sociologie, Paris III, 1983.

³¹ François Cavanna, Les Ritals, Paris, Belfond, 1978.

Les zones de départ sont, dans une même région, très diversifiées avec trois sources plus importantes que les autres : les Italiens de Plaisance, qui sont nombreux, et dont on peut supposer qu'ils sont passés par Nogent-sur-Marne ou Fontenay-sous-Bois avant d'arriver à Noisy, les Italiens du Frioul qui partent pour l'essentiel du village de Forgaria mais aussi des villages de Venzone, Buttolo, Enemonzo, les Italiens de Crémone, du village de Soresina. Les Siciliens, moins nombreux, viennent du village de Cianciana dans la province d'Agrigente, ou de Caltanissetta. On peut connaître leur trajet en France par le lieu de naissance de leurs enfants, indiqué dans les recensements, ainsi que par les dossiers de naturalisation où ils doivent préciser leurs différentes résidences en France. Les témoignages oraux ont complété ces informations.

Souvent l'immigré italien est « appelé » par un parent ou un ami qui lui a trouvé du travail et qui le fait venir en France. Ceux qui partent brusquement, en cachette, pour fuir la répression fasciste bénéficient aussi de ce réseau de connaissances.

Elsa Ronchini née en 1922 à Parme : « *Mon père est parti en 22-23. Il savait qu'il y avait beaucoup d'Italiens à Paris. Tout de suite il en a retrouvé.* »

M. Fabris, du Frioul : « *J'ai quitté l'Italie en 1922 pour aller en Roumanie. J'ai appris le métier de maçon en Roumanie. J'y suis resté de 22 à 26 puis je suis allé en Turquie jusqu'en 1929 à peu près, comme maçon. C'était la première république de Turquie, j'ai travaillé pour Kemal Pacha. Je suis parti en Turquie avec le beau-père de l'entrepreneur pour qui je travaillais.*

Je suis arrivé en France en 29 [...] J'ai habité porte d'Orléans. Je suis arrivé gare de Lyon, un ami est venu me chercher, j'avais écrit avant. L'ami m'a emmené chez son fils qui habitait avec sa femme et sa belle-mère. C'était un entrepreneur de plâtrerie.

Au début j'ai travaillé sans papiers comme plâtrier avec l'ami puis j'ai réussi à avoir un récépissé mais avec ça je ne pouvais pas travailler, juste circuler. J'ai habité à Argenteuil où il y avait beaucoup d'Italiens. D'Argenteuil je suis allé à Dreux où je suis resté treize ans. J'habitais chez les parents de ma première femme, une Française. Je l'ai connue au bal où j'allais souvent. »

À Dreux, de nombreux Italiens sont venus se fixer au XX^e siècle, avec les Belges, perpétuant l'« immigration » des paysans normands et bretons qui venaient y chercher du travail.³²

M. Barra : « *En 1923, à 23 ans, je suis venu à Paris. Je suis arrivé au début sans papiers, on ne nous demandait rien. On n'avait pas de fiche de paie alors, on était payés à l'heure. J'ai un frère enterré à Saint-Ouen, un frère est retourné en Italie, il était passage Cardinet dans le 17^e, un frère à Marseille ; deux sœurs sont restées en Italie mais une autre est morte à Paris pendant la guerre.* [...] »

Après le service militaire, je travaillais à la maison Barelli, des Suisses. Tous les ouvriers étaient italiens. J'ai eu ce travail par des copains. Là-bas, il n'y avait pas de travail, c'était dans la montagne. [...] L'été, on réparait les cheminées et les chaudières. Alors il n'y avait pas beaucoup de chauffage central. Tout le monde se chauffait. »

M. Manna, né en 1918 : « *J'avais dix ans quand je suis venu en France avec ma mère. Elle était couturière mais elle n'a jamais obtenu de carte de travail en France, elle est venue comme touriste. J'avais déjà un oncle et une tante en France depuis 1924, à Pantin. Mon oncle travaillait comme comptable dans une entreprise italienne du bâtiment. Ma tante nous a trouvé une chambre d'hôtel rue de Flandres dans le 19^e, on y est restés huit jours puis on a trouvé une autre chambre rue Vincent à Belleville, dans un hôtel où il y avait des Italiens et des Juifs. Ma mère parlait un peu allemand et se débrouillait à parler un peu avec eux qui parlaient yiddish, pendant un mois, un mois et demi. Elle travaillait au noir comme couturière.*

³² Pierre Milza et Marianne Amar, op. cité.

Mon père est arrivé en France trois mois après nous avec un contrat de travail. Avec mon père nous avons habité une maison qui appartenait à M. Ratti, son employeur, qui nous a logés rue de la Fédération à Montreuil. À Montreuil nous sommes restés deux ans.

Après nous sommes allés dans un appartement à Vincennes, rue Diderot : trois pièces dans un immeuble qui appartenait à M. Piscetta, de Arona, sur le lac Majeur, qui était venu là avant la guerre de 14. Il avait monté un café-restaurant à Vincennes et à l'époque on construisait beaucoup à Vincennes et tous les Italiens allaient manger là à midi. Il faisait trois services. »

La mère de M. Manna parlait un peu allemand car elle était originaire de la région de Trieste, sous domination autrichienne jusqu'en 1918.

Mme Linossi : *« Mes parents sont venus en 24 en France, en 35 à Noisy. Mon père est arrivé avec un contrat de travail, il avait des cousins en France, à Bagnolet. À l'époque il y avait beaucoup d'Italiens à Montreuil, Bagnolet. Il est d'une famille de quatre enfants : un frère émigré qui a épousé une Auvergnate, une sœur en Lorraine arrivée d'Italie avec son mari. »*

Victor Lovera : *« Mon père [venu en France avant la première guerre] avait déjà un frère aîné en France. Il avait six frères et sœurs. Son frère aîné est reparti en Italie avant la guerre. Il a une sœur dans les Basses-Alpes. [...] Moi je suis né en 1929 à Noisy. »*

Dans l'entre-deux-guerres, les Italiens arrivent donc à Noisy selon un trajet migratoire qui dépend de leur réseau de connaissances et des possibilités de travail qu'ils trouvent.

En 1926, 3 Italiens viennent à Noisy deux ans après avoir quitté l'Italie (1924 d'après la date et le lieu de naissance des enfants), 2 après un détour par l'Aisne où les ouvriers agricoles italiens sont nombreux.

En 1931, on constate que 7 sur 19 sont passés par Paris où ils vivent dans une chambre d'hôtel ou bien sont hébergés par la famille provisoirement.

En 1936, apparaît encore la fréquence de Paris dans le lieu de naissance des enfants : 13 sur 24.

Les autres lieux qui apparaissent dans les parcours migratoires sont l'Aube, la Somme, l'Aisne, régions à reconstruire, et de nombreuses villes de l'est de la région parisienne : Bagnolet, Montreuil, Boulogne, Créteil, Fontenay-sous-Bois, Aulnay-sous-Bois, Champigny-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Nogent-sur-Marne, Villiers-sur-Marne, villes à forte densité italienne. Et encore Poitiers, Château-Thierry.

Quelques-uns arrivent après un détour à l'autre bout du monde comme M. Fabris, du Frioul. Beaucoup de Frioulans franchissaient la frontière pour aller à l'est, en Europe Centrale, voire en Russie pour la construction du Transsibérien.

Mme Belfio, habitante de Noisy, originaire de Forgaria (Frioul) : *« Mon grand-père a participé à la construction du Transsibérien. »*

Mme Linossi : *« Mon père était pleureur en Roumanie. Il était payé pour pleurer aux enterrements. »*

Un autre participe à la reconstruction dans la Somme puis se déplace vers la région parisienne : Lagny, Chelles, Torcy.

Les trajets migratoires sont aussi nombreux et variés que les histoires individuelles.

M. Lorenzi : *« Mon père est arrivé en France seul en 1922. [...] Il travaillait comme mineur, il est mort en 65 de silicose. Il logeait dans des cabanes. Il a construit le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines, dans les Vosges où il a connu ma mère. Il est venu à Juvisy pendant la guerre puis à Sucy-en-Brie, puis à Noisy-le-Grand. Il a suivi les chantiers de l'entreprise Deschiron, une entreprise de*

bâtiments et travaux publics. Il est allé en Meuse, en Meurthe-et-Moselle toujours avec Deschiron, à Messin, à Milly-sur-Bradon, à Athis-Mons puis à Juvisy. »

Nous retrouvons dans tous les témoignages les lieux traditionnels de l'immigration italienne, là où les besoins de main d'œuvre après la guerre sont les plus pressants comme le Nord, les mines de l'Est, la Somme mais aussi là où la présence italienne est ancienne : les Basses-Alpes, Marseille, la région lyonnaise, la région parisienne, les régions agricoles du Sud-Ouest repeuplées par les Italiens comme le Gers.

Les trajets migratoires indiqués dans les dossiers de naturalisation précisent le tableau. 4 Italiens arrivent tout d'abord dans l'Est dont 2 à Villerupt, 1 à Nancy, 1 sans précision. 3 Italiens arrivent dans l'Aisne, 2 dans la Somme, 2 dans le Nord, 1 dans le Var, 1 au Luxembourg.

1 23-8-1925.
 Villerupt - Me. et Moselle - 15 jours - Place Carnot
 Neuilly-s. Marne - Hôtel du cheval de Paris - de sep 25 à octobre 1926
 Champignolles - Chemin de la Lande - 20-10-1926 - à mars 1928
 Perreux - ~~Rue~~ 70 avenue Ledru Rollin et
 46 Rue de la Gaîté de mars 1928 à
 mars 1929
 Noisy-le-Grand depuis 20-3-1929
 Battistuta

voir liste des résidences en
 double

Parcours migratoire

À Villerupt, de nombreux Italiens travaillent dans les mines ou dans la sidérurgie, poursuivant un mouvement amorcé dès la fin du XIX^e siècle quand des mercantis payés par les maîtres des forges recrutaient directement en Italie. Au début du 20^e siècle, le Comité des Forges de l'Est de la France place ses agents de recrutement directement aux villes frontières comme Modane où se trouvent les bureaux d'émigration qui diffusent des brochures attrayantes.

Giuseppe Battistuta, né en 1902, recruté comme mineur, part pour Villerupt en août 1925 en passant par Modane. Il n'y reste que quinze jours et part à Neuilly-sur-Marne dès septembre. Il n'a pas supporté le travail à la mine mais le contrat d'embauche lui était nécessaire pour quitter l'Italie.

Mme Janin : « Mon père est arrivé dans l'est de la France pour travailler dans les mines. Ils étaient obligés pendant six mois pour avoir les papiers de travail. Au bout de six mois il s'est mis maçon, il n'aimait pas la mine alors que mon oncle aimait la mine, il s'est expatrié en Belgique. »

Cet itinéraire s'appuie sur le réseau de solidarité, que l'immigré soit recruté par des organismes officiels ou appelé par un parent, un ami. Un « acte d'appel », (« atto di chiamata »), ou un contrat de travail est exigé par le gouvernement fasciste pour qu'il puisse partir.



Passeport de M. Battistuta

Caractéristiques de la population italienne qui s'établit à Noisy

L'âge

En 1926, on constate que les tranches d'âge les plus nombreuses sont celles de 20 à 30 ans, le nombre d'hommes étant le double de celui des femmes, signe d'une immigration récente d'hommes jeunes, célibataires ou ayant laissé leur femme en Italie dans un premier temps. Ils sont presque tous nouveaux à Noisy.

En 1931, la tranche d'âge des hommes de 30 à 40 ans l'emporte ; ce sont des hommes plus âgés pour qui l'émigration n'est plus une expérience nouvelle (on émigre peu après 30 ans) et qui se sont déjà déplacés à travers la France et la banlieue. Il ne s'agirait plus d'hommes célibataires mais d'immigrés

dont les femmes et les enfants en bas âge sont restés au pays en attendant de les rejoindre en France ou en attendant son retour une fois par an. Le nombre de femmes est toujours inférieur de moitié à celui des hommes. Le noyau des anciens déjà présents en 1926 est de 23 personnes.

Elsa Ronchini, de Parme: « *Mon père a atterri dans un petit hôtel à Paris puis il a fait venir maman. Moi je suis restée jusqu'à trois ans chez mes grands-parents.* »

Mme Janin, du Frioul : « *Mes parents se sont mariés en 26, ils ont eu une fille en 27, ma sœur aînée. Maman est arrivée en 29 en France. Elle a laissé sa fille en Italie. Ma mère est allée chercher ma sœur quand elle a eu six ans. Ma sœur m'a dit que c'était le gouvernement fasciste qui imposait de laisser les enfants pour s'assurer que le départ n'était pas définitif.* »

Il y a un groupe important de 40 à 50 ans et un autre non négligeable de 50 à 60 ans, des immigrés anciens probablement déjà venus en France avant la guerre. Ces hommes sont pour la plupart des nouveaux arrivés à Noisy.

En 1936, le groupe d'âge de loin le plus important est celui des hommes de 30 à 40 ans : 48 hommes dont 22 étaient là en 1931. Il y a 20 hommes de 40 à 50 ans dont 11 étaient là en 1931. La population italienne est plus vieille et commence à se fixer véritablement à Noisy. Ce sont les mêmes qui sont présents en 1931 et en 1936 qui demanderont leur naturalisation. Le taux de féminité de la population italienne de Noisy a augmenté. Les immigrés font souche, ils font venir femme et enfants, les familles s'installent.

Le groupe des 20-30 ans est nettement plus faible que celui des 30-40 ans. Les effets de la crise économique sont visibles, les jeunes n'émigrent plus, c'est le chômage en France comme en Italie, les frontières se ferment. Certains Italiens rentrent en Italie, d'autres se stabilisent en France. Le recensement de 1946 confirmera la présence de 148 Italiens déjà installés à Noisy avant la guerre.

L'importance des jeunes de moins de vingt ans : 35 % en 1926, 32 % en 1931 et 38 % en 1936 traduit le caractère familial de l'immigration italienne à Noisy.

La famille

Les familles italiennes qui s'installent à Noisy tendent vers le modèle de la famille française peu nombreuse alors qu'à l'époque la famille italienne évoque l'image de la « mamma » et de sa nombreuse marmaille, image que nous donne Cavanna dans « Les Ritals », lui qui, né de père italien et de mère française, est fils unique.

Les jeunes immigrés qui viennent en quête de travail sont eux-mêmes issus de familles très nombreuses, de 8 à 10 enfants voire plus. Les dossiers de naturalisation le montrent, qui contiennent l'état civil des frères et sœurs du requérant. Le candidat à l'obtention de la nationalité française doit en effet fournir, outre son propre état civil et celui de sa femme et de ses enfants, celui de ses parents et frères et sœurs et on trouve souvent dans les dossiers des lettres de la famille restée en Italie dans lesquelles les parents envoient les renseignements que leur fils leur a demandés.

Sur 15 familles d'où sont issus les immigrés qui demandent leur naturalisation, on compte une famille de 12 enfants, une de 11 enfants, deux familles de 10 enfants, une famille de 9 enfants, deux familles de 8 enfants, une famille de 7 enfants, deux familles de 6 enfants, quatre familles de 5 enfants, une famille de 4 enfants soit en moyenne 7,4 enfants par famille. La fécondité des familles italiennes de Noisy est nettement plus faible. En 1936, quand les Italiens commencent à se fixer, le nombre moyen d'enfants par famille n'est que de 1,7.

La famille immigrée italienne semble modifier son comportement et adopter le schéma de la famille française peu nombreuse. Mais il y a tout de même quelques grandes familles italiennes à l'ancienne.

M. Lorenzi, né en 1952, dixième et dernier enfant : « *Mon père était l'aîné d'une famille de dix enfants. Lui-même a eu dix enfants, sept fils et trois filles.* »



Famille Lorenzi

Il y a aussi les Mella et leurs neuf enfants dont de nombreux Italiens se souviennent encore, les Abondio et les Zamolo qui en ont six.

Les mariages

Les mariages mixtes donnent la mesure de l'intégration mais ils se réalisent plutôt à la seconde génération et restent très minoritaires chez les émigrants eux-mêmes. Jusqu'à la loi de 1927, les Françaises qui épousaient un étranger prenaient automatiquement la nationalité du mari. On les retrouve donc comme italiennes dans les recensements de 1921 et 1926.

En 1926, on compte 10 couples italiens et 2 couples mixtes. En 1931, nous avons 30 couples italiens et 7 couples mixtes et en 1936, 46 couples italiens et 7 couples mixtes. Les couples mixtes sont loin d'être une exception.

La coupe sombre effectuée par la guerre chez les hommes jeunes en âge de se marier a favorisé les mariages des Françaises avec des étrangers. Les lieux de naissance des épouses françaises indiquent les régions à reconstruire après la guerre, la Somme, la Meuse, le Nord, l'Aisne où arrivent les jeunes immigrés.

Mme Zamolo : « *Je suis née dans les Ardennes, je suis venue à Paris à dix-sept ans. J'avais un frère qui m'a fait venir à Paris. Gelindo était très gentil, il venait travailler à Noisy-le-Grand, il me racontait ses malheurs. À Noisy, on avait des amis communs. Il avait des amis français, il ne fréquentait même pas les Italiens.* »

À la différence des couples italiens qui doivent créer leurs relations avec leur entourage français, les immigrants qui épousent une Française sont plus vite intégrés. Certains vivent avec une compagne française qu'ils épousent souvent par la suite, condition requise pour la naturalisation.

Une intégration ralentie par la crise et la guerre

Les Italiens sont appréciés pour leur savoir-faire en tant que bâtisseurs

Les Italiens arrivés à Noisy-le-Grand pour les besoins des entreprises de travaux publics dans lesquelles ils travaillent finissent aussi par y acheter un bout de terre. D'autres viennent directement pour y acheter un terrain, moins cher qu'à Nogent-sur-Marne ou Fontenay-sous-Bois. Français comme Italiens construisent leur maison petit à petit, sur plusieurs années, y consacrant tout leur temps libre. C'est une occasion d'entraide dans laquelle se développent des liens de voisinage voire des liens d'amitié.

César Besozzi : « *Mon père, quand il était à Noisy, allait montrer comment on faisait la maison et puis après on lui demandait : combien on te doit Jean (Giovanni) ? Rien.* »

Claude Giacomuzzi : « *Pour monter le pavillon, il fallait s'entraider, on n'avait pas beaucoup d'argent, c'était carreleur contre plâtrier.* »

Giovanni Besozzi, gardien de Michel Simon, logé dans la propriété de l'acteur, donnait un coup de main aux autres, Français ou Italiens.

L'intégration des Italiens est facilitée par leur savoir-faire dans les métiers du bâtiment mais aussi par les commerces et les cafés qu'ils tiennent et qui sont des lieux de rencontre.

Les liens tissés autour de leurs commerces, véritables lieux de sociabilité

Les cafés et les épiceries-buvettes sont le centre de la vie collective des lotissements, les habitants s'y réunissent à l'occasion de fêtes, de réjouissances variées.

Mme Leonardi dont les parents tenaient l'épicerie-buvette de la rue de la Forêt : « *Tous, Français et Italiens, venaient prendre l'apéritif le dimanche. À l'époque, il y avait beaucoup de cabanes dans les jardins, il y avait plein de monde, surtout le week-end. Certains ne venaient sur leur terrain que le week-end. On avait peu de contacts avec les Italiens, pas plus avec les Italiens qu'avec les Français en*

tout cas. Il y avait des bandes qui jouaient aux boules le dimanche après-midi. C'étaient des bandes mélangées, Français et Italiens. »

César Besozzi : « Le père Cisco et Ronchini jouaient à la belote chez Mario, au « Chant des oiseaux », avec les Valle. Tous les Ritals du coin avec les Français. Tous les Italiens se retrouvaient là, mais les Français venaient jouer à la belote avec eux. [...] Mon père allait des fois chez Mario, mais moins, il jouait pas trop aux cartes, il passait les voir discuter. [...] Chez Max, en bas de la rue de Malnoue, ceux qui jouaient de l'accordéon, de la guitare et de la batterie, c'était un orchestre entier, c'étaient des Italiens. Ils faisaient bal. Le batteur avait une chambre au café du cinéma de Noisy. »

M. Lasne : « Je me souviens de l'épicerie-buvette rue de la Forêt, tenue par des Italiens jusque dans les années 60, je crois, et d'une épicerie-buvette au croisement de la route de Bry et de Neuilly, tenue aussi par un Italien, Ignobili. »

Mme Linossi : « En 1935 le café de la Gare, aux Yvris, est tenu par un Italien mais il est mort sans que la gare existe. Et puis il y avait aussi le bistrot tenu par un Italien rue de Malnoue, au coin de la rue du docteur Ménard, « Chez Mario » puis « Aux Oiseaux ». À l'époque tout le monde se connaissait. Jean Besozzi allait au café rue de Malnoue, ici tout près, avec la guenon de Michel Simon sur l'épaule. C'est lui qui a aidé mon père à sortir le veau quand la vache a mis bas, pendant la guerre. »

Les cafés-restaurants tenus par des Français jouent bien sûr le même rôle de brassage des habitants. Nous avons retrouvé aux archives municipales le programme d'une matinée organisée en 1927 par l'Amicale des lotissements chez Milliquet, dans le quartier des Richardets. Le spectacle est organisé par les lotis eux-mêmes, l'orchestre se compose d'habitants du lotissement et le guitariste est indiqué comme M. Mario, un Italien. Il y a en effet un Mario employé chez Milliquet en 1931 dont le père est maçon. Le bal chez Milliquet est très fréquenté par les jeunes Noiséens dans l'entre-deux-guerres.

Une vieille tradition de l'émigration italienne est celle des artistes ambulants, colporteurs, joueurs d'accordéon. L'amour de la musique est une originalité qu'on prête aux Italiens à qui les romanciers mettent souvent une mandoline ou une guitare entre les mains. Dans l'orchestre chez Milliquet, « Les Troubadés Mandol's » de l'Amicale, le guitariste est italien, serveur au café-restaurant en temps habituel. Des témoignages oraux ont parlé de fêtes entre Italiens au son de l'accordéon mais ces fêtes se déroulaient en famille.

Dans l'entre-deux-guerres, l'accordéon se propage dans les milieux populaires et s'impose dans le bal musette. Ce sont les immigrés italiens qui en ont lancé la vogue en France, c'était un instrument bon marché, accessible à toutes les bourses.

115
COMMUNE DE NOISY-LE GRAND

**L'AMICALE
DES LOTISSEMENTS**

MATINÉE LYRIQUE ET DANSANTE
du Dimanche 20 Février 1927, à 2 h. 30, Salle du Café de la Pointe, Route de Malnoue

⊙

“TOUT LE MONDE EMB'L'AVE”
REVUE EN 2 ACTES ET 15 TABLEAUX

DÉCORS DE LA MAISON ZACCAGNINO – COSTUMES DES GRANDS COUTURIERS DE PARIS
LES ACCESSOIRES SONT LA PROPRIÉTÉ DES ARTISTES

Orchestre : “Les Troubadés Mandol's” de l'Amicale
M. MARIO, Guitariste

⊙

PROGRAMME

1^{er} Acte : ÇA POUSSE 2^{me} Acte : ÇA STIRE
La Commère : M^{lle} DUPRÉ *Le Compère : M. DANIEL'S*

MM.	Dans les Roles de :	MM.	Dans les Roles de :
DERUAZ.....	{ Un Loti Le Ramasseur de crottin L'Hurluberlu Grattamor	BLANCHOT. ...	{ Un Loti Le Pêcheur de Grenouilles
BOUSSERONDE	{ Un Loti Le Saxophone	VIDEZ.....	{ Le Visiteur Le Chanteur de l'Amicale
VIGNIER.....	{ Un Loti Le Chanteur de l'Amicale	M ^{me} HERMANN.	{ La Gare Une Quêteuse
HERMANN ...	{ Un Loti Le Jardinier Le Chasseur	M ^{lle} MILLIQUET.	{ Le Petit Chaperon Rouge Une Quêteuse
WEBER.....	Le Danseur	La petite DEDETTE	L'Electricité
CIVOCT.....	{ Un Loti Le Dessoucheur Le mal Loti	M ^{me} BLANCHOT.	La Mare aux Féca
JOUVENET ...	{ Un Loti Le Chauffeur d'automobile Soufflante	ZAZA.....	Chanteuse de l'Amicale
		M ^{me} BOULDOIRE.	Chanteuse de l'Amicale
		M ^{me} WEBER.....	Chanteuse de l'Amicale

Intermède : LA CHORALE DU LOTISSEMENT
MM. HAUBOIN, VENDEL, CIVOCT, LINOIR

Après la revue : BAL  *Après la revue : BAL*

L'intégration de la deuxième génération : le rôle de l'école et des loisirs

L'école, creuset républicain

Parmi la population italienne ou d'origine italienne de Noisy-le-Grand, il y a 27 jeunes de moins de vingt ans en 1926, 73 en 1931 et 115 en 1936.

L'école en France est obligatoire. Les étrangers ont les mêmes droits que les Français en ce qui concerne l'instruction. Les Italiens y envoient leurs enfants et ils sont sensibles à cette égalité qui permet de leur donner gratuitement une instruction souvent supérieure à celle qu'ils ont eux-mêmes reçue en Italie.

Les enfants apprennent à l'école la langue du pays, son histoire, sa culture. Ils se lient à leurs camarades français. L'école joue à fond son rôle d'assimilation.

Victor Lovera : « *Dans l'enfance j'ai eu des amis italiens mais je n'étais pas particulièrement lié avec des Italiens. J'allais à l'école avec un Zamolo, à l'école de la Varenne, c'est vrai.* »

Les interviews des membres de la deuxième génération parlent de réussite scolaire, de bonne entente avec les camarades, de frictions parfois.

Mme Janin née en 1933 : « *Moi j'ai fréquenté plus d'Italiens que de Français, je n'ai jamais souffert d'être française ou italienne. Ma sœur, elle, née en 27, se sentait italienne. Elle se bagarrait quand on la traitait de macaroni. Pendant la guerre, on distribuait des biscuits vitaminés. J'étais la première de la classe avec Franca Bos. On se disputait la première place [...] Toujours la colonie italienne était en tête de classe, est-ce qu'on voulait se valoriser aux yeux des autres, je ne sais pas. On nous faisait travailler.*

Je suis entrée à onze ans en 44 en sixième. J'ai eu mon concours et je suis allée à Nogent. C'était un gros sacrifice à l'époque pour les parents [...] Mes parents ne sont jamais allés voir les instituteurs, il y avait du respect, c'était une autre classe sociale. »

Aldo Bos : « *J'ai fait quatre classes en trois ans [...] À l'école, les enfants se moquaient, il y a toujours eu du racisme.* »

Aldo est arrivé à dix ans en France, juste avant la guerre, sans savoir un mot de français et a souffert des moqueries des camarades d'école. Sa sœur Franca, plus jeune, a débuté sa scolarité à Noisy et réussissait brillamment. L'intégration est d'autant plus facile que l'enfant est plus jeune.

César Besozzi : « *À huit ans et demi, quand je suis arrivé, je suis allé à l'école du centre. Dario Cisco est plus vieux que moi de deux ans, je ne parlais pas français, alors lui il me parlait, il me comprenait surtout. Dario habitait en face de chez Michel Simon. À l'école, on était toute une équipe d'Italiens. Il n'y avait pas de problème avec les autres sauf peut-être pendant la guerre mais c'étaient des histoires de mômes [...] Ma maîtresse, je ne peux rien dire [...] D'ailleurs les instituteurs sont venus, après, nous voir en Italie, sur le lac Majeur, d'où je suis. C'étaient de très braves gens, très justes.*

Une fois la maîtresse m'a donné une claque, je ne sais plus ce que j'avais fait. Je suis rentré à la maison, je l'ai dit. Mon père m'en a retourné une deuxième et il m'a accompagné à l'école. Quand elle l'a vu, la maîtresse lui a dit : « Je lui ai donné une claque mais vous savez, monsieur Besozzi, il l'avait méritée. » Mon père lui a répondu : « Vous avez bien fait et la prochaine fois, vous lui en donnerez deux, ça m'évitera de lui en donner quand il rentrera à la maison. »

Elsa Ronchini : « *À l'école, je me suis toujours sentie l'étrangère. « Sale macaroni, tu viens manger notre pain ! », si bien que quand je mangeais du pain, j'y pensais toujours. Après, quand ils nous connaissaient individuellement, c'était différent mais les enfants répétaient ce que les parents disaient. Même des instituteurs disaient devant la classe entière : « Faites attention, vous n'allez pas vous laisser rattraper par une étrangère ! ». Par contre il y avait des instituteurs qui nous poussaient à faire des études.*

Il y avait du racisme, mon frère aussi l'a ressenti. Ma sœur par contre ne l'a pas ressenti, elle est née dix ans après nous, les gens avaient évolué, les Italiens s'étaient installés. Si, on était des immigrés, vraiment, ça n'empêchait pas d'avoir des amis français, on ne faisait pas de clans. Finalement, ça nous a forgés. On se battait pour prouver même à l'école qu'on valait les autres. D'abord on était pauvres, on voyait les autres avoir des chaussures neuves. Mon frère a eu son certificat d'études à onze ans, moi à douze ans. J'avais dix ans quand ma sœur est née, je suis restée un an sans aller à l'école. Valle Fiorello, Vidoni, ils ont tous réussi à l'école. »

Si la plupart des enfants italiens réussissent bien à l'école, le souvenir qu'ils en gardent une fois adultes n'apparaît pas toujours idyllique. Peut-être leur mémoire a-t-elle accentué le sentiment de leur différence.

M. Métais, français : *« Je suis à Noisy depuis 1927, j'avais cinq ans quand je suis arrivé. Mon copain, c'était Galli, un Italien, qui a appris le français à César Besozzi, le fils des gardiens de Michel Simon. J'étais à l'école du centre, j'habitais rue des Bleuets où il y avait beaucoup d'Arméniens. Entre les deux guerres, il n'y avait pas encore beaucoup d'Italiens rue de la Tranchée [aujourd'hui rue de Stalingrad]. Les Italiens étaient plutôt dans les Richardets [...] Nous, à l'école, on leur disait « sales Ritals » et maintenant c'est nos potes, mais on disait ça comme ça. »*

Ces termes semblent anodins pour les enfants français qui les entendent probablement autour d'eux dans cette période tendue d'avant-guerre.

Les Italiens interviewés rendent hommage à leurs instituteurs et institutrices. Ainsi Mme Janin reconnaît la gentillesse de son institutrice qui l'a poussée à poursuivre ses études en sixième à Nogent, ce qui à l'époque n'était pas fréquent même dans la population française de Noisy. L'école réussit le brassage des enfants français et immigrés.

Les loisirs

Les jeunes se retrouvent également en dehors de l'école. La mémoire de souvenirs communs diffère selon les témoins.

Elsa Ronchini : *« Quelques-uns s'intégraient à la bande des Français. Les frères Marelli, par exemple, c'étaient des bagarreurs. »*

Aldo Bos : *« Il y avait les baignades de la Marne et les bals. Tout le monde se retrouvait, Italiens et Français. Je connaissais Elsa Ronchini, j'étais copain avec Verando Valle parce qu'on a le même âge et qu'on était voisins, pas parce qu'il était italien. J'étais copain avec Fernando Linossi qui est de la même génération que moi. J'ai connu aussi les Ronchini, ils étaient trois, deux filles et un garçon, qui ont fait partie un moment de la bande des bords de Marne et le fils Abondio aussi. »*

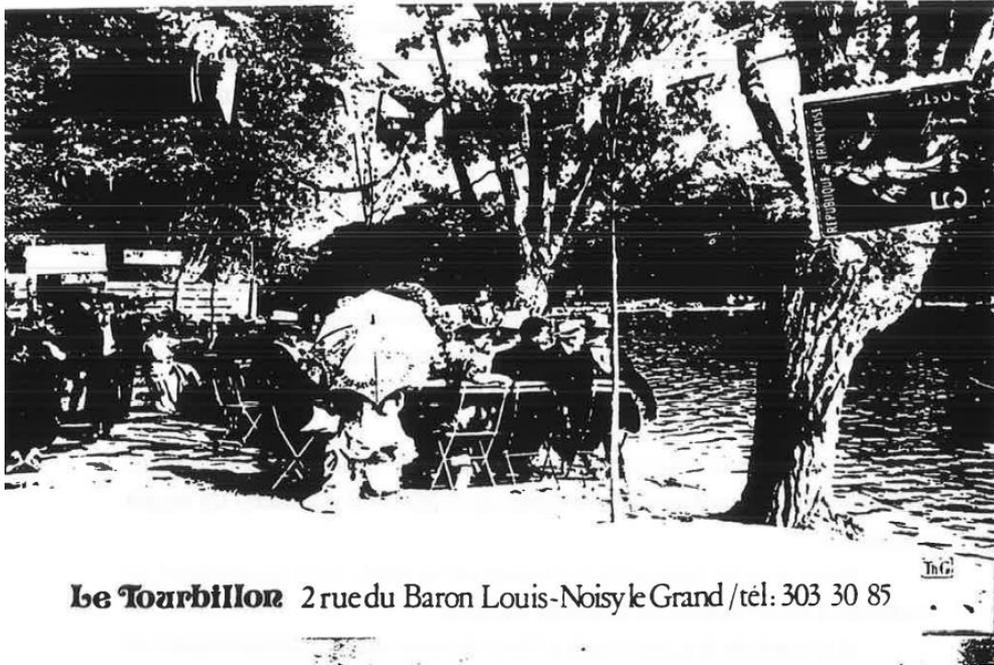
Mme Leonardi, fille des Italiens qui tenaient l'épicerie-buvette : *« On ne fréquentait pas plus Italiens que Français. »*

Mme Janin : *« On connaissait beaucoup d'Italiens [...] Mais on ne se retrouvait pas uniquement entre Italiens. Il y avait le bal des familles aux Richardets, il y avait chez Milliquet et chez Boutet où se retrouvaient des jeunes Français et Italiens qui se mélangeaient. [...] On a fréquenté beaucoup Linossi, Garola, Ronchini mais parce que mon père travaillait avec eux. On avait aussi des amis vénitiens, les Piacentini, qu'on avait connus peut-être par les Sœurs italiennes, je ne me souviens plus. »*

Les jeunes Italiens se mêlent aux jeunes Français sur les mêmes lieux de loisirs : les bals, les baignades dans la Marne.

Mme Charpentier, française : *« Notre joie, c'était les bords de Marne. Il y avait toutes les guinguettes. Il y avait trois à Noisy, le Tourbillon, la Pergola et le Chat qui pêche, je crois, ça ne désemplissait pas. La Pergola, c'était une maison en bois avec sur le balcon les tables et l'orchestre.*

Le Tourbillon, c'était le plus beau, en bas de la rue de la Baignade. Il y avait des pédalos [...] Les week-ends, les vacances, on les passait à la Marne. Tout le monde allait au bord de l'eau. »



Le Tourbillon

Mme Linossi : « *L'été, les gens allaient aux bords de Marne avec un pique-nique. Il y avait des guinguettes tout le long. Quatre guinguettes. Le Tourbillon était la plus grande, là où il y avait le moins de monde, on allait là où c'était le moins cher : des petites guinguettes, des petites baraques en bois en face de la plage appelée La Pergola. À l'époque tout le monde se connaissait. »*



Baignades dans la Marne (coll. C. Lassarat)

M. Lasne : « *Les loisirs, il y avait le billard dans les cafés, beaucoup d'épiceries-buvettes, le cinéma Le Bijou à la place de la librairie [interview de 1992] qui est en face du marché actuel. Le bal était une sortie comme le cinéma et les guinguettes l'été. Il y avait Milliquet aux Richardets, il y avait des bandes d'habitues qui y allaient, il n'y avait pas de bagarres.* »

Victor Lovera : « *Je retrouvais les Mella à la Pergola sur les bords de Marne, sans savoir qu'ils étaient italiens. La baignade était interdite mais tolérée de fait. On allait aussi au bal du dimanche.* »

La scolarisation des enfants, l'achat du lopin de terre, les liens tissés avec l'entourage montrent que l'immigré italien construit son projet de vie à Noisy. Et de nombreux Italiens présents à Noisy au recensement de 1931 demandent leur naturalisation.

Les naturalisations, aboutissement du désir d'intégration

Un grand nombre de demandes

Le nombre de naturalisations d'étrangers en France augmentent dans les années 30. La loi de 1927 les facilite. Elle fait des enfants d'étrangers dont la mère est française des Français, incitant le père à demander la même nationalité que sa femme et ses enfants.

Après la saignée due à la guerre, il faut recruter de nouveaux Français or la procédure est longue, compliquée et coûteuse. Elle va être simplifiée. Trois années de résidence en France suffisent au lieu de dix avant 1927. Les droits de sceaux sont également réduits. Les demandes sont plus nombreuses et plus souvent satisfaites.

En 1931, 361 000 Français obtiennent leur nationalité par acquisition, ils sont 517 000 en 1936 (1,25 % de la population).³³

La crise économique et les refoulements de travailleurs étrangers poussent les Italiens à demander leur naturalisation. Les jeunes préfèrent se soumettre à l'obligation du service militaire plutôt que de risquer l'expulsion. Mais une certaine France s'indigne de la facilité avec laquelle les naturalisations sont accordées et les services administratifs ne suivent pas toujours. Certaines conditions sont interprétées de façon défavorable.

Le Front populaire relance le mouvement en réclamant des hommes jeunes aptes à être enrôlés dans l'armée.³⁴ La France a besoin d'hommes pour la défense du pays, elle a besoin d'enfants pour lui redonner une vitalité démographique. La population étrangère qui demande à être naturalisée dans les années 30 est surtout polonaise et italienne. Les Italiens qui deviennent français par décret de naturalisation ou de réintégration (les épouses françaises d'Italiens qui avaient perdu leur nationalité par leur mariage avant 1927) sont environ 193 000 entre 1900 et 1940. De 1900 à 1926, les Italiens devenus français représentent un tiers des étrangers devenus français. De 1926 à 1940, ils représentent plus de 55 % des nouveaux Français.

En 1926 à Noisy, il y a 74 Italiens et 3 Français d'origine italienne, venus de Bourg-Saint-Maurice.

En 1931, la communauté italienne, en comptant les épouses et enfants français, compte 226 personnes dont 19 Français, femmes et enfants d'Italiens qui restent français après la loi de 1927.

En 1936, il y a 295 personnes en tout, Italiens et Français d'origine italienne, épouses et enfants d'Italiens. 213 sont italiens, 82 sont français, par acquisition après 1927 et aussi par naturalisation.

³³ Pierre Milza et Marianne Amar, op. cité.

³⁴ Marcel Livian, Le parti socialiste et l'immigration, Paris, Ed. Anthropos, 1982.

Après 1927, les effets de la loi se font sentir. Les épouses françaises d'Italiens et les enfants de mère française restent français. Dans le reste de l'étude sur Noisy, nous continuerons à les compter dans la communauté italienne.

Nous trouvons aux archives municipales 91 dossiers de demandes de naturalisation déposés de 1932 à 1938. Les demandeurs sont : 1 Algérien, 1 Allemand, 1 Hollandais, 1 Espagnol, 1 Polonais, 2 Russes, 2 Portugais, 3 Belges, 79 Italiens.

Nous avons 45 décrets qui accordent la naturalisation. Parmi les nouveaux Français, il y a 1 Polonais, 1 Russe, 1 Roumain, 1 Brésilien, 1 Hongrois, 1 Grec, 1 Allemand, 2 Belges, 3 Portugais, 33 Italiens. Ce sont avant tout les Italiens installés à Noisy avec leur famille qui demandent leur naturalisation. Nous voyons aussi des Français naturalisés qui s'établissent à Noisy après avoir obtenu la nationalité française alors qu'ils étaient dans une autre commune. C'est le cas de la famille venue de Bourg-Saint-Maurice en 1926 et d'une famille de Paris en 1931 par exemple.

Sur les 79 dossiers d'Italiens déposés, 33 obtiennent une réponse positive (il y a le décret de naturalisation), 9 sont rejetés, 1 est inutile car le requérant est déjà français ; né en France d'un père étranger, il n'a pas revendiqué la nationalité italienne à vingt ans et il est donc français. On ignore l'issue de 26 dossiers : pas de rejet ni de décret. La réponse n'est pas connue : soit le dossier est ajourné soit l'Italien change de commune et sa trace est perdue.

Les Italiens qui demandent leur naturalisation doivent fournir un acte de naissance, celui du conjoint s'ils sont mariés, l'état civil de leurs parents et frères et sœurs, des certificats de domicile qui indiquent le lieu et la durée des différentes résidences en France et si possible à l'étranger, des certificats patronaux précisant la nature et la durée des travaux effectués et contenant des indications sur la conduite, la moralité et la valeur professionnelle de l'intéressé, une justification sur sa situation militaire par rapport au pays d'origine, un certificat attestant que tous les impôts sont payés, un certificat médical. Ils doivent payer des droits de sceaux.

Une enquête de moralité est faite qui porte sur les fréquentations, la considération dont l'étranger jouit dans le voisinage, sa conduite et ses opinions politiques.

Nous trouvons donc dans les dossiers de naturalisation des renseignements précieux sur les trajets migratoires des Italiens jusqu'à Noisy, sur les frères et sœurs, sur la position de famille, sur leur itinéraire professionnel.

L'enquête de moralité menée par les enquêteurs municipaux varie selon les périodes. À partir de 1931, l'accent est davantage mis sur la conduite morale, le loyalisme par rapport au régime républicain, la situation militaire. La réponse demande environ deux ans. Quand la guerre éclate, le processus s'accélère afin de fournir des hommes pour la défense de la France.

Dans les 33 décrets de naturalisation, il y a 9 familles originaires de Vénétie et du Frioul, 9 d'Émilie-Romagne, 4 de Lombardie, 4 du Piémont, 3 de Toscane, 1 de Sicile, 1 de Ligurie. Pour les 2 restants, l'un est né au Luxembourg, quant à l'autre on l'ignore. Les Italiens du Nord sont toujours majoritaires.

Dans les 33 décrets, il y a 11 réintégrations dans leur nationalité française de femmes mariées à des Italiens avant 1927.

Nous retrouvons souvent les demandes de plusieurs membres de la même famille, des frères ou des beaux-frères. Les enfants sont naturalisés avec leurs parents par décret collectif. Il y en a 23 dans les années 30 dont 10 dans deux familles. Les enfants à venir seront français.

Les commentaires des témoins sur ce point sont brefs.

M. Fabris, né en 1905 : « *J'ai été naturalisé en 34-35 à Dreux.* »

M. Barra, né en 1900 : « *Naturalisé ? À quoi ça nous avance ? On a les mêmes lois que les Français, la même chose.* »

Mme Zamolo, veuve, française d'origine : « *J'ai exigé qu'il se naturalise pour qu'il ait les mêmes droits que moi, il a été naturalisé en 33.* »

« *Mon père s'est fait naturaliser en 19...* » Cette déclaration faite par les descendants est le constat d'un fait qui leur semble naturel. Le choix de leurs parents va de soi.

Les demandes ajournées le sont pour différents motifs. 4 demandes sont ajournées pour motif de concubinage d'un Italien avec une Française. Dans les 4 cas, le mariage va régler l'affaire puisque nous les retrouvons après-guerre, mariés et français. Ceux qui ont refusé la nationalité française à leur majorité et qui la demandent ensuite sont pénalisés et voient leur dossier ajourné à trois ans.

Une famille voit sa demande ajournée parce que l'épouse italienne a un visa du service de la main d'œuvre étrangère défavorable à son contrat de travail. Le travail salarié lui est interdit. C'est l'argument avancé. La plupart des épouses des Italiens de Noisy ne travaillent pas. Le couple en question n'a pas d'enfant.

Les demandes déposées dans la première moitié des années trente ne sont pas acceptées facilement. On a peu de décrets jusqu'en 1935. La crise économique a touché la France en 1931, la xénophobie fait pression, les services administratifs renâclent. En France, de 1931 à 1936, il n'y a que 300 000 naturalisations d'étrangers contre 315 066 de 1926 à 1930.

En revanche, un Italien au chômage sans secours lors de sa demande et qui a trois enfants est naturalisé fin 1936. Il habite à Noisy avec sa famille depuis deux ans. Le nombre d'enfants a peut-être influé sur l'issue de la demande. Plus le travailleur italien a d'enfants, plus il a de chances de voir sa demande aboutir. L'issue semble fluctuer aussi selon les personnes chargées du dossier, selon l'interprétation qui est faite des textes et qui varie selon la conjoncture économique et politique au moment de la demande.

Il ne fait pas bon être antifasciste pour devenir français dans les années trente.

Quand la nationalité française est refusée, les motifs ne sont pas toujours donnés à l'intéressé mais sont parfois précisés dans les dossiers. Un dossier est refusé car le demandeur est analphabète. Les autres refus sont motivés par les idées politiques de l'intéressé. S'il est membre d'une organisation communiste ou s'il est soupçonné d'être communiste, la nationalité française lui est refusée. L'enquête de moralité insiste sur les fréquentations et les opinions politiques du requérant, sur ses activités. Par exemple, la demande d'Alfonso C. est rejetée car son attitude politique est qualifiée de communiste et à partir de cette constatation, tout le reste de l'enquête est négatif : il fréquente des étrangers, signe de mauvaise intégration, il n'est pas bien considéré, etc.

P. M. voit son dossier rejeté par le commissaire de police malgré une bonne enquête de moralité menée localement. Avait-il des activités qu'on ignorait à Noisy ?

M. N. qui demande sa naturalisation le 22 mai 1935 est expulsé avec sa famille à la suite d'un arrêté du ministère de l'Intérieur du 16 juillet 1935. Sa demande a probablement déclenché une enquête. Les étrangers ne doivent pas avoir d'activités politiques. Pour une grève, une manifestation, les sanctions tombent. L'arrêté d'expulsion laisse les étrangers sans recours. Il est chassé du pays dans les 24 heures.

Pour Angelo V. qui demande sa naturalisation en 1934, la lettre de renseignements à son sujet donne un avis nettement défavorable. Venu en France en 1930 comme terrassier avec un contrat de travail d'un an, il « *aurait dû quitter le territoire à l'expiration du contrat d'autant plus que le chômage commençait à sévir.* », premier motif de rejet. Il vit à l'hôtel, comme beaucoup d'immigrés, et par conséquent il ne peut prétendre se fixer en France définitivement, deuxième motif. Ce sont les motifs invoqués pour lui refuser la nationalité française. En même temps, une preuve de son affiliation au

« *parti révolutionnaire* » est versée au dossier. Il est mentionné en effet qu'il est adhérent au Comité national de lutte contre la guerre et le fascisme, 26 rue de Paradis à Paris (le numéro de sa carte pour l'année 1934 est indiqué) et qu'il a une carte du Secours rouge international, organisation communiste. L'enquête auprès des employeurs n'a pas été faite sous prétexte qu'il a toujours travaillé pour des entrepreneurs domiciliés en dehors de la commune et qu'il a été impossible de recueillir auprès d'eux des renseignements de moralité. La conclusion est que les renseignements obtenus sur son activité politique suffisent à justifier un avis défavorable à la naturalisation.

Son frère, qui dépose une demande en 1938, voit l'enquête conclure favorablement sur sa bonne conduite et sa bonne moralité, la bonne considération dont il jouit et l'absence d'activités politiques.

Département
de Seine-et-Oise

Arrondissement
de Pontoise

Canton
du Raincy

Téléphone : 8

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

MAIRIE DE NOISY-LE-GRAND

Noisy-le-Grand, le 6 mai 1936

Renseignements sur M. B

Celui-ci est comme locataire chez M. L. depuis le mois de mars 1935. Il est bien considéré à tous les points de vue. Il ne fait pas de politique. Travaille chez M. Bougenot entrepreneur de maçonnerie depuis mai 1935. Il est très satisfait de ses services.

Naturalisations. Enquête de moralité

Les responsables de la Surveillance des étrangers en Seine-et-Oise au début de 1929 et le rapport de la préfecture de police de Paris en 1930 établissent que la grande majorité des Italiens se désintéressent de toute action politique.³⁵ La peur des licenciements, du retrait des titres de séjour, de l'expulsion est telle que seule une petite minorité se risque à militer dans les organisations politiques, de gauche ou de droite.

³⁵ Pierre Milza et Marianne Amar, op. cité.

Cependant les Italiens sont, de tous les étrangers, ceux qui sont les plus attirés par l'action politique. Les causes en sont autant les efforts déployés par le gouvernement fasciste pour encadrer ses ressortissants immigrés que la propagande du Parti communiste envers des travailleurs sensibilisés par la dictature qui sévit dans leur propre pays. Ceux-ci sont surtout de jeunes célibataires, débarqués depuis peu de la péninsule.

À Nogent-sur-Marne a été réuni en septembre 1921 le premier congrès de la Fédération communiste des sections italiennes de France qui se rattacheront par la suite au Parti communiste français.³⁶ Est-ce la proximité de Nogent, par où sont passés de nombreux Italiens de Noisy, qui explique les activités politiques relevées dans trois des dossiers ? Aucun de ces Italiens repérés pour leurs opinions et qui n'ont pas été naturalisés n'a pu être retrouvé pour apporter un élément de réponse.

Mais la grande masse des Italiens immigrés en France n'exerce pas d'activité politique et syndicale, sauf peut-être dans les grandes concentrations ouvrières des mines et de la sidérurgie de l'Est. Ceci se vérifie d'autant plus à Noisy qu'ils travaillent dans une multitude de petites entreprises dont les patrons sont eux-mêmes souvent des amis ou parents. Certains, partis pour échapper à la dictature, restent italiens comme le père d'Elsa Ronchini.

Elsa Ronchini : « Dès son arrivée en France, mon père s'est remis à faire de la politique au lieu de se contenter de vivre [...] Avec des copains, ils ont voulu mettre en évidence que le développement du fascisme, comme du nazisme, c'était une guerre qui se préparait dans le monde. Il a été expulsé de France dans les années 30. Il est allé au Luxembourg. À Paris, il était dans un hôtel. C'est là qu'il a été expulsé. On est venu nous chercher en pleine nuit pour emmener maman en banlieue, à Vigneux. On est restés là-bas sous un autre nom car les Italiens le cherchaient aussi. Quand mon père n'était pas là, des copains venaient le dimanche avec du sucre, du jambon pour nous. Il est allé au Luxembourg puis il est revenu. Il a fallu déménager. On est allé à Montfermeil puis à Noisy [...] Mon père disait : « faut pas laisser monter le fascisme, vous ne faites rien », mais c'étaient des choses qu'il ne fallait pas dire. »

À propos du père d'Elsa, César Besozzi : « Chez Mario, au « Chant des Oiseaux », Ronchini s'est pris une balle par un autre Italien, c'était un petit pistolet de rien. L'autre est allé en prison mais Ronchini a retiré sa plainte. Ils n'étaient pas d'accord entre eux. »

Noisy-le-Grand reflète l'immigration italienne de l'entre-deux-guerres où les réfugiés politiques s'ajoutent à la masse des immigrés « économiques ». À l'approche de la guerre, les naturalisations sont beaucoup plus facilement accordées. Si l'étranger s'engage, la procédure auparavant très longue s'accélère. En trois mois, il devient français. Les jeunes Italiens répondent à l'appel.

Pour Angelo G., la réponse à sa demande de naturalisation tarde à venir. Dans le dossier, le maire demande la suite donnée et l'appuie en précisant que le jeune homme désire faire son service militaire en France et aimerait connaître le résultat de sa demande afin de pouvoir le faire le plus vite possible.

César Besozzi : « Mon beau-père a demandé sa naturalisation juste avant la guerre en 37-38, ça traînait, il se demandait ce qui se passait. La guerre s'est déclarée en 39, il a reçu sa naturalisation immédiatement et en même temps il a eu sa fiche pour se présenter, il partait à la guerre en même temps qu'il devenait français. Son frère est allé au commissariat pour s'engager pour la France pour devenir français. Il a rejoint l'armée, il a d'ailleurs été mal reçu (« tu viens pour nous espionner »). Il a fait la drôle de guerre et quand il est revenu pour demander sa carte d'identité française, on lui a dit : « mais non, vous n'êtes pas français, vous vous êtes engagé comme volontaire étranger ». Il a dû à nouveau faire toutes les démarches. »

³⁶ Louis Castellani, Un aspect de l'émigration communiste en France : les groupes de langue italienne au sein du PCF, 1921-1928, in Les Italiens en France de 1914 à 1940, Rome, École Française de Rome, 1986.

Une demande faite en 1935 est ajournée à deux ans en mars 1938, l'intéressé aura attendu deux ans la réponse. La raison en est donnée : « *le postulant ayant attendu pour la formuler d'avoir atteint un âge qui lui permette d'échapper en France au service militaire actif* ».

Les dossiers de naturalisation permettent de voir comment sont perçus les Italiens par l'administration de la commune et par leurs voisins français au travers des enquêtes de moralité. Celles-ci sont dans leur grande majorité favorables au demandeur : les fréquentations sont bonnes, c'est-à-dire qu'il fréquente des Français et des Italiens, leurs employeurs sont satisfaits de leurs services, l'immense majorité d'entre eux « ne fait pas de politique ».

Le nombre croissant de demandes montre que le choix est fait, l'immigré ne retournera plus vivre dans son pays. Mais en temps de crise économique, les naturalisations se font plus rares.

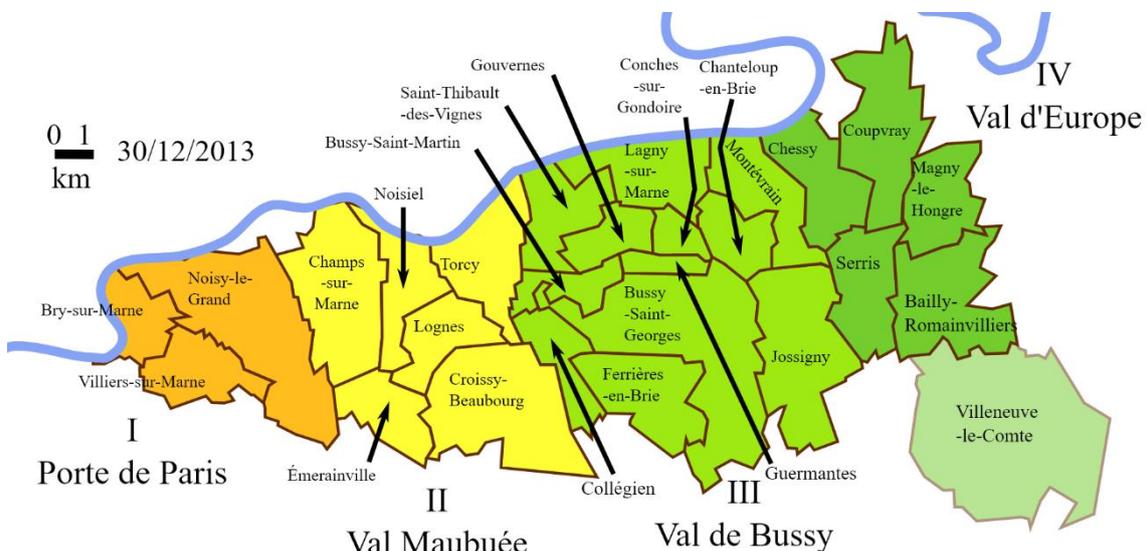
Nous verrons dans la seconde partie comment la communauté italienne a traversé la crise des années trente à Noisy-le-Grand et a vécu la Seconde Guerre mondiale.

Ivana Vendramini-Willemsi

LE QUARTIER DU PAVÉ NEUF À NOISY-LE-GRAND L'ART ET LA VILLE

Dans la seconde moitié des années 1960 le général de Gaulle et Paul Delouvrier, urbaniste, économiste, délégué général au district de la région de Paris, survolant la région parisienne en hélicoptère, s'interrogeaient sur la manière de mettre de l'ordre dans un urbanisme chaotique. Il s'en suivit la décision de créer *ex nihilo* les villes nouvelles.

L'urbanisme fonctionnaliste connaissait alors ses limites : à la *ville dortoir* avait succédé la *ville bureaux*. Il fallait humaniser la ville. Le projet des villes nouvelles allait en fournir l'occasion et leur création a marqué une étape dans l'histoire de l'urbanisme en France.



Les différentes communes composant Marne-la-Vallée EPA 1, EPA 2 : ■ Secteur I (*Porte de Paris*) : 3 communes. ■ Secteur II (*Val Maubuée*) : 6 communes. ■ Secteur III (*Val de Bussy*) : 12 communes. ■ Secteur IV (*Val d'Europe*) : 5 communes, et, en clair, Villeneuve-le-Comte.

La ville nouvelle de Marne-la-Vallée qui s'étend sur plusieurs communes, dont celle de Noisy-le-Grand en *tête de pont*, donna lieu à des expériences et, en particulier, à celle du quartier du Pavé Neuf situé dans ce qui allait être le futur centre urbain, en limite du quartier du Mont d'Est qui abriterait un vaste centre commercial régional et une station RER.

À l'origine, le programme du quartier devait comporter des logements, des équipements scolaires, des commerces de proximité, des bureaux et une université pour accueillir 15 000 étudiants. En 1970, un premier plan indicatif posait « le construit » dans lequel les espaces libres n'étaient que le résultat des masses définies. Une grande partie y était encore réservée à la future université. Mais la Faculté renonçant à l'y implanter, un nouveau plan de masse (quelquefois abrégé en plan masse) était proposé en 1972.

Ce plan sera modifié en 1974. Il s'organisait autour d'un axe, mais les espaces publics gardaient un caractère neutre et froid. Soucieux d'éviter des réponses trop classiques, les urbanistes voulurent trouver des réponses plus sensibles aux problèmes de l'environnement en proposant de faire participer un artiste à l'équipe pluridisciplinaire.

« Implanter la sculpture dans le paysage ou l'architecture, ce n'est pas l'intégrer, c'est la faire agir avec le paysage sur l'architecture, c'est travailler l'espace réel. » écrivait alors le critique d'art Raoul-Jean Moulin.

Comment réaliser le souhait des urbanistes d'ÉpaMarne (l'Établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée) de faire intervenir un artiste dans la conception urbaine ?

Un projet de loi avait émergé sous le Front populaire, qui ne se concrétisera qu'en 1951 avec la procédure du 1% artistique. Pour développer la sensibilité artistique, il fallait sortir l'art du musée, retrouver une collaboration délaissée entre l'architecte et l'artiste et restaurer une relation du bâtiment avec son environnement.

Cette procédure sera reprise en 1959 par André Malraux, alors ministre de la Culture. Elle s'appliquera aux bâtiments scolaires de l'Éducation nationale et « *prévoyait d'affecter 1% du budget de la construction, alloué par l'État pour des travaux dits de « décoration ».*

Pour abonder les crédits d'aménagement des espaces publics, la création des villes nouvelles va permettre de faire sortir les montants du 1% du seul périmètre scolaire, ceux-ci en amorçant d'autres. « *Dès 1974, l'usage des crédits du 1% a pu être systématiquement dévié de ses objectifs initiaux, en connaissance de cause, pendant dix ans dans les villes nouvelles, et devenir pour les artistes un laboratoire de recherches in situ à partir de processus institutionnels favorisant un dialogue entre imaginaire artistique et la réalité urbaine.* » (Monique Faux, *L'art renouvelle la ville*, 1992.)

L'idée était dans l'air du temps comme le prouvent les déclarations de quelques personnalités :

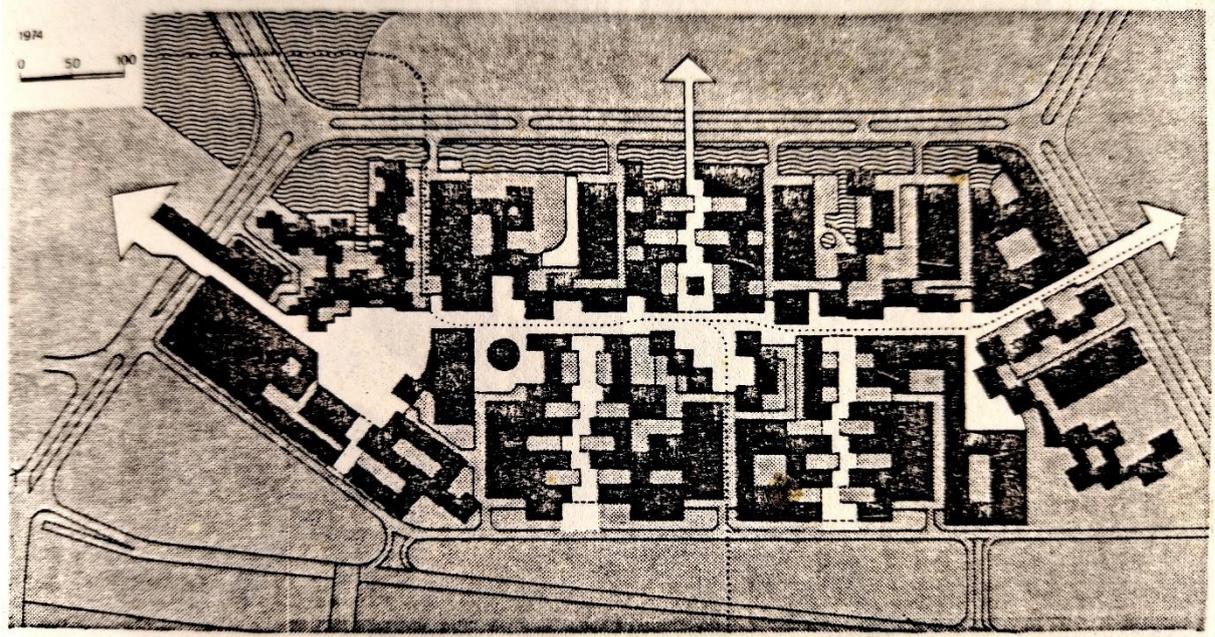
- François Barré, délégué aux arts plastiques : « *Nous voulons que la présence de l'art contemporain s'inscrive dans des projets de ville.* »
- Gilles Carrez, secrétaire général du Groupe central des Villes Nouvelles déclare : « *Dans les villes nouvelles, la préoccupation de l'art dans la ville s'est inscrite dès l'origine, dès les premières études et les premiers coups de crayons.* »
- L'historien d'art Georges Duby : « *Associés aux urbanistes, aux architectes, aux ingénieurs, remodelant à gestes larges le paysage, ils [les artistes] dégagent l'espace urbain de l'incohérence, de la grisaille et de l'ennui.* »

Le sculpteur *Ervin Patkai* fut pressenti pour l'opération du Pavé Neuf, en accord avec le ministère de la Culture et son représentant, *le conseiller artistique pour les villes nouvelles, Mme Monique Faux*. Il s'était fait connaître par la monumentalité d'œuvres réalisées à l'occasion de la *Deuxième Biennale de Paris* en 1961, du *symposium de Grenoble* en 1967, du *symposium de la Forêt de Sénart* en 1971, de l'exposition *Sculptures en montagnes* au Plateau d'Assy en 1973, du *1% de l'Université des Sciences de Rennes* en 1973.



Sculpture d'Ervin Patkai réalisée au titre du 1% pour la faculté des Sciences de Rennes en 1973, béton blanc (© Jacques Verrier)

Lorsque l'artiste rejoint en 1974 l'équipe d'ÉpaMarne, composée des urbanistes Jean-Jacques Villey et Patrick Albrecht, ceux-ci lui proposent de partir du dernier plan de masse.

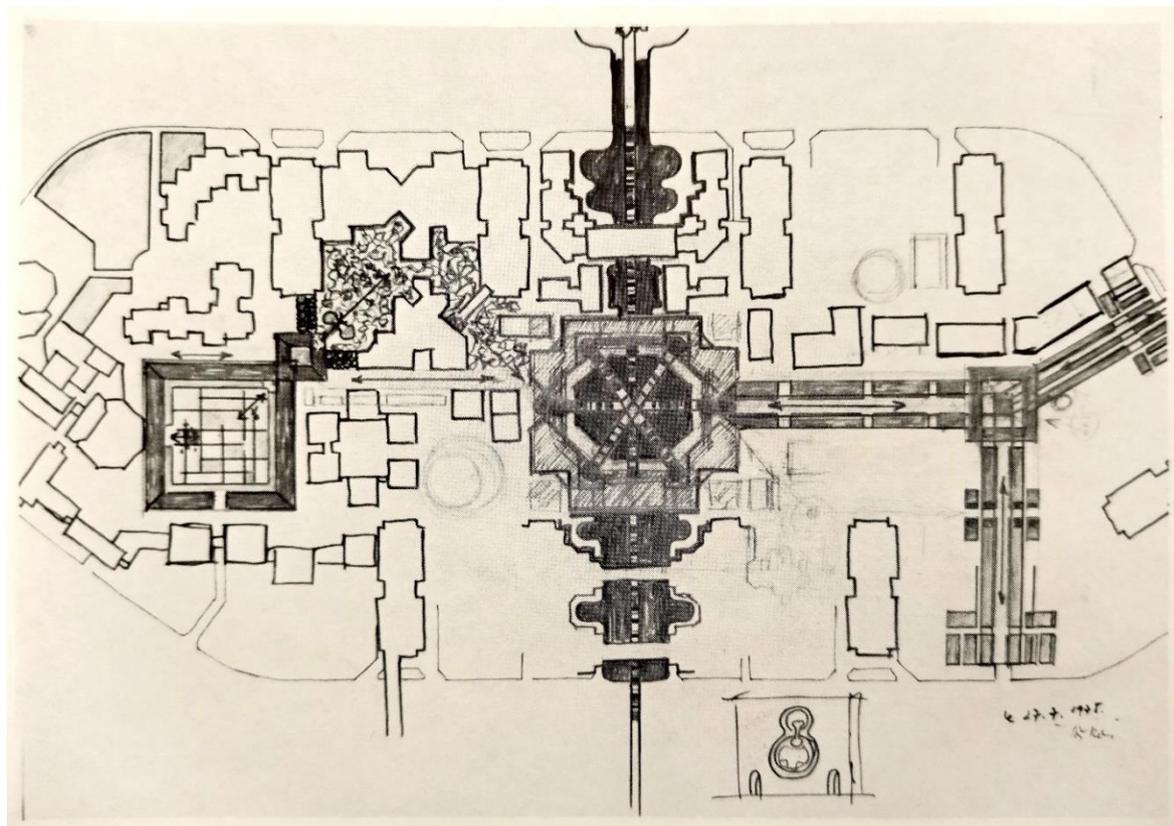


Plan de masse de 1974 avant intervention de Patkaï (© EpaMarne)

À l'examen de ce plan et après quelques propositions jugées inadaptées, Patkaï suggère de le modifier de façon à y inscrire des espaces publics bien identifiés sur lesquels interviendraient des plasticiens pour les traiter selon le caractère particulier qu'il souhaitait leur conférer. Les architectes devront alors en tenir compte pour l'implantation des bâtiments.

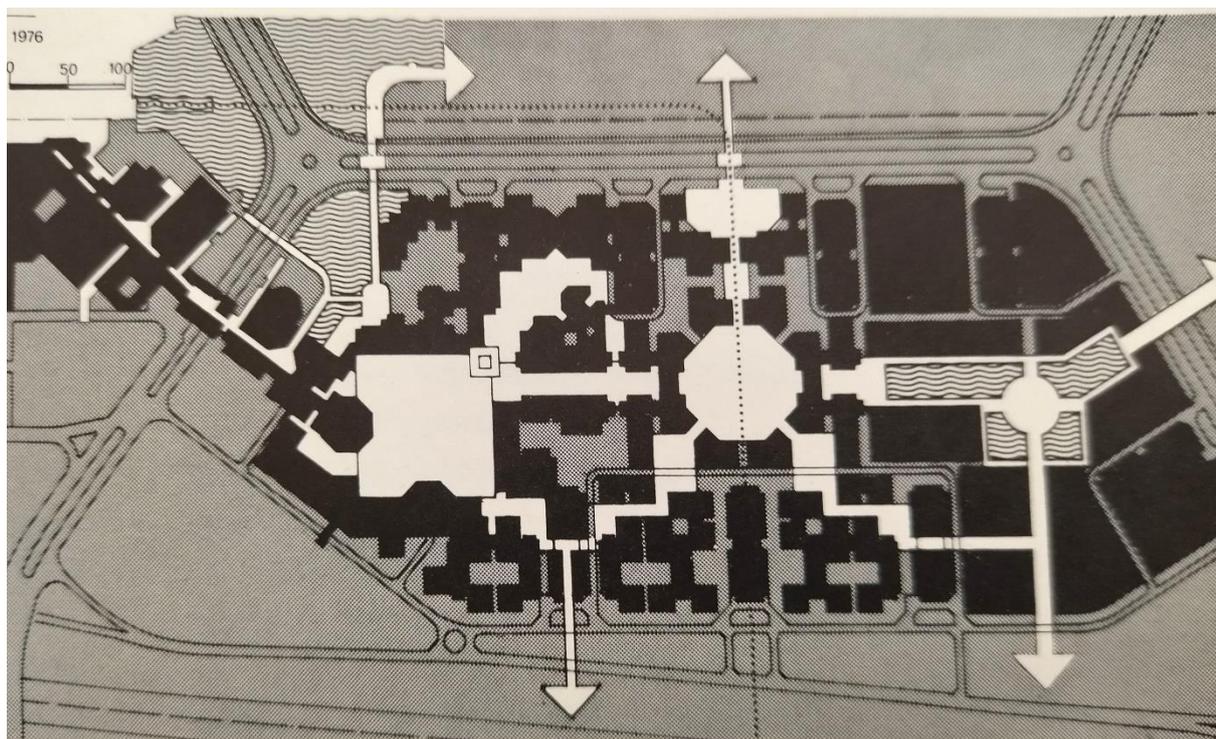
Ce faisant, il inverse la procédure habituelle consistant à faire intervenir un artiste dans un environnement architectural déjà existant. Cette nouvelle démarche situait le rôle de l'artiste au niveau du concept initial et permettait d'effectuer un travail sur la mise en forme générale du quartier en qualifiant ces espaces pour « leur donner une âme », selon l'expression de l'artiste.

Partant de cette proposition, la collaboration se fera en deux temps : une première phase de 1974 à 1976 qui permet de finaliser le plan de masse et d'y localiser des points forts. Ainsi sont situés : *la place Carrée, la Pyramide, le jardin Baroque, le mail Victor Jara, la place Octogonale.*



Esquisse de la proposition de plan de masse de Patkaï en 1975 (© EpaMarne)

Une seconde phase, de 1976 à 1978, établira le cahier des charges des programmes destinés aux maîtres d'œuvre, fixant la hauteur des bâtiments, la volumétrie des façades, la coloration, les détails des aménagements. Cette deuxième phase localise également plusieurs espaces d'interventions d'artistes, en harmonie, ou en contraste avec l'environnement immédiat.



Plan d'urbanisme du quartier après étude de Patkaï en 1976 (© EpaMarne)

Patkaï, assisté des urbanistes, sera médiateur entre les architectes, les promoteurs et les artistes. Ensemble, ils élaborent des règles du jeu afin d'éviter, au stade de la réalisation, le placage d'éléments décoratifs sans rapport avec l'espace urbain.

Pour mieux se faire comprendre, il réalise une maquette évolutive à l'échelle 1/200 en polystyrène expansé et travaille à l'aide d'un « maquettoscope » (outil qui permet de visualiser à hauteur d'homme la validité des propositions et d'ajuster celles-ci aux contraintes de l'urbanisme et de la faisabilité des projets). La maquette sert de base de travail à l'équipe et d'élément de négociation entre les maîtres d'ouvrage que sont la ville de Noisy-le-Grand et l'Établissement Public d'Aménagement, et les maîtres d'œuvre, afin d'établir un dialogue.



Maquette au 1/200 en polystyrène expansé (© EpaMarne)

Ce rôle de médiateur nécessita d'élaborer au préalable un langage commun entre tous les intervenants, ce qui compliqua un temps les échanges. Au sein du groupe s'instaura un va-et-vient constant entre les idées du plasticien et les conceptions des urbanistes pour coordonner les nombreuses interventions. Les volumes du construit une fois définis, les espaces publics devenaient les points forts à positionner :

La place Carrée, vaste place en creux de 100 mètres de côté, était bornée par un talus en pente couvert de pelouse. Elle était cernée par une rangée d'arbres à son niveau supérieur, qui la séparait des façades des immeubles.

Sur la proposition de Patkaï, avec l'approbation de l'équipe d'urbanistes et du conseiller artistique, le dallage coloré de la place fut confié au peintre Luc Peire. Celui-ci répondit à la demande de rigueur géométrique qui devait caractériser ce lieu par un tapis minéral en adéquation avec l'esprit de ses toiles abstraites, utilisant comme élément majeur des lignes parallèles.



La place Carrée avec le dallage de Luc Peire. Au fond, la Pyramide d'Ervin Patkaï, 1983 (AM Noisy-le-Grand)

Dévolu au départ à des activités culturelles de plein air, cet espace finit par servir de parking. En 2008, sous le mandat du maire Michel Pajon, il fut comblé et remplacé par un vaste jardin entouré de grilles : *le jardin des Sources*.

Le jardin Baroque : Un square devait s'articuler avec l'espace de jeu du groupe scolaire Georges Brassens. Charlie Semser, sculpteur choisi pour cette intervention, s'était fait connaître par ses figures carnavalesques.



« La Grande échelle », œuvre réalisée pour le Plateau d'Assy - Charlie Semser, 1973. (© Jacques Verrier)



Le jardin Baroque : jardin public et cour du groupe scolaire Georges Brassens - Charlie Semser, 1985 (AM Noisy-le-Grand)

Il créa des visages à chevelures végétales, des cheminements colorés ponctués de bancs, qui devaient se prolonger à l'intérieur de l'espace scolaire par la coloration des bâtiments scolaires en les intégrant à la composition. C'était apporter une note joyeuse et fantasque en contraste avec la place Carrée. Cette création a aujourd'hui disparu.



Le jardin Baroque de Charlie Semser. En arrière-plan, la Pyramide d'Ervin Patkaï, 1985 (AM Noisy-le-Grand)

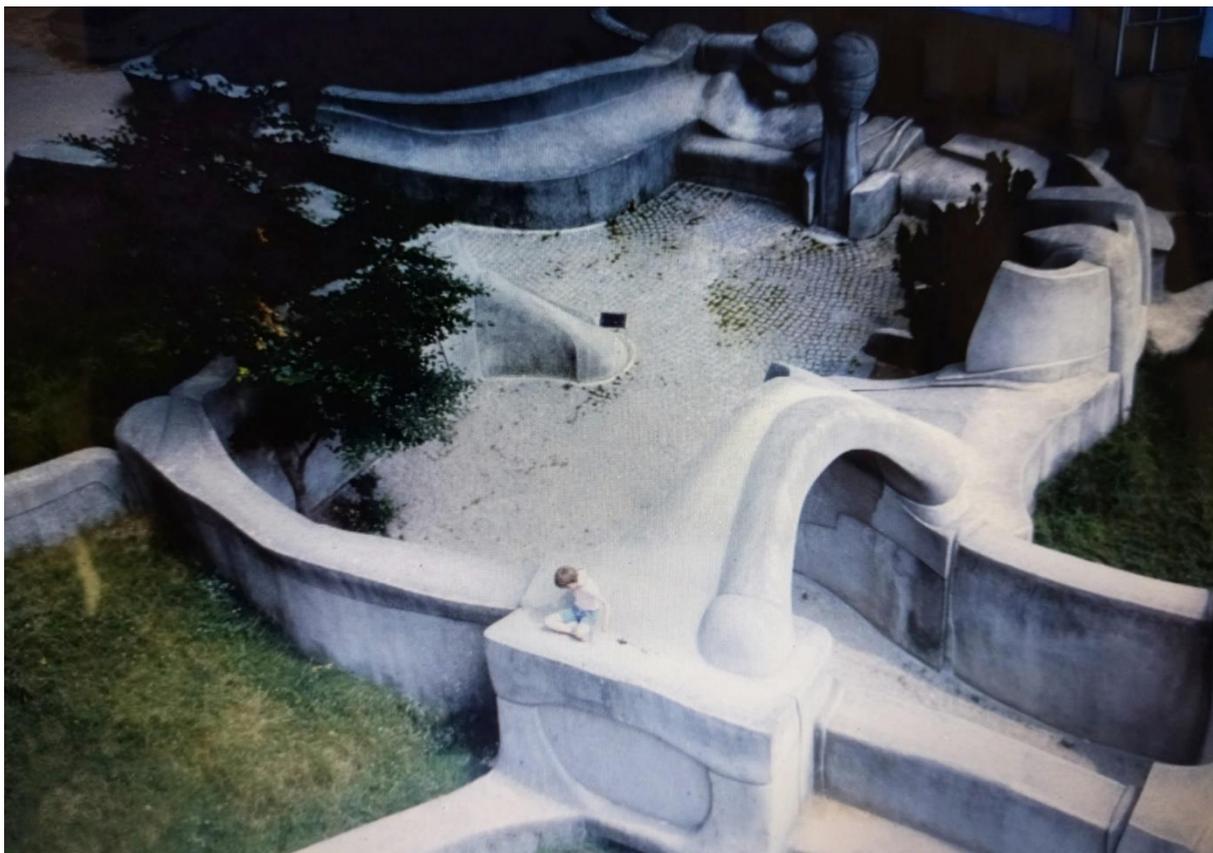
Sur l'emplacement du jardin Baroque et de la Pyramide, a été érigée en 1996 l'église catholique Saint-Paul-des-Nations.

La Pyramide enfin, était un élément architectonique imaginé par Patkaï pour faire la liaison entre la place Carrée et le jardin Baroque. Elle agissait comme un contrepoint en volume au creux de la place. Elle a disparu aujourd'hui.

D'autres œuvres devaient marquer des espaces plus intimes, à l'écart des voies principales. Des plasticiens qui s'étaient fait connaître dans des Salons (Salon de la Jeune Sculpture, Salon de Mai) et par des réalisations au titre du « 1% artistique », avaient été sélectionnés sur les conseils de Patkaï avec l'agrément de la commission artistique.

Certaines de ces interventions furent menées à bien, d'autres détruites, d'autres enfin restèrent à l'état de projets.

Ainsi Leonardo Delfino traita le passage menant sur la place Carrée depuis la rue de l'Université par une déambulation piétonne bornée de formes organiques en ciment gris, dans le style de celles qu'il avait réalisées à plus petite échelle en époxy. Elle fut détruite lors de la requalification du quartier en 2008.



Déambulation de Leonardo Delfino (passage entre la rue de l'Université et la place Carrée) (AM Noisy-le-Grand)

Fumio Otani composa une frise en plusieurs éléments sculptés en granit près de l'école maternelle Jules Verne. Elle a été maintenue en place.



Sculpture de Fumio Otani, granit gris (1983) (AM Noisy-le-Grand)

Victor Roman, marqua d'un bronze abstrait l'entrée du collège Victor Hugo. L'œuvre est aujourd'hui connue sous l'appellation *Le rhinocéros*.



Sculpture de Victor Roman, bronze sur socle en béton (© Christiane Garaud)

Plus tard, Nissim Merkado érigea, sur la voie transversale, square Constantin Balmont, un grand arc métallique, une flèche qui dessine un demi-cercle sur le sol. L'œuvre est intitulée « *Ode* ». Elle est toujours en place.



« Ode », sculpture de Nissim Merkado. (© J. Renard - Ville Noisy-le-Grand)

La place Pablo Picasso était prévue dans sa forme octogonale par Patkaï sur le plan validé en 1975, mais ne prévoyait pas alors la construction du grand ensemble architectural de Manolo Nunes, « *Les Arènes de Picasso* », (vite surnommé par les riverains « *les Camemberts* »). Le programme initial avait dû être modifié pour répondre au besoin de densification de la population. La monumentalité et le style du bâtiment attirent aujourd'hui des cars de touristes.

La sculpture en pierre de Vicenza, de Miguel Berrocal, « *Sarabande pour Picasso* », est un hommage à Picasso, inspiré de ses « *Baigneuses* ». Elle s'élevait au centre des Arènes de Picasso mais a été déplacée vers l'allée Léon Blum.



« *Sarabande pour Picasso* », de Miguel Berrocal - Nouvel emplacement allée Léon Blum (© H. Da Costa - Ville Noisy-le-Grand, 2015)

Citons aussi pour mémoire des projets qui n'ont pas été réalisés : une passerelle de Jacques Ringuez, inspirée de ses structures métalliques arachnéennes, prévue aux abords du jardin de Charles Semser ; une composition graphique en métal d'Eugène Van Lamsveerde, qui aurait marqué la liaison avec le Mont d'Est, entre la Piazza et la place Carrée ; une œuvre cinétique de Raphael Soto sur la pente nord de la tranchée du RER, tronçon Noisy-Champs, (hors du périmètre du quartier) qui se serait lue depuis les rames du train en mouvement ; enfin une ligne T.C.U (mode de transport aérien intérieur, connu sous le nom de projet SK) qui aurait desservi ce quartier piétonnier. La station était prévue à l'intersection des axes Est-Ouest / Nord-Sud. Ce projet fut rapidement abandonné, il figure néanmoins encore sur le plan de masse de 1976.

Ervin Patkaï est mort en 1985 à 48 ans, Jean-Jacques Villey quelques années plus tard. Les artistes Luc Peire, Charlie Semser, Fumio Otani et Miguel Berrocal ont également disparu.

Les artistes et les aménageurs des années 1970 avaient souhaité intervenir sur l'espace public, sortir l'art des musées, l'exposer au regard de tous, donner une âme à la ville, proposer aux habitants un cadre de vie plus humain tout en répondant à une demande démographique pressante, mais sans répéter l'erreur des immeubles « barres ».

Ce contexte a permis de faire des villes nouvelles un champ expérimental de l'art urbain ; le quartier du Pavé Neuf inaugura ce processus novateur qui devait être reconduit à Évry, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin en Yvelines, La Défense, etc.

L'évolution démographique et sociale a pu contredire ces visions utopiques. Pour autant, faut-il rendre l'urbanisme d'alors responsable des problèmes rencontrés ultérieurement ? D'autres raisons peuvent être invoquées : des moyens financiers insuffisants au regard des ambitions affichées, l'échec de l'implantation d'entreprises pour créer suffisamment d'emplois et éviter la migration quotidienne de milliers de voyageurs qui rejoignent leurs lieux de travail par le RER A ou l'autoroute A4, le trafic de drogue qui emprunte comme partout les mêmes voies de communication que les habitants et fait des ravages dans une jeunesse turbulente et désœuvrée, le caractère clos du quartier qui gêne la pénétration de la police chargée d'assurer l'ordre public, les nuisances et les incivilités qui ont chassé les habitants qui en avaient les moyens ou bien encore la pauvreté de certaines populations en grande partie issues de l'immigration et touchées par le chômage.

La société des années 2000 et, à plus forte raison celle de 2024, n'est plus la même que celle des années 1970, ce qui explique sans doute l'apparition de problèmes que les institutions publiques de l'époque n'avaient pas su, ou pas pu, anticiper. Après les émeutes de 2005 qui ont touché le quartier, la municipalité de Noisy-le-Grand a entrepris, en 2008, des travaux de « requalification » du quartier, en particulier la transformation de la place Carrée en jardin (le jardin des Sources), ou le réaménagement de la place des Arènes de Picasso. Cette requalification a pu réussir parce que l'espace conçu à l'origine s'y prêtait. Avec le temps, ces transformations étaient sans doute nécessaires, mais il est à craindre que, sans entretien, sans une politique sociale affirmée, cela risque de ne pas être suffisant. Une solidarité de quartier a pourtant émergé et les habitants du « village » en témoignent dans le film documentaire de Félix Cardoso et Anaïs Béji : « *Sous le Pavé, la plage* ».

Christiane Garaud, 12 juin 2024

Bibliographie

- *Interventions d'artistes à Marne-la-Vallée*, édité par l'Établissement public d'aménagement de Marne-la Vallée, 1977
- Mémoire de maîtrise de Marie-Paule Ritz, *L'Art dans la ville : la collaboration d'artistes à la planification urbanistique*, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1980
- Colloque *L'Art dans la ville*, urbanisme et art contemporain, Musée des monuments français, Paris 1992

Bulletin n° 1 Septembre 2012	M.-R. Déranger : <i>Du "camp de Noisy-le-Grand" à l'ensemble d'ATD-Quart Monde.</i> C. Durand-Coquard : <i>Avant la guerre de 1939 à Noisy-le-Grand.</i> B. Jouët : <i>À la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres 1^{re} partie.</i> C. Coquard : <i>En 1785, un mariage entre la finance, la magistrature et la diplomatie.</i>
Bulletin n° 2 Mars 2013 <i>Bulletin spécial école</i>	C. Jouët : <i>De la salle d'asile à l'école maternelle.</i> C. Durand-Coquard : <i>L'école à Noisy-le-Grand avant 1880 : repères.</i> C. Coquard : <i>Le groupe scolaire "du Centre" : 38 années de projets (1870-1908).</i> M. Cornec et B. Jouët : <i>Création de l'école du Richardet (1925-1937).</i> H. Teissèdre : <i>Le groupe scolaire de La Varenne (1929-1970) : une longue aventure ...</i>
Bulletin n° 3 Septembre 2013	F. Baffet : <i>Les limites territoriales de Noisy entre 1789 et 1958 : quelques histoires courtes.</i> J. Brouant : <i>Enseignement mutuel à Noisy-le-Grand.</i> C. Coquard : <i>Une affaire au Bois Saint-Martin... en 1822.</i> B. Jouët : <i>À la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres 2^e partie.</i>
Bulletin n° 4 Mars 2014	F. Baffet : <i>Un domaine noiséen au 18^e siècle : « l'ancêtre » de l'Ensemble Scolaire Cabrini.</i> M. Jouhanneau : <i>La rue de la République ne s'est pas toujours appelée ainsi...</i> C. Coquard : <i>Le centenaire d'une catastrophe aérienne à Noisy-le-Grand : 17 avril 1913.</i> C. Durand-Coquard et C. Coquard : <i>Dictionnaire historique des voies de Noisy-le-Grand.</i>
Bulletin n° 5 Septembre 2014 <i>Bulletin spécial 1^{re} guerre mondiale</i>	C. Durand-Coquard : <i>Vie quotidienne à Noisy pendant la 1^{re} guerre.</i> G. Coquillard : <i>Quand mon grand-père, artisan à Noisy, participe à la guerre et en revient.</i> A. Bourguignat : <i>Georges DUBOIS, un Noiséen mort pour la France.</i> C. Coquard : <i>Deux innovations rurales sur le territoire de la commune.</i> C. Bourguignat : <i>Le monument aux morts de Noisy.</i> M.-R. Déranger : <i>Rues et voies portant un nom lié à la 1^{re} guerre.</i>
Bulletin n° 6 Mai 2015	M. Jouhanneau : <i>Le tramway à Noisy-le-Grand : l'installation 1890-1904.</i> C. Bourguignat : <i>Métiers anciens, métiers disparus des Noiséens.</i> C. Durand-Coquard : <i>Qui sont les habitants de la Grande Rue en 1936 ?</i> A. Bourguignat : <i>Noisy-le-Grand, du village agricole à la cité moderne 1890-1960.</i> C. Bourguignat : <i>L'agriculture et la guerre de 1914-1918 à Noisy-le-Grand.</i> C. Coquard : <i>Des artisans de Noisy au début du XX^e siècle : la dynastie Pascal.</i>
Bulletin n° 7 Septembre 2015	F. Baffet : <i>Un domaine noiséen au XIX^e siècle : la « grande maison ».</i> C. Coquard : <i>L.-A. Leroy de Saint Arnaud, conseiller municipal de Noisy (1860-1872).</i> C. Durand-Coquard : <i>Noisy-le-Grand il y a 50 ans : souvenirs d'une Noiséenne.</i> H. Teissèdre : <i>L'église de Noisy-le-Grand de 1920 à 1960.</i> A. Baffet et A. Dittgen : <i>Petite histoire des églises « filles » de Saint-Sulpice.</i>
Bulletin n° 8 Mars 2016	A. Dittgen : <i>Noisy en 1936 : une première ville nouvelle.</i> C. Durand-Coquard : <i>Une enquête de la Kommandantur de Versailles à Noisy en 1940.</i> A. Bourguignat : <i>Jean Vaquier, un médecin dans son siècle (1888 - 1951).</i>
Bulletin n° 9 Septembre 2016	C. Durand-Coquard : <i>Les pompiers à Noisy-le-Grand (1839-1967).</i> C. Coquard : <i>Démocratie communale et conflits politiques à Noisy (1884-1904).</i> M. Jouhanneau : <i>Le tramway à Noisy-le-Grand : les chemins de fer nogentais (1901-1920).</i>



Bulletins déjà parus

Bulletin n° 10
Mars 2017

O. Coquard : *Hommage à Claude Coquard (1932-2016) ...*
A. Bourguignat : *La prise en charge de la tuberculose à Noisy à l'aube du XX^e siècle.*
A. Dittgen : *La Grenouillère : une grande ferme noiséenne disparue.*
M. Jouhanneau : *Le tramway à Noisy-le-Grand : la S.T.C.R.P. (1921-1934).*

Bulletin Hors-série
Octobre 2017

M. Jouhanneau : *Histoire du tramway de Noisy-le-Grand : 1890-1934.*

Bulletin n° 11
Mars 2018

A. Dittgen : *Voies et quartiers de Noisy qui reprennent d'anciens noms de lieux.*
F. Baffet : *Les biens confisqués pendant la Révolution à Noisy.*
M. Jouhanneau : *Corot peintre de Noisy-le-Grand.*
Cl. Bourguignat : *Monuments aux morts, plaques commémoratives, que nous racontent-ils ?*

Bulletin n° 12
Septembre 2018
Bulletin spécial
1^{re} guerre mondiale

A. Dittgen : *Noms de rues de Noisy en rapport avec la Grande Guerre.*
A. Bourguignat : *Évolution de la démographie de Noisy lors de la première guerre mondiale.*
Cl. Bourguignat : *En hommage aux poilus.*
M. Jouhanneau : *Le travail des Noiséennes pendant la première guerre mondiale.*

Bulletin n° 13
Mars 2019

F. Baffet : *Les maires et le Conseil Municipal de Noisy-le-Grand pendant la Révolution.*
A. Dittgen : *Rues de Noisy portant des noms de bâtisseurs.*
A. Bourguignat : *Un siècle de bistrots à Noisy-le-Grand.*

Bulletin n° 14
Septembre 2019

M. Jouhanneau : *Le chemin de la Haute Maison.*
B. Jouët : *Le premier pont reliant Neuilly-sur-Marne à Noisy-le-Grand.*
H. Chatillon-Teissèdre : *Paul Pambrun, un élu au service de sa ville, Noisy-le-Grand.*

Bulletin n° 15
Mars 2020

A. Dittgen : *Des Généraux de la Révolution et de l'Empire dans les grands domaines de Noisy*
Le général de Beauharnais et la Grande Maison.
Quelques considérations sur les généraux du 1^{er} Empire.
Le général Charles Antoine Morand et le domaine de Saint-Senne.
Le général André Burthe et la Roche du Parc.
Le général Louis Sébastien Grundler et le Parc des Tilleuls.
Le vice-amiral François d'Augier et le domaine de Villeflaix.

Bulletin n° 16
Mars 2021

A. Bourguignat : *Histoire de la maison des Russes.*
A. Bourguignat : *Élisabeth Skobtsoff, l'Action Orthodoxe et la présence russe à Noisy.*

Bulletin n° 17
Mars 2022

F. Baffet : *Les propriétaires du bois Saint-Martin*
A. Bourguignat : *Le bon docteur Sureau : de sa naissance à son installation à Noisy – 1^{re} partie.*
M. Jouhanneau : *La guerre franco-prussienne de 1870 à Noisy – 1^{re} partie.*

Bulletin n° 18
Septembre 2022

A. Bourguignat : *Le bon docteur Sureau : Médecin de campagne ? Notable ? – 2^e partie.*
M. Jouhanneau : *La guerre franco-prussienne de 1870 à Noisy – 2^e partie.*
Cl. et A. Bourguignat : *Précisions sur l'article à propos d'Émile Coquillard.*

Bulletin n° 19
Mars 2023

A. Bourguignat : *Les familles Périac et Buisson et le domaine de la Roche du Parc.*
M. Jouhanneau : *Voyage en cartes postales autour du château Périac (1865-1927).*
A. Bourguignat : *Addendum à l'article sur le « bon docteur Sureau ».*



Bulletins déjà parus

Bulletin n° 20
Septembre 2023

Cl. Bourguignat : *David Olère, matricule 106144.*
M. Jouhanneau : *Voyage en cartes postales autour de la mairie de Noisy (1927-2013).*

Bulletin n° 21
Mars 2024

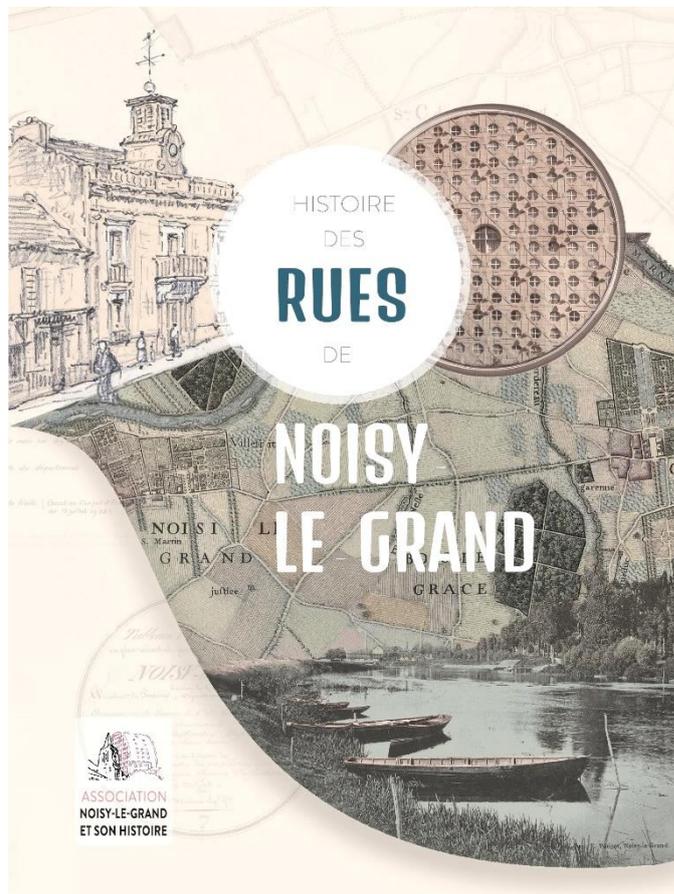
A. Bourguignat : *Mais qui était Théophile Poilpot ?*
M. Jouhanneau : *Le bus 120 1^{re} partie : 1934-1944.*

Bulletin n° 22
Septembre 2024

M. Lamy : *Les habitants de Noisy au milieu du XIX^e siècle*
M. Jouhanneau : *Le bus 120 à Noisy 2^e partie : 1945-2020*



Partez à la découverte de l'histoire de Noisy-le-Grand



Il était une fois Noisy-le-Grand, un village briard qui n'a longtemps comporté que quelques rues : la Grande Rue était la partie centrale de la rue Pierre Brossolette et de l'avenue d'Émile Cossonneau ; la rue de la Chapelle est devenue la rue Gambetta ; la rue de Beauvais se nomme aujourd'hui rue Pasteur et rue de Docteur Sureau.

À chaque chemin, rue, avenue, son histoire et, grâce aux nombreux renvois que comporte chaque notice, le passé de Noisy-le-Grand se dévoile dans un ouvrage richement illustré : cartes historiques, cartes postales, dessins anciens et photos actuelles.

**Disponible à la Librairie Folies d'encre ou directement auprès
de notre association : contact@nlghistoire.fr**